



Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada

44^e
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE
SANTÉ FINANCIÈRE ET
BIEN-ÊTRE FINANCIER 2018

44^e assemblée générale annuelle

Santé financière et bien-être financier





Roseann Martin

“Je pense que la santé et le bien-être viennent de l'intérieur. Je veux dire que l'organisation doit travailler ensemble afin que le bien-être commence et guérisse. Je dis aux gens tous les jours « tenez vos promesses » parce que le monde extérieur regarde comment nous nous conduisons. Nous sommes les modèles à suivre. ”

**GRAND-MÈRE ROSEANN
CONSEILLER AÎNÉE DE L'AFAC**

QUE SIGNIFIE LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE POUR L'AFAC?

L'AFAC aborde le sujet de la santé et du bien-être selon une approche intersectionnelle, tout en ayant conscience que cela va au-delà d'une maladie ou d'une blessure. La santé doit être comprise à partir d'une perspective holistique, constituant un bien-être physique, mental, émotionnel, spirituel, environnementale et social. De par cette compréhension, l'AFAC s'emploie à promouvoir la santé et le bien-être sous tous ses aspects, incluant la santé mentale et le bien-être, la santé financière, et le lien à la culture comme voie de guérison.



TABLE OF CONTENTS

Message de la présidente	6
Message de la directrice générale	8
L'Association des femmes autochtones du Canada	10
Introduction	10
Grandmother Moon:	10
Plan stratégique	11
Strategic Goals	12
Le logo de l'AFAC	13
Le conseil d'administration de l'AFAC	14
Les associations provinciales et territoriales membres (APTM)	15
Aperçu opérationnel	18
Intégrer la culture, la santé et le bien-être	21
Le nouveau domicile de l'AFAC	23
Aller de l'avant	23
Projets spéciaux : le nouveau domicile de l'AFAC	24
Rapports des services	28
Le service Projets spéciaux	29
REFAA	29
Santé et richesse financières	31
Vous n'êtes pas seule	33
Honorer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones	35
Poupées sans visage	36
Indigenous Women's Leadership Conference	37
Affaires, emploi et développement social	40
Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA)	41
« Aboriginal Business & Entrepreneurship Skills Training » (BEST)	43
Communautés à risque	44
« Women Building Futures »	44
Partenariats stratégiques	46
G7 & W7 – Conseil consultatif sur l'égalité des sexes, panel de discussion avec le premier ministre Justin Trudeau	46
Reconnaissance du travail de l'Association des femmes autochtones du Canada	47
Prochaines étapes	47

Groupe d'intervention juridique	48
Message de la cheffe d'équipe	49
Dossiers en cours	49
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	50
Stérilisation forcée de femmes autochtones	51
Discrimination dans la Loi sur les Indiens	51
Environnement	52
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	52
Prisons fédérales	52
Commerce du sexe	52
Interventions	52
Le service Santé	53
Message de la directrice de la Santé	54
Voies de l'équité PEEC (Partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances)	55
Prendre le sentier ROUGE – Initiative VIH/VHC	58
Ressources relatives aux ITSS tenant compte des traumatismes	59
Le service Promotion et développement des jeunes	60
Message de la directrice, Promotion et développement des jeunes	61
Le service en bref	61
Promotion et développement des jeunes	61
« Restoring Indigenous Spirituality in the Environment » (RISE)	62
Éducation postsecondaire	63
Politique de l'AFAC relative aux Métisses et protocole	67
Le service Politiques stratégiques	68
Message du directeur, Politiques stratégiques	69
Grassroots women, girls, and gender-diverse people	70
Accessibilité	73
Bien-être des enfants	74
Éducation (apprentissage et garde des jeunes enfants, éducation de la maternelle à la 12e année, éducation postsecondaire)	75
Gestion des urgences	77
Politique en matière de drogues/cannabis	78
Stérilisation forcée	78



Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente	79
Environnement et biodiversité	80
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	81
Convention sur la diversité biologique – groupe de discussion post 2020	81
Énergie, changements climatiques et exploitation minière	81
La nourriture et l’eau	82
Personnes bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+	83
Le logement et l’itinérance	84
La traite des personnes	85
La politique internationale	86
Les langues	88
Examen législatif et plaidoyer politique	89
FFADA – Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	90
Réduction de la pauvreté	91
Prisons et désincarcération	92
Communications	93
Message du directeur des Communications	94
Perspectives d’avenir	99
Annexe A	100
Notes	101
Bibliographie	101

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Wey-tk et bienvenue à nos aînées, à nos jeunes, à nos invités, aux observateurs et, bien sûr, à nos déléguées de l'AFAC! Je tiens à commencer par reconnaître le peuple des Algonquins Anishnaabeg, sur le territoire traditionnel non cédé desquels nous nous trouvons réunis aujourd'hui.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'AFAC a poursuivi ses efforts pour porter la voix des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones aux niveaux provincial et territorial, de même qu'aux niveaux national et international pour que les questions qui ont des répercussions sur nous, nos enfants et nos communautés soient portées au premier plan. Ces questions doivent être traitées dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et non dans un cadre colonial.

C'est pour cette raison que l'AFAC s'emploie à établir un accord de nation à nation avec le gouvernement du Canada.

Je tiens à remercier nos formidables membres du conseil d'administration et du personnel pour leur passion, leurs efforts et leur engagement. Notre conseil d'administration a établi un nouveau plan stratégique, qui inclut la diversité de genre et toutes les femmes autochtones, citoyennes des Premières Nations, Inuites et Métisses. Il a aussi élaboré le règlement administratif no 14 pour que nous allions de l'avant avec une orientation claire. Le personnel de l'AFAC a également accompli un travail énorme depuis notre dernière AGA, y compris l'acquisition d'un nouveau domicile pour notre organisation.

L'AFAC continue à défendre et promouvoir les droits des femmes autochtones sur de nombreux fronts. Par exemple, nous avons travaillé sur les projets de loi suivant :

- ◆ le projet de loi S 3, qui modifie la Loi sur les Indiens en réponse à la décision Descheneaux (élimination des inégalités fondées sur le sexe en matière d'inscription);
- ◆ le projet de loi C 262, qui vise à harmoniser les lois du Canada avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- ◆ le projet de loi S-215, qui modifie le Code criminel pour exiger qu'un tribunal, lorsqu'il détermine la peine pour certaines infractions violentes, considère comme circonstance aggravante le fait que la victime soit une femme autochtone.

Notre travail a également porté sur :

- ◆ la prise en compte de la surreprésentation des femmes autochtones en isolement cellulaire;
- ◆ la procédure concernant la stérilisation forcée (ligature des trompes) de femmes autochtones.





De plus, nous avons étendu notre rayonnement dans la réalisation de notre mandat à l'échelle nationale et internationale. Nous développons des partenariats et nos relations avec des groupes militants, des syndicats, des organismes à but non lucratif, le secteur privé, des cabinets d'avocats et des individus. Nous collaborons à un mouvement qui veut apporter du changement dans la vie des femmes autochtones, aller vers l'égalité et faire reconnaître nos droits traditionnels, nos droits inhérents. Nous continuerons à prendre appui sur ces relations que nous valorisons et respectons.

Le plus important, c'est que nous avons poursuivi notre travail l'année dernière relativement à l'Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées. C'était extrêmement difficile par moments, alors que nous nous tenions aux côtés de nombreuses familles, en particulier lorsque nous avons appris la nouvelle affligeante que la demande de prolongation de deux ans de la Commission d'enquête n'était pas accordée.

Ce printemps, nous avons fait une présentation à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones à propos de l'Enquête nationale, partageant avec plus de 60 déléguées du monde entier l'évaluation de l'enquête. La communauté internationale porte un vif intérêt au travail d'avant-garde que fait l'AFAC. L'AFAC a tenu un événement parallèle très réussi où nous avons parlé de questions relatives aux femmes autochtones, et la pièce était comble.

Au cours de l'année prochaine, j'espère que vous utiliserez votre voix pour responsabiliser ceux et celles qui cherchent à se faire élire. Les questions qui touchent nos femmes autochtones, nos personnes de diverses identités de genre, nos enfants et nos communautés doivent être entendues à la Chambre des communes.

Merci aux femmes autochtones et aux personnes autochtones de diverses identités de genre partout sur nos territoires pour le travail assidu que vous faites pour nous aider.

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle 2018 de l'Association des femmes autochtones du Canada!

KUKSTEMC!
Francyne Joe, présidente



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Quand j'ai commencé à travailler comme directrice générale de l'Association des femmes autochtones du Canada (l'AFAC), en novembre 2016, le potentiel de croissance de l'organisation et de ses associations provinciales et territoriales membres (les APTM) était évident. En travaillant de concert avec notre conseil d'administration et le personnel de l'AFAC, nous avons pris l'initiative de renforcer la capacité de l'AFAC à promouvoir et défendre les droits sociaux, économiques, culturels et politiques et le bien-être des femmes, filles et personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones.

Cette année, je suis heureuse de signaler que nous avons fait d'énormes progrès dans trois domaines principaux, grâce au dévouement et au travail acharné; nous avons notamment :

1. développé les unités déjà en place à l'AFAC et créé de nouvelles unités;
2. augmenté le nombre et la portée des projets;
3. bonifié les capacités de nos APTM.

Premièrement, nous avons créé des unités spécifiques dans le bureau pour répondre aux demandes de renseignements, de participation et de consultation adressées à l'AFAC. Ces unités sont le service juridique, le service des politiques stratégiques, le service des projets spéciaux et le service des communications, et nous avons bonifié le service des finances. Ces unités travaillent en collaboration pour assurer la qualité du travail de l'AFAC.

Deuxièmement, nous avons grandi considérablement sur le plan des projets et des services offerts au niveau de la base. Entre autres projets, mentionnons Honorer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones; Santé et richesse financières, le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones, Communautés à risque et un programme de formation à l'entrepreneuriat que nous appelons « BEST » (pour « Business & Entrepreneurship Skills Training »).

Troisièmement, nous avons travaillé à de nombreuses initiatives avec nos APTM. Par exemple, nous avons collaboré à de nombreuses séances de mobilisation de la base, à propos de politique alimentaire, d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, de langues et de l'arrêt Descheneaux. Pour aider les APTM



à se bonifier, nous avons créé des emplois à plein temps de coordonnatrices de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (la SFCEA) et nous avons continué à chercher des moyens d'aider les APTM à développer leurs capacités.

Au cours de l'année dernière, nous avons également amélioré notre capacité opérationnelle, augmenté le total des revenus de façon spectaculaire, et nous sommes en train de redéfinir notre vision et de remanier notre image pour mieux réaliser la vision de possibilités accrues pour les femmes autochtones sur les plans social, économique et politique. Dans la redéfinition de la vision de l'AFAC, nous avons franchi une étape depuis longtemps nécessaire : l'achat d'un local permanent pour les bureaux de l'AFAC. Ce projet de réconciliation est le fondement du Centre d'innovation sociale et culturelle de l'AFAC, un centre autochtone névralgique pour la guérison, la résilience et le développement économique.

Avantageusement situé, au 120, promenade du Portage, à Gatineau, au Québec, notre nouveau domicile sera un centre d'excellence pour l'innovation sociale et culturelle, avec de la place pour les initiatives croissantes de l'AFAC et des activités lucratives. De la même manière, le nouvel immeuble est axé sur les forces et la résilience des femmes autochtones bisexuelles/Deux-Esprits et des personnes autochtones de diverses identités de genre. Cette avancée ne fera pas qu'augmenter les coûts

opérationnels de l'organisation, elle nous permettra aussi d'offrir aux femmes autochtones bisexuelles/Deux-Esprits et aux personnes autochtones de diverses identités de genre l'appui constant qu'elles méritent et dont elles ont besoin.

Au bureau national, nous allons poursuivre au cours de l'année qui vient l'expansion accomplie jusqu'à présent. Nous amplifions constamment le rôle de l'AFAC dans les domaines de la prestation de services et de la représentation juridique et dans celui de la recherche et de l'analyse fondées sur la notion de genre afin de répondre aux besoins en évolution des communautés autochtones à travers le pays. Nous continuerons de nous appliquer à inclure des approches culturelles autochtones, qui tiennent compte des traumatismes, dans notre travail et notre milieu de travail. C'est un plaisir et un privilège de travailler avec le conseil d'administration et l'équipe fantastique que nous avons ici, à l'AFAC. Je me réjouis d'avance à la perspective de nos réalisations futures dans l'action que nous continuons à mener pour « témoigner en faveur des femmes et des familles de nombreuses nations autochtones et les inspirer ».

SINCÈREMENT,

Lynne Groulx, LL.L, J.D.
Directrice générale



L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA

Introduction

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est un organisme autochtone national qui représente la voix politique des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones au Canada, y inclus les citoyennes des Premières Nations – qu'elles vivent sur ou hors réserve, avec ou sans statut ou qu'elles soient affranchies, ainsi que les Métisses et les Inuites. Regroupement d'organisations de femmes autochtones à l'échelle du pays, l'AFAC est fondée sur l'objectif commun d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones, dans leurs communautés respectives et dans les sociétés canadiennes.

Depuis 1974, l'AFAC a établi des structures de gouvernance, des processus décisionnels, des politiques et procédures financières et des réseaux solides et durables pour contribuer à la réalisation de ses objectifs et de sa mission globale. Aujourd'hui, l'AFAC se consacre à la défense et à la promotion des droits et des intérêts sur le plan national et international dans le but d'induire des réformes en matière de lois et de politiques afin de promouvoir l'égalité pour les femmes, filles et personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones, y compris les membres de la communauté LGBTQ+. Par le plaidoyer et l'analyse des politiques et des lois, l'AFAC s'applique à préserver la culture autochtone et à favoriser le bien-être de toutes les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones, de leurs familles et de leurs communautés.

L'AFAC travaille sur divers dossiers, dont l'emploi, le travail et les affaires, la santé, la sécurité et la prévention de la violence, la justice et les droits de la personne, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, l'environnement et les affaires internationales.

Tout comme une « loge de grand-mère », en tant que tantes, mères, sœurs, frères et autres membres de la famille, nous reconnaissons collectivement nos lois ancestrales, nos croyances spirituelles, nos langues et nos traditions autochtones, que nous avons reçues du Créateur; nous les respectons, nous en faisons la promotion, nous les défendons et nous les mettons en valeur.

L'AFAC entreprend une nouvelle année au cours de laquelle elle continuera à grandir, en s'efforçant d'atteindre ses buts et objectifs stratégiques, tout en saisissant les occasions qui se présentent et en faisant fond sur nos forces. L'AFAC continuera à se construire par le développement de ses capacités internes pour devenir une organisation de plus en plus forte et résiliente. Nous nous efforçons de participer également, à part entière aux grandes questions les plus pertinentes pour les femmes autochtones et leurs familles au Canada. Nous continuons à contribuer au développement des capacités des APTM en matière de communications et de ressources et au développement des capacités de leadership des femmes autochtones.



Grand-mère Lune:

Vous connaissez toutes les femmes de la naissance à la mort

Nous recherchons vos connaissances

Nous cherchons votre force

Certains sont des étoiles Là-haut avec vous

Certains sont des étoiles sur la Terre Mère

Grand-mère, éclairer notre chemin dans le noir

Créateur, protégez nos sœurs du mal

Maa duu? Mussi cho

-Kukdookaa"



PLAN STRATÉGIQUE



ÉNONCÉ DE MISSION

Plaider en faveur des femmes et des familles de nombreuses nations autochtones et les inspirer.

ÉNONCÉ DE VISION

Nous imaginons un monde inclusif, qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les femmes et les familles autochtones.

Objectifs Stratégiques

L'association des femmes autochtones du Canada s'efforcera d'atteindre ses buts et objectifs stratégiques en surmontant les risques et les défis liés à l'exploitation de nouvelles possibilités qui tirent parti de ses forces.

1

Construire une organisation solide et résiliente grâce au renforcement des capacités internes.

2

Participer pleinement et sur un pied d'égalité aux questions les plus pertinentes pour les femmes autochtones, les personnes de sexe divers et leurs familles au Canada

3

Accroître la capacité de communication et de ressources des (PTMA)

4

Renforcer la capacité de leadership des femmes autochtones et les personnes de diversité des genres.



LE LOGO DE L'AFAC

Étant donné que l'AFAC redéfinit son parcours et son orientation, il est important de représenter ce dynamisme et cette énergie pour continuer à ouvrir la voie vers un avenir meilleur pour nos femmes et leurs familles. Ainsi, l'AFAC a mis en œuvre un nouveau logo moderne et une nouvelle image, élaborés par une entreprise autochtone de conception graphique et de gestion de marques. Le nouveau logo intègre la culture, la notion de genre et les enseignements, superbement entrelacés dans un symbole de nos femmes et nos personnes de diverses identités de genre.

En symbolisant les conseils de Grand-Mère Lune, le cadeau de l'eau porteuse de vie, les enseignements du feu, la reconnaissance des esprits, celle des générations futures et le cycle de la nature, on représente des éléments culturels solides. De plus, l'image d'une femme qui regarde dans le feu se reflète sur celle de Grand-Mère Lune, nourrie par l'idée d'allumer le feu dans l'ère de la réconciliation.

Dans la fluidité du dessin, l'aînée interne de l'AFAC, Roseann Martin, voit Grand-Mère Lune et une mère qui porte un enfant dans l'eau, avec les quatre éléments que sont le vent, l'eau, la terre et le feu représentés dans les couleurs. La chevelure de la femme évoque par sa forme le vent et les vagues, qui se transforment en flammes, les couleurs glissant vers le rouge. Dans cette forme circulaire, notre aînée voit le cycle de la lune et la roue de médecine, reflets de la mission de l'AFAC, qui consiste à aider nos femmes dans leur processus de guérison et leur cheminement vers l'avant.

L'interprétation du logo par l'aînée renvoie à l'intention qui sous-tend la conception et l'imagerie, laquelle intègre un symbolisme faisant écho aux valeurs de l'AFAC. Le bleu représente l'eau et le rôle des femmes dans la protection de cette importante ressource. Le vert clair et le brun évoquent la Terre Mère et reconnaissent le caractère unique de nos traditions culturelles et historiques. Enfin, l'orange et le rouge indiquent le but, qui est d'allumer le feu en nous pour autonomiser les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones partout au Canada.






LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFAC

Le conseil d'administration de l'AFAC se compose actuellement de 20 membres, c'est-à-dire la présidente de l'AFAC, quatre aînées régionales, quatre représentantes régionales des jeunes et une représentante pour chaque APTM. Les représentantes du conseil transmettent les voix des femmes autochtones de la base au bureau national, qui oriente les initiatives.

Le conseil d'administration est responsable de la gouvernance de l'AFAC; il établit l'orientation générale de l'organisation. À titre d'instance dirigeante de l'AFAC, il a un devoir de savoir, de diligence, de compétence et de prudence et un devoir fiduciaire envers l'organisation. Son travail revêt une importance critique pour la réussite de l'AFAC puisqu'il en établit l'orientation stratégique, participe à la prise de décisions de haut niveau, approuve les politiques de l'AFAC et participe aux travaux des comités. L'année dernière, le conseil d'administration, le conseil exécutif, les comités permanents et la directrice générale se sont rencontrés souvent, ayant élaboré un cadre de référence renouvelé, approuvé plusieurs politiques, établi un nouveau plan stratégique et effectué un examen des règlements actuels.




Comités du conseil de direction de l'AFAC :

- ◇ conseil exécutif;
- ◇ comité des finances et des opérations de l'organisation;
- ◇ comité des projets;
- ◇ comité du personnel;
- ◇ comité spécial des règlements administratifs et des élections;
- ◇ comité spécial de l'assemblée générale annuelle;
- ◇ comité spécial de l'immeuble.





LES ASSOCIATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES MEMBRES (APT^M)



L'AFAC est un regroupement d'organisations de femmes autochtones de tout le pays, qu'on appelle associations provinciales et territoriales membres (APTМ). Ce groupe donne aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones l'accès à des possibilités et des ressources pour faire entendre leurs voix au niveau national, au Canada. Les APTМ travaillent dans l'intérêt des femmes autochtones dans leurs régions respectives. La portée de l'activité de ces organisations englobe des initiatives communautaires, la collecte de fonds, de l'aide personnelle et de nombreux programmes de développement. Les APTМ autonomisent les femmes et les filles dans leurs communautés en fonctionnant au niveau de la base.

Yukon Aboriginal Women's Council

[Conseil des femmes autochtones du Yukon]

Le Yukon Aboriginal Women's Council (YAWC) est une organisation à but non lucratif qui unit toutes les femmes autochtones à l'échelle du territoire pour représenter de nombreuses Premières Nations. Depuis 1975, il continue à favoriser le développement des femmes de tout le Yukon et à leur donner de la force, en accord avec sa vision : promouvoir les intérêts des femmes d'ascendance autochtone avec ou sans statut, les Inuites et les Métisses. Il soutient et fait respecter les droits des femmes autochtones statuées et les droits fondamentaux de toutes les femmes autochtones au Yukon et dans le nord de la Colombie-Britannique. Il a pour but de porter la voix des femmes autochtones du Yukon, de promouvoir leur point de vue au niveau national, tout en se mobilisant pour aborder les problèmes et les préoccupations à un niveau plus local.

BC Native Women's Association

[Association des femmes autochtones de la Colombie-Britannique]

La BC Native Women's Association (BCNWA) est une organisation à but non lucratif qui milite en faveur de l'égalité des chances pour les femmes autochtones en Colombie-Britannique. Les membres bénévoles du conseil d'administration de la BCNWA font des représentations pour obtenir des programmes, des services, un soutien et des modifications législatives qui appuient les femmes autochtones en préservant la culture, l'histoire et les langues autochtones. De plus, la BCNWA relie les femmes autochtones entre elles et fait la promotion d'initiatives en matière d'éducation, d'emploi et de formation. Elle est fondée sur l'objectif collectif d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des sociétés métisses et inuites et de celles des Premières Nations.

The Native Women's Association of the NWT

[L'Association des femmes autochtones des Territoires du Nord-Ouest]

La Native Women's Association of the Northwest Territories (NWA NWT) a été constituée en personne morale en 1977 pour autonomiser les femmes autochtones et leurs familles de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et les soutenir. Le principe directeur de l'association est que toutes les personnes d'ascendance

autochtone sont traitées avec dignité, respect et égalité et que les avantages et les services sont offerts à toutes, sans égard à leur lieu de résidence ou à leur héritage tribal. L'association s'est engagée à être la voix des femmes autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest et à établir des relations avec les différents ordres de gouvernement et d'autres organisations pour que toutes les femmes autochtones et leurs familles puissent vivre sans détresse sociale ou économique; elle s'engage aussi à promouvoir leurs rôles sacrés en tant que membres valorisées et respectées de la communauté et à préserver leur culture, leur langue et leur patrimoine.

Alberta Aboriginal Women's Society

[Société des femmes autochtones de l'Alberta]

L'Alberta Aboriginal Women's Society (AAWS) s'applique à fournir un débouché permettant de cerner les problèmes actuels et historiques qui affligent les Autochtones; elle offre aux femmes autochtones de l'assistance, des enseignements et de la formation, leur permettant ainsi d'atteindre l'autosuffisance et une interdépendance constructive avec d'autres personnes. L'AAWS a pour but d'être la voix des femmes autochtones en Alberta et de faire valoir leur point de vue au niveau national, tout en se mobilisant pour s'attaquer aux problèmes et aborder les préoccupations à un niveau plus local et en offrant aide et encouragement.

Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation

[Société du cercle des femmes autochtones de la Saskatchewan]

La Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation (SAWCC) est une organisation provinciale à but non lucratif vouée à la promotion et l'amélioration de la condition des femmes autochtones. La SAWCC travaille à unir et autonomiser les femmes autochtones, les sans-statut et celles qui sont privées de leurs droits, par l'éducation, la promotion et la défense des droits et des intérêts, la recherche et le partage des ressources. La société continue à stimuler les femmes autochtones de toute la Saskatchewan et à les rendre plus fortes, conformément à sa vision : unir les femmes autochtones en Saskatchewan en assumant un rôle de leadership pour répondre aux questions qui intéressent et préoccupent les femmes autochtones, soit leurs familles, leurs communautés et leur environnement, et s'efforcer de régler des problèmes.

Manitoba Moon Voices Inc.

[Les voix de la lune du Manitoba]

Manitoba Moon Voices Inc. (MMVI) est une organisation à but non lucratif dont l'objet consiste à appuyer le leadership et l'avancement pour et par les femmes autochtones dans la province du Manitoba. Tout en respectant les divers cheminements d'autodétermination des femmes autochtones, MMVI établit des liens solides entre elles, leurs communautés, leurs organisations et leurs alliés à travers le Manitoba pour soutenir chez elles la collaboration et l'habilitation mutuelles. L'organisation continue à favoriser le développement des femmes autochtones de tout le Manitoba et à les aider à devenir plus fortes, conformément à sa vision : reconnaître et rappeler la diversité des rôles et des responsabilités des femmes autochtones en matière de leadership et de gouvernance traditionnelle, tout en honorant leurs réalisations.

Femmes Autochtones du Québec (FAQ)

Femmes autochtones du Québec (FAQ) est une organisation à but non lucratif créée en 1974, qui défend les intérêts des femmes autochtones des différentes nations du Québec, ainsi que de celles qui vivent en milieu urbain. Depuis ses débuts, FAQ sert de voix aux femmes autochtones pour faire connaître les priorités et les besoins de ses membres, notamment des questions concernant l'égalité, les droits, la justice, les jeunes, la santé et la violence. L'Association appuie les femmes autochtones dans les efforts qu'elles déploient pour améliorer leurs conditions de vie par la promotion de la non-violence, la justice, l'égalité des droits et la santé. Femmes autochtones du Québec soutient aussi les femmes dans leur engagement envers leurs communautés.

Indigenous Women's Association of the Maliseet and Mi'Kmaq Territory

[Association des femmes autochtones des territoires malécites et mi'kmaq]

L'Indigenous Women's Association of the Maliseet and Mi'Kmaq Territories Inc. (IWAMMT) représente les femmes autochtones du Nouveau-Brunswick et travaille à l'avancement de leurs droits, la préservation de leur culture et la promotion dans cette région de l'éducation culturelle et de la guérison. Son objectif est de favoriser l'avancement du bien-être des femmes et des filles autochtones, de leurs familles et de leurs communautés par l'activisme, l'analyse de politiques, l'offre de programmes, ainsi que la promotion et la défense des droits et des intérêts. Depuis les années 1970, l'IWAMMT continue à promouvoir le développement des femmes autochtones de tout le Nouveau-Brunswick et à les aider à devenir plus fortes, conformément à sa vision : « Appuyer et autonomiser les femmes autochtones pour qu'elles soient des leaders dans la gouvernance traditionnelle des communautés et des territoires ».

Newfoundland Native Women's Association

[Association des femmes autochtones de Terre-Neuve]

La Newfoundland Native Women's Association (NNWA) travaille à l'amélioration du bien-être des femmes et des filles autochtones, de leurs familles et de leurs communautés par l'activisme, l'analyse de politiques, l'offre de programmes, de même que la promotion et la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elle travaille en collaboration étroite avec d'autres organisations de femmes autochtones de la région pour plaider en faveur des droits sociaux, économiques et culturels des femmes et des filles autochtones. La NNWA a pour mandat d'aider, de guider et d'informer les femmes autochtones dans les efforts qu'elles déploient pour améliorer leur situation, faisant la promotion des avantages socioéconomiques et de l'emploi pour les femmes autochtones dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nova Scotia Native Women's Association

[Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse]

Formée en 1972, la Nova Scotia Native Women's Association a pour but d'aider les femmes mi'kmaq en prenant en compte leurs préoccupations et leurs aspirations sur le plan social, politique, émotionnel et celui de la santé; elle s'applique à encourager les femmes autochtones à prendre la place à laquelle elles ont droit dans la société et y assumer un rôle plus actif et plus positif. Sa mission consiste à autonomiser les femmes autochtones pour qu'elles reprennent le rôle traditionnel important qu'elles assumaient traditionnellement dans leurs communautés et leurs territoires; elle vise aussi à leur apporter un soutien et leur fournir les ressources dont elles ont besoin pour élaborer des programmes et des initiatives afin d'engager un dialogue véritable avec leurs communautés et leurs nations.

Aboriginal Women's Association of PEI

[Association des femmes autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard]

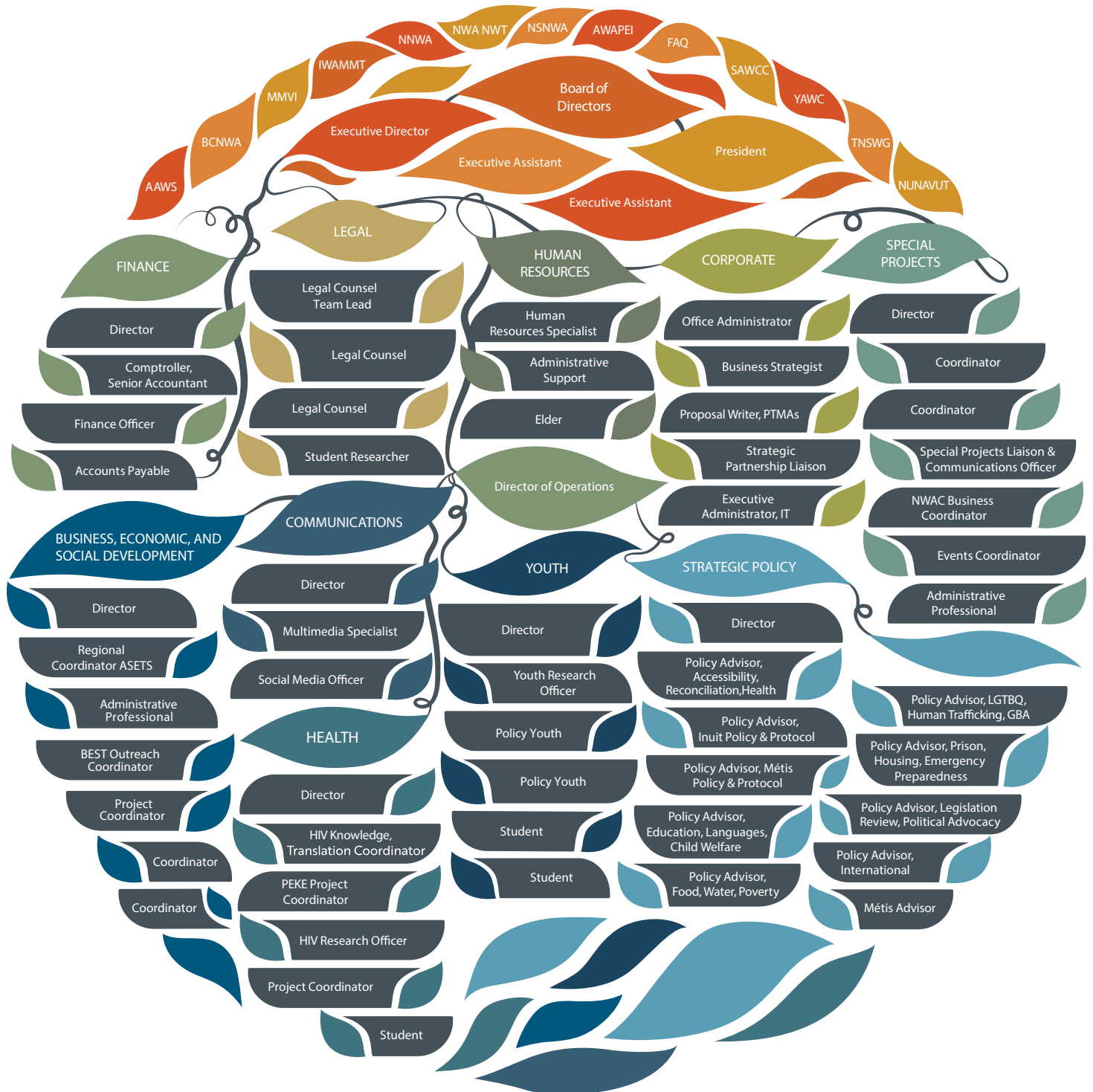
L'Aboriginal Women's Association of PEI (AWAPEI) s'est engagée à faire preuve de leadership et à offrir des conseils aux femmes autochtones de la province relativement aux aspects culturels, sociaux, économiques et politiques de leur vie. L'AWAPEI représente les intérêts et les préoccupations de toutes les femmes autochtones et, par conséquent, de leurs communautés. Le but de l'association est d'améliorer, d'appuyer et de promouvoir le bien-être des femmes autochtones par le développement de leurs capacités, la formation de groupes de discussion, la prévention, la sensibilisation et l'égalité des chances. À cette fin, il est important de créer de nouvelles idées, d'accumuler les connaissances et de partager collectivement la rétroaction. Historiquement, l'association a reconnu que la santé et le bien-être des femmes créent un sentiment de guérison. Elle reconnaît que les femmes autochtones jouent un rôle important en tant qu'agentes de changement positif et durable pour leurs communautés. Le soutien du développement de leur leadership personnel est un appui au développement communautaire. L'AWAPEI a pour devise : « Créer des femmes plus fortes crée des communautés plus fortes ».



APERÇU OPÉRATIONNEL

NWAC Organization Chart

Last Updated: August 13, 2018



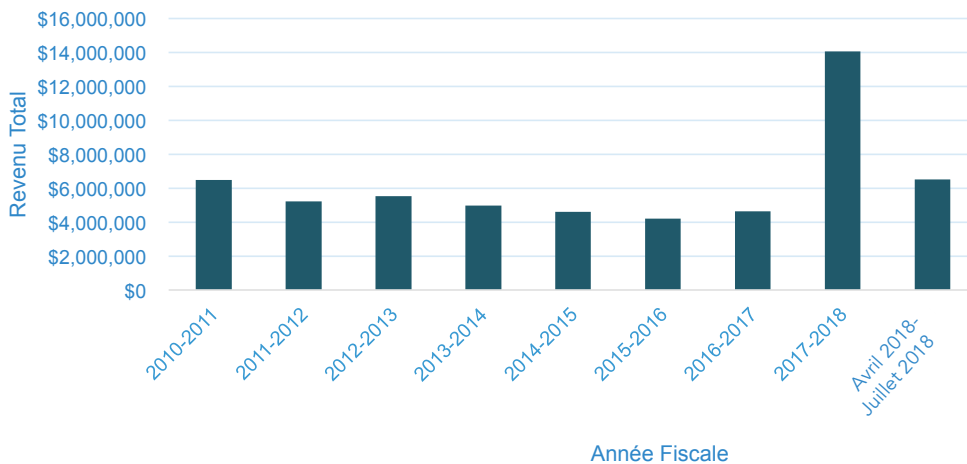
L'an dernier, l'AFAC a connu une croissance importante et elle a amélioré ses capacités. Le conseil exécutif, les comités permanents et les comités spéciaux ont renouvelé le cadre de référence, approuvé des politiques, établi un nouveau plan stratégique et révisé les règlements administratifs actuels.

L'organisation a remis son administration financière à l'heure par la mise en œuvre d'approches modernisées et la diversification du financement, et elle est partie à la recherche de revenus à l'extérieur des sources gouvernementales. L'AFAC a mis en œuvre un système de paye actualisé et automatisé, embauché un contrôleur/

comptable agréé interne et réalisé un examen préliminaire de son manuel des procédures financières. L'AFAC a également centralisé la gestion des finances, diversifié les sources de financement et embauché deux rédactrices de propositions à plein temps pour se concentrer sur le financement de l'organisation.

La nouvelle stratégie de l'AFAC a produit des résultats financiers impressionnants. Les revenus étaient en baisse depuis plusieurs années, mais ce changement d'orientation a eu pour effet d'accroître les revenus, qui sont passés de 4 651 630 \$ en 2016-2017 à 14 072 244 \$ pour l'année financière 2017-2018.

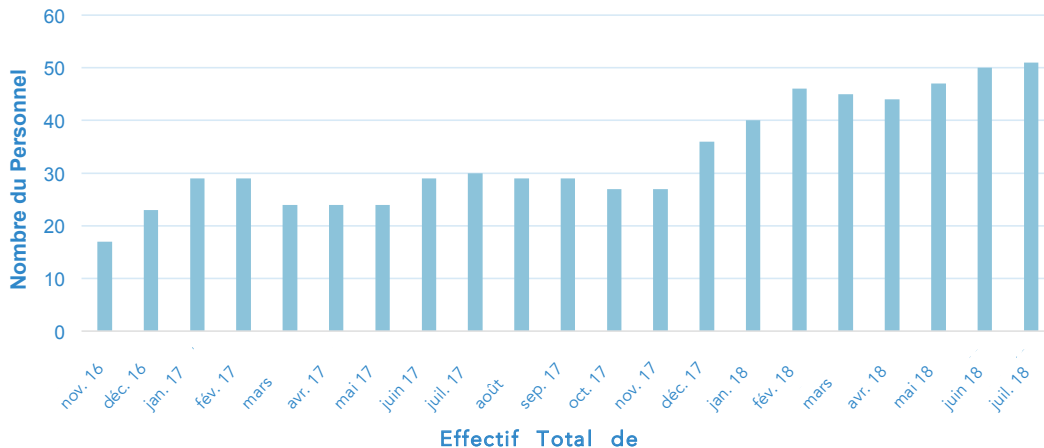
Revenu total de L'AFAC 2009-2017



Ce financement additionnel a permis à l'AFAC de développer son effectif interne, le personnel étant passé de 24 personnes à la fin d'avril 2017 à 51 personnes en juillet 2018. Cette capacité accrue nous a permis d'améliorer le service des finances, le service Affaires, emploi et développement social, le service Affaires internationales et le service Santé par l'ajout de postes clés et la création de nouvelles unités : Projets et événements spéciaux, Groupe d'intervention juridique, Ressources humaines, Communications, Promotion des jeunes, Politiques stratégiques et un service organisationnel.



Nombre total du Personnel de l'AFAC Nov 2016- Juin 2018



Cette capacité accrue a permis à l'AFAC de faire monter en flèche sa présence sur les réseaux sociaux, de se concentrer davantage sur la promotion des jeunes, de mieux répondre aux demandes du gouvernement d'éclairer ses politiques par une analyse de genre culturellement pertinente et d'offrir davantage de formation, d'outils et de ressources aux femmes, filles et personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones. Le service Promotion et développement des jeunes de l'AFAC a accentué la promotion des jeunes dans toute l'organisation. L'AFAC a établi un service de ressources humaines, créé un cadre de gestion des ressources humaines et embauché une aînée pour travailler avec les Ressources humaines afin d'intégrer au milieu de travail des pratiques culturelles et le savoir traditionnel.

L'AFAC améliore ses opérations internes par des activités de production de rapports administratifs standardisées, et un système de gestion des tâches est à l'étape de la conception pour surveiller les budgets des projets, l'état d'avancement de leur réalisation et les produits livrables. Ce système de contrôle accompagnera des prévisions financières et une supervision des budgets plus rigoureuses. Le personnel financier recevra une formation avancée en comptabilité des organisations à but non lucratif et le contrôleur utilisera les rapports de renseignements pour analyser les données financières de l'organisation.

Intégrer la culture, la santé et le bien-être

Il est essentiel d'intégrer au milieu de travail un cadre holistique culturellement pertinent afin de favoriser un environnement sain pour les organisations autochtones. Une approche holistique assurera le respect et le soutien du bien-être spirituel, physique, émotionnel et mental de vos employés. Le fait d'intégrer la culture à l'organisation permettra aux employés autochtones de se sentir en sécurité dans leur identité et de créer un espace pour favoriser chez les employés non autochtones une compréhension fondamentale des visions autochtones du monde, ce qui inspirera un sentiment de respect et de communauté entre les membres du personnel.

L'aînée en résidence de l'AFAC dirige des enseignements traditionnels, des ateliers et des séances de formation avec le personnel, qu'elle conseille sur des moyens d'intégrer la culture et les enseignements traditionnels en milieu de travail; elle est aussi à la disposition du personnel à qui elle offre son soutien tout au long de la journée de travail.



« Pour tout le personnel de l'AFAC, la purification par la fumée d'herbes sacrées favorise un mode de vie sain. C'est un outil puissant à intégrer au travail de tous les jours. À l'AFAC, mon rôle est de veiller à ce que la santé et le bien-être fassent partie du milieu de travail. Je commence chaque journée en me rendant à tous les étages avant l'arrivée du personnel pour purifier les locaux, de manière à ce que tous ceux qui y travaillent y trouvent une énergie positive. Les employées sont toujours les bienvenues dans mon bureau où nous pouvons nous entretenir en privé, au besoin, pour accentuer davantage l'importance de la culture et de la communauté dans notre milieu de travail. »

— Roseann Martin, aînée conseillère de l'AFAC



Le nouveau domicile de l'AFAC

Enfin, nous avons acheté un nouvel immeuble de bureaux, situé au 120, promenade du Portage, à Gatineau, au Québec, rétablissant les capitaux de l'organisation pour la première fois depuis que l'AFAC a vendu ses locaux précédents, en 2009. Cet emplacement permanent nous permettra de réaliser des économies considérables par comparaison aux dépenses actuelles comme la location de locaux de bureaux, de loger l'effectif en expansion de l'AFAC et nous permettra d'accueillir de nouvelles activités lucratives. La souplesse que permettent des flux de revenus indépendants est essentielle à la stabilité à long terme de l'AFAC, malgré des sources de financement diversifiées, puisque 84 % du total des revenus de l'AFAC provenait encore du financement de projets par le gouvernement fédéral.

Cette forme de financement est approuvée sporadiquement tout au long de l'année, souvent quelques mois avant la fin de l'année financière. Dans cette optique, le nouvel immeuble accueillera plusieurs activités lucratives qui pourront soutenir le travail de l'AFAC en matière de promotion et de défense des droits et des intérêts, de projets, de programmes et d'opérations.

Aller de l'avant

La reformulation de l'image et de la vision est une étape importante en vue de réaliser la vision de possibilités accrues sur le plan social, politique et économique pour les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre au Canada. L'AFAC poursuivra sa recherche de financement de base stabilisé et augmenté, de projets à plus long terme et de flux de revenus souples. Ces étapes vont contribuer à stabiliser le milieu de travail pour le personnel de l'AFAC et à améliorer les programmes et les services, qui seront constamment accessibles aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

Les activités, les programmes et les projets continus en matière de promotion et de défense des droits et des intérêts prendront de l'ampleur, notamment en ce qui concerne l'emploi, le travail et le commerce, la santé, le logement, la sécurité et la prévention de la violence, les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les soutiens des jeunes et des aînées, la justice et les droits de la personne, l'environnement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et les affaires internationales.

PROJETS SPÉCIAUX : LE NOUVEAU DOMICILE DE L'AFAC



L'AFAC rénove actuellement l'immeuble situé au 120, promenade du Portage pour en faire une plaque tournante de l'innovation sociale et culturelle pertinente sur le plan culturel pour l'offre de services holistiques appropriés.

Nous tiendrons compte des suggestions des jeunes, des aînés et des gardiens du savoir traditionnel, hommes et femmes, et du comité de l'immeuble du conseil d'administration de l'AFAC, en particulier en ce qui concerne des façons d'intégrer dans tout l'immeuble des moyens de favoriser la guérison et d'honorer et commémorer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et leurs familles.

La collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires restera une partie importante de la planification et la mise en œuvre de ce lieu de rassemblement.

Les partenaires, actuels et potentiels sont, notamment :

- ◆ Emploi et Développement social Canada;
- ◆ Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada;
- ◆ Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- ◆ Patrimoine canadien;
- ◆ Bibliothèque et Archives Canada;
- ◆ Condition féminine Canada.

Le nouvel immeuble abritera aussi les bureaux administratifs de l'AFAC pour notre programmation actuelle.

Cet emplacement permanent nous permettra de réaliser des économies considérables par comparaison aux dépenses actuelles comme la location de locaux de bureaux, logera l'effectif en expansion de l'AFAC et nous permettra d'accueillir de nouvelles activités lucratives.

Les locaux qui serviront à la présentation d'ateliers et de cours de formation constituent la principale initiative lucrative de l'AFAC; nous offrirons de la formation et des ateliers culturellement pertinents fondés sur la notion de genre à des intervenants du secteur privé et du secteur public, y compris les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, les forces de l'ordre, les éducateurs et les prestataires de soins de santé. Nous offrirons également ces locaux d'ateliers en location pour la tenue de rassemblements et de réunions. Ces locaux pour la tenue d'ateliers et d'activités de formation représentent une première étape vers l'autosuffisance et la stabilité financière de l'AFAC, tout en créant des occasions pour des organisations externes de développer leurs capacités de formation et d'éducation culturellement pertinentes.





Originelle



La boutique de l'AFAC – Originelle

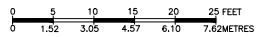
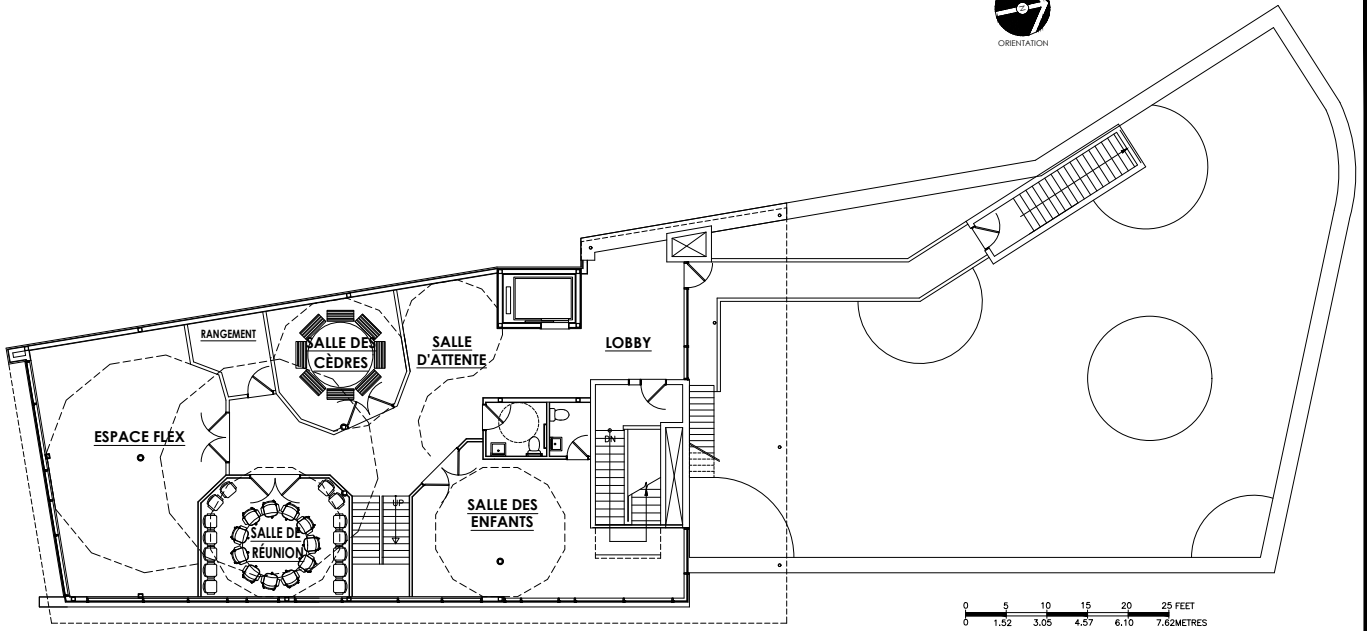
Le rez-de-chaussée à l'avant du nouvel immeuble sera un espace commercial. La boutique de l'AFAC, Originelle, est spécialisée en objets d'art, accessoires et cadeaux-souvenirs produits par des femmes et des personnes autochtones de diverses identités de genre, artistes débutantes aussi bien qu'établies, ainsi que des designers non binaires, où les œuvres d'artisans locaux, nationaux et internationaux seront en vedette. Une section internationale sera consacrée à des produits artisanaux de femmes autochtones d'ailleurs dans le monde, notamment d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des États-Unis.



Le café de l'AFAC – Café Bouleau

Le café de l'AFAC, Café Bouleau, offrira un menu moderne exceptionnel, conçu par des cheffes cuisinières autochtones. Des éléments de conception autochtone et des matériaux de construction respectueux de l'environnement seront intégrés au local lui-même, et l'efficacité énergétique sera de rigueur. Un comité consultatif spécial, formé de gardiennes du savoir et d'aînées autochtones conseille les architectes et le décorateur d'intérieur pour assurer une infusion de culture et d'enseignements autochtones dans toute la place. L'AFAC travaille à l'élaboration du concept et de l'image du Café Bouleau avec une aînée, une cheffe cuisinière autochtone et une entreprise autochtone de conception graphique et de gestion de marques.

Les activités lucratives contribueront aussi à la stabilité financière de l'AFAC, puisque tous les revenus soutiendront ses activités et programmes à but non lucratif, notamment de promotion et défense des droits et intérêts. Ce financement souple nous aidera à créer un milieu de travail plus stable et favorisera l'accès constant aux programmes et aux services pour les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.



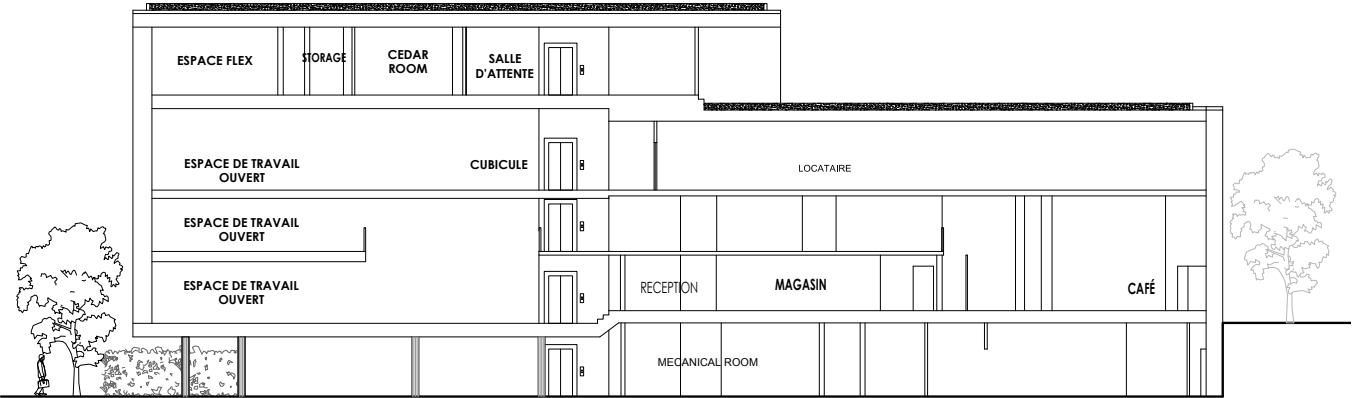
PLAN 4ÈME ÉTAGE
ÉCH: 1/125

NO. DATE	DESCRIPTION	ASS.
01 20180420	DESSINS PRÉLIMINAIRES	P.T.
02 20180716	C.C.U.	P.T.

Pierre J. Tabet architecte
167 De Roxbroune Gatineau, Qc. J8T 7Y6
Tel: 819-558-3994 / Cell: 813-797-5270 / Fax: 819-246-4312
Courriel : pierre.tabet@architecte@gmail.com



L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA 120 PROMENADE DU PORTAGE, GATINEAU QC	
Titre	Échelle 1/125
PLAN DU 4È ÉTAGE	
Date: 20180716	Dessiné: P.T., E.B.
Révisé: 0	Verifié: P.Tabet
Dessin No.	A-340



SECTION TRANSVERSALE
ÉCH: 1/150

NO. DATE	DESCRIPTION	ASS.
01 20180420	DESSINS PRÉLIMINAIRES	P.T.
02 20180716	C.C.U.	P.T.

Pierre J. Tabet architecte
167 De Roxbroune Gatineau, Qc. J8T 7Y6
Tel: 819-558-3994 / Cell: 813-797-5270 / Fax: 819-246-4312
Courriel : pierre.tabet@architecte@gmail.com



L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA 120 PROMENADE DU PORTAGE, GATINEAU QC	
Titre	Échelle 1/150
SECTION TRANSVERSALE	
Date: 20180716	Dessiné: P.T., E.B.
Révisé: 0	Verifié: P.Tabet
Dessin No.	A-400



RAPPORTS DES SERVICES



LE SERVICE PROJETS SPÉCIAUX

Message de la directrice de Projets spéciaux

Mon équipe et moi travaillons directement avec les communautés autochtones; nous nous déplaçons pour aller dans les communautés rencontrer les gens, donner des ateliers et écouter ce qu'ont à dire de vive voix les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. J'aime beaucoup le fait que ma fonction me donne l'occasion de rencontrer des gens si extraordinaires et d'entendre directement leurs commentaires et leur réaction à nos ressources; c'est un des aspects de mon travail que je préfère.

M'inspirant de mon expérience de l'enseignement et du travail dans le Nord, combinée à celle de ma fantastique équipe de projets et aux leçons tirées des initiatives passées de l'AFAC, nous sommes en mesure de développer beaucoup de ressources. Nous visons l'élaboration de trousseaux d'outils et de ressources créatives et interactives, qui répondent aux besoins de divers groupes et individus, notamment des ressources particulières aux enfants et aux jeunes.

J'ai beaucoup de chance de travailler avec une équipe aussi talentueuse et dévouée, qui se dépasse constamment pour répondre aux besoins des communautés autochtones. Au cours de l'année qui vient, nous allons continuer à travailler pour apporter aux communautés des ressources culturellement adaptées, qui tiennent compte des différences de genre, et nous sommes très enthousiastes à la perspective de donner à encore plus de communautés l'occasion de suivre les ateliers que nous offrons déjà.

- Danielle Lepine, directrice de Projets spéciaux

Résumés de projets



REFAA

Le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) en est à sa sixième année de fonctionnement et continue à dialoguer avec les femmes autochtones et à épauler des entrepreneures, établies et aspirantes de tout le pays. La conférence REFAA est l'événement phare du projet; celle de cette année, qui a eu lieu à Saskatoon, en Saskatchewan, était la cinquième conférence annuelle REFAA.

Cette année, des femmes de tout le Canada se sont rassemblées pendant deux jours et demi pour s'entraider et apprendre les unes des autres. Entre autres sujets abordés à la conférence cette année : les réseaux sociaux, le financement et la création d'un argumentaire de vente.

Les participantes ont également eu l'occasion d'entre les récits d'autres femmes d'affaires autochtones et de leur poser des questions sur leur parcours. Par exemple, les quatre animatrices, Wendy Whitebear, Bevann Fox, Melissa Obey et Samantha Racette, se sont réunies pour parler de leurs expériences de femmes d'affaires accomplies. Ces panellistes ont pu partager des expériences personnelles avec les participantes, leur offrir des conseils et répondre à leurs questions. Citons notamment les conseils suivants : ne vous précipitez pas, prenez le temps qu'il faut pour établir votre plan d'affaires ou lancer votre entreprise, prenez soin de vous-même, soyez fidèle à vous-même et ayez votre culture à cœur. Elles ont parlé aussi de l'importance de ne pas être définie seulement comme entrepreneure autochtone, mais d'être perçue plutôt comme entrepreneure d'abord.



L'AFAC plaide avec ferveur pour l'adoption d'un mode de vie sain, tout en donnant son appui aux femmes d'affaires autochtones. Pour mieux souligner cette orientation, il y avait à la Conférence REFAA un atelier qui visait à aider les femmes en soulignant l'importance pour elles de prendre soin d'elles-mêmes. Se lancer en affaires n'est pas de tout repos, il faut y mettre beaucoup de temps. On peut facilement être débordée et se surmener.

On insistait dans cet atelier sur le fait que l'entreprise ne peut pas être une réussite à long terme si l'entrepreneure n'est pas capable de prendre soin d'elle-même. Les femmes ont beaucoup de difficulté à prendre le temps de s'occuper d'elles-mêmes, mais c'est essentiel. Il faut faire attention aussi à ce qui occupe l'esprit; si on regarde des émissions ou si on lit des publications négatives, on peut intérioriser cette négativité. Les femmes ont besoin d'avoir de la compassion envers elles-mêmes; c'est une question d'estime de soi. Il ne faut pas confondre l'estime de soi et la valeur externe d'une personne. Les femmes d'affaires ne doivent pas l'oublier dans le développement de leur entreprise.

Entre autres suggestions faites dans le cadre de cette séance, on conseillait aux participantes de bien manger, de faire de l'exercice (marcher, faire du yoga, trouver des vidéos d'exercice sur YouTube), se garder du temps pour soi, se reposer quand on est malade et prendre du temps pour sa famille. Cet atelier insistait sur le fait qu'on ne peut pas créer de grandes œuvres si on est épuisée; il est donc très important pour les entrepreneures de se reposer suffisamment.

De plus, la conférence REFAA offrait un débouché à des artistes et marchandes locales pour exposer leurs produits et établir des liens avec d'autres entrepreneures.

Dans l'avenir, l'AFAC entend continuer d'offrir annuellement la conférence REFAA, comme nous l'avons fait au cours des cinq dernières années. Cette conférence est devenue une ressource importante pour les femmes d'affaires autochtones. Celles qui y participent reçoivent des outils qui favorisent la prospérité de leurs entreprises. Elles ont également établi des relations à long terme avec d'autres entrepreneures qui font partie du réseau, dans leur région et à l'échelle du pays.

De plus, l'AFAC a amélioré le site Web du REFAA; l'accès aux ressources et le soutien aux entrepreneurs y sont plus faciles. Le site Web comprend une trousse d'outils pour l'entrepreneuriat autochtone élaborée par l'AFAC, qui couvre des sujets comme les modèles d'affaires, la mise en marché et le financement d'une entreprise. L'AFAC fera également la promotion des femmes d'affaires autochtones dans sa boutique, en ligne et dans le nouveau local, à Hull, au Québec. La boutique, Originelle, offrira en vente des articles d'artisanat confectionnés par des femmes autochtones. Ainsi, l'AFAC continuera d'appuyer les entrepreneures autochtones et créera un marché pour leur marchandise, ajoutant à leur réussite et au rayonnement de l'AFAC en faisant la promotion de la prospérité et de la sécurité économiques par le travail autonome.



Bien que l'AFAC se concentre sur la vie des femmes et des enfants autochtones, nous reconnaissons que le bien-être financier de tous les peuples autochtones est essentiel pour atteindre une vie indépendante et saine.



**Santé et
richesse
financières**

9:00 AM - 4 Aug 2018

2 Retweets 3 Likes



Santé et richesse financières

Le programme de formation 2018 de Santé et richesse financières est le troisième volet de l'objectif que l'AFAC s'est fixé d'offrir aux femmes autochtones une formation financière. Ce projet met l'accent sur quatre produits livrables principaux : l'examen des ressources des années précédentes, l'élaboration d'une trousse d'outils, la prestation de deux présentations pilotes et la consignation de la réussite du projet dans un rapport final.

La création d'une nouvelle image, de l'éducation financière à la santé et la richesse financières, était un aspect clé du projet. Le titre « Éducation financière » pouvait laisser entendre que les participantes sont en quelque sorte illettrées; le changement de titre, devenu Santé et richesse financières, évoque une image plus favorable et envoie un message plus positif.

Nous avons commandé un nouveau logo pour tous les documents de Santé et richesse financières, ce qui fait partie de la nouvelle image de l'AFAC. Le nouveau logo évoque la croissance et le bien-être, ce qui correspond aux objectifs globaux du projet. L'AFAC espère que toutes les Autochtones qui suivront cette formation verront leur santé financière s'améliorer et qu'elles feront l'acquisition de nouvelles connaissances, qui les aideront à devenir plus indépendantes sur le plan financier.

La trousse de Santé et richesse financières a été élaborée pour commencer avec les connaissances de base en santé financière, pour passer ensuite à des questions plus complexes. Dans toute cette trousse, l'AFAC recommande aux participantes de communiquer avec des experts lorsque le besoin s'en fait sentir. L'AFAC n'est pas un conseiller financier et le personnel de l'AFAC ne peut pas offrir des conseils sur des éléments particuliers comme l'investissement. Cependant, nous sommes en mesure d'offrir des connaissances générales et de faire des recommandations, tout en indiquant les ressources adéquates.

Le vocabulaire des sujets financiers est très particulier. Pour aider les participantes pendant leur



formation et par la suite, une liste détaillée du vocabulaire est présentée dans la première section de la trousse. On y trouve des explications en langage simple de termes qui peuvent être nouveaux, complexes ou trompeurs pour les participantes.

La deuxième section de cette trousse d'outils porte sur des moyens d'atteindre l'indépendance financière. Cette trousse d'outils a pour but d'améliorer les connaissances et la confiance des participantes afin de réduire leur dépendance envers les autres. Apprendre à connaître les finances, tout en prenant confiance en soi pour devenir plus indépendante financièrement permet aux femmes de prendre soin d'elles-mêmes et de leur famille. Malgré des circonstances changeantes, cette trousse d'outils permet aux femmes autochtones d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter par l'adoption d'approches et de solutions souples aux problèmes qui peuvent survenir.

Choisir un compte en banque est un autre sujet couvert par cette trousse d'outils, de même que l'assurance vie, habitation et automobile; les budgets; la planification; les épargnes; les cotes de crédit; les prêts et les taxes et impôts.

Cette trousse d'outils progresse de manière à ce que les sujets puissent s'adjoindre les uns aux autres pour former un flux logique. Les participantes apprennent à maîtriser les rudiments de l'indépendance financière, puis elles étendent leurs connaissances à mesure qu'elles avancent dans la trousse d'outils, pour arriver à une compréhension maximale.

Veiller à ce que les documents soient aussi accessibles que possible pour différents groupes d'âge et niveaux de scolarisation était une priorité de ce projet. À cette fin, le langage utilisé est volontairement choisi au niveau scolaire élémentaire supérieur et la matière est présentée sans présumer une quelconque connaissance préalable chez les participantes. On assure ainsi qu'un large éventail de participantes puissent s'y engager véritablement, pour que la formation produise de meilleurs résultats.

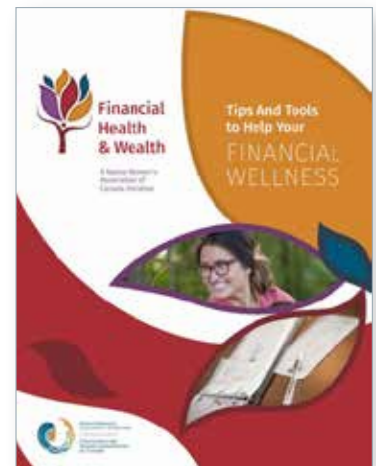
Dans sa version finale, la trousse d'outils compilait la matière en un livre comprenant de multiples exemplaires de formulaires, de listes et de tableaux. Ainsi, les participantes peuvent faire les exercices de budgétisation pendant la formation et disposer d'exemplaires supplémentaires à utiliser par la suite, ce qui fait du manuel un outil réutilisable et prolonge les bénéfices de la formation dans le temps. La trousse comprenait aussi une chemise de carton que les participantes peuvent utiliser pour conserver de la documentation financière importante et les reçus de leurs achats pour faciliter le suivi de leurs dépenses, ce qui favorise l'acquisition de bonnes habitudes organisées.

Ce cours est modelé sur un style de salle de classe, c'est-à-dire que les groupes étaient volontairement petits pour permettre la discussion et les questions avec une seule animatrice. Les petits groupes avec une présentatrice permettent à l'organisatrice d'établir des liens avec les participantes, ce qui favorise l'engagement et garantit que l'enseignante pourra répondre à toutes les questions.

L'AFAC a tenu deux séances pilotes de Santé et richesse financières, une à Wakefield, au Québec, et l'autre à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Les deux séances ont remporté un franc succès. D'après les formulaires de rétroaction, la majorité des participantes ont apprécié la formation et se sentaient après l'avoir suivie mieux préparées financièrement qu'elles ne l'étaient auparavant. Toutes les participantes ont dit qu'elles recommanderaient cette formation à d'autres et l'une d'entre elles a déjà commencé à le faire.

Bon nombre de participantes ont suggéré que ce cours devrait être offert aux élèves de niveau secondaire, à la génération suivante et directement dans les réserves partout au Canada. Beaucoup de participantes ont également mentionné que ce cours leur avait ouvert les yeux et procuré une occasion de se concentrer sur leurs finances pendant une période prolongée.

L'AFAC ajuste actuellement cette formation pour en faire une activité d'un jour que nous offrirons dans les nouveaux locaux d'ateliers du nouvel immeuble de l'AFAC. De plus, l'AFAC s'applique à produire un livret de moindres dimensions, qui ne comprendra que les outils et les questions, pour servir de guide de l'indépendance financière.





L'AFAC fournit un guide de ressources pour les femmes, les filles et les gens de divers genre autochtones qui fuient la violence domestique



12:00 PM - 11 Aug 2018

14 Retweets 9 Likes



Vous n'êtes pas seule

L'AFAC a produit la trousse d'outils *Vous n'êtes pas seule* pour appuyer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones dans les efforts qu'elles font pour vivre sans violence. Dans cet atelier de « formation de formateurs », les participantes venaient de partout au Canada pour parler de violence conjugale, s'informer à ce sujet et au sujet de méthodes pour aider les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones à fuir les situations de violence.

La séance pilote comptait 21 participantes, venant toutes de différentes organisations de huit provinces et des trois territoires. Chacune des organisations représentées dessert de 20 à 100 % des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

La sélection des participantes à la formation assurait la représentation de Premières Nations, de Métisses et d'Inuites et celle d'organisations rurales et urbaines. De plus, les participantes à la formation venaient d'un vaste éventail d'expérience, notamment dans des refuges, des loges de guérison et des maisons de transition. Les participantes à l'atelier ont grandement apprécié la diversité, qui créait pour elles des occasions d'apprendre les unes des autres, y compris dans la planification et la préparation d'ateliers ensemble pour répondre aux besoins particuliers de chaque cliente.

Cette année, l'AFAC a intégré les suggestions des années précédentes dans la nouvelle documentation du projet *Vous n'êtes pas seule*, pour qu'elle contienne plus d'information de base sur l'histoire et la culture

autochtones, ce qui peut être utile à celles qui travaillent avec des Autochtones et qui ont besoin de plus de contexte. L'AFAC a également rendu la trousse d'outils plus inclusive pour tous les genres en adoptant un langage non sexiste.

La trousse d'outils comprend quatre modèles d'ateliers et une variété d'activités correspondant à chacun des thèmes des ateliers. Ce sont :

1. Qu'est-ce que la violence conjugale?
2. Êtes-vous dans une relation abusive?
3. Planifier votre départ
4. Après votre départ

La prestation de ces activités est souple, elles peuvent être offertes aux clientes en groupe ou individuellement.



La formation comprend les documents suivants :

- ❖ **Manuel Vous n'êtes pas seule** : Ce livret s'adresse aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones qui fuient la violence conjugale. Elles peuvent participer à quatre ateliers principaux avec une animatrice Vous n'êtes pas seule.
- ❖ **Guide des ressources Vous n'êtes pas seule** : Ce livret énumère les refuges, maisons de transition et organisations de soutien auxquels les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones en situation de violence conjugale peuvent avoir accès pendant et après une crise.
- ❖ **Livret sur le plan de sécurité communautaire** : Ce livret renferme de l'information importante et nécessaire pour les personnes qui fuient la violence, comme les coordonnées de lieux sûrs où aller et autres coordonnées importantes. Ce livret peut présenter un problème pour la sécurité des participantes; c'est pourquoi l'AFAC leur conseille de bien le dissimuler.
- ❖ **Signet ressources Vous n'êtes pas seule** : Ce signet peut servir pendant les ateliers; on y trouve la liste de différentes organisations d'aide en cas de crise avec leurs coordonnées.
- ❖ **Guide de la facilitatrice Vous n'êtes pas seule** : Le guide inclut de l'information générale au sujet des Autochtones et de leur histoire. Il inclut aussi des grilles pour l'animation d'ateliers, y compris des moyens culturellement appropriés de structurer les ateliers.
- ❖ **Vidéo d'instructions pour les formatrices de Vous n'êtes pas seule** : Les vidéos de formation aussi des ressources dont on peut se servir pour animer des ateliers. On y présente des conseils pour bien animer les ateliers. Chaque atelier y est passé en revue pour montrer à quoi devrait ressembler un atelier de groupe.
- ❖ **Présentation PowerPoint** : Présentation PowerPoint utilisée dans l'atelier de formation des formateurs à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard.

Dans l'ensemble, les participantes ont dit que les grilles fournies dans la documentation étaient utiles et qu'elles allaient certainement s'en servir avec leurs clientes. L'inclusivité du matériel et le langage non sexiste ont été bien reçus, tout comme la diversité dans la représentation des participantes. De nombreuses femmes autochtones ont pu partager leur histoire et les femmes non autochtones en ont appris beaucoup au sujet des obstacles supplémentaires et des problèmes que connaissent les femmes autochtones.

La formation Vous n'êtes pas seule a fourni l'occasion non seulement de se familiariser avec la documentation pour venir en aide aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones qui fuient la violence, mais aussi d'apprendre comment les autres présenteraient leurs ateliers. Les participantes ont convenu de tenir des ateliers dans leurs refuges et leurs communautés, qui se trouvent un peu partout au Canada.

Si nous obtenons plus de financement, nous aimerions donner suite à différentes recommandations des participantes pour améliorer la trousse d'outils existante et continuer à faire rayonner la réussite de cette initiative.



Les femmes, les filles et les gens de divers genre autochtones, méritent d'être entendus et ont le droit de vivre et d'être en sécurité. Si vous avez besoin de parler à quelqu'un, rappelez-vous que vous n'êtes pas seul. Appeler le numéro ci-dessous et parler à quelqu'un aujourd'hui.

Talk 4 Healing (EN/FR) is a helpline that provides culturally sensitive counselling, advice and support to Indigenous Women. Services available in Ojibway, Dji-Cree and Cree

1-855-554-4325 24/7 or online at www.talk4healing.com

First Nations and Inuit Hope for Wellness Help Line (EN/FR) provides culturally grounded assessment, referrals, support in times of crisis, and suicide intervention. Services available in Ojibway, Cree and Inuktitut.

1-855-242-3310 24/7

Kid's Help Phone (EN/FR) provides anonymous and non-judgemental support to youth and teens.

1-800-668-6868 24/7 or online at www.kidshelpline.ca

Youth Services Bureau (EN/FR) provides counselling and crisis line for youth and the LGBTQ community in Ottawa and Eastern Ontario; will also make referrals in other cities.

1-877-377-7775 24/7 or online at www.ysbchat.ysb.ca

Thurs to Sun 4pm - 10pm EST

Trans-Lifeline (EN) provides support, information and resources to transgender or questioning people, as well as to their families and friends.

1-877-330-6366 24/7

24 Hour Sexual Assault Line (EN) provides services for women that experience or witness sexual assault.

1-604-876-2622 24/7

Canadian Association of Suicide Prevention provides educational materials and resources. Links to suicide prevention and intervention lines across Canada.

www.suicideprevention.ca

SOS Violence Conjugale (FR) provides confidential assessment, support, information and referral services.

1-800-363-9010 24/7

MMIW Crisis Line (EN/FR) provides support to family, friends and community members who are being impacted by the loss of a missing or murdered Indigenous woman, girl or Two-spirit person.

1-844-413-6649 24/7

Assaulted Women's Helpline (Multiple Languages) provides support, information and referrals for women who have experienced any form of abuse.

1-866-863-0511 24/7

7:00 AM - 11 Aug 2018

5 Retweets 12 Likes





Honorer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones

Axé sur la création de matériel éducatif tenant compte des traumatismes et fondé sur les forces, le projet Honorer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones veut favoriser la résilience chez les jeunes autochtones. Cette documentation a pour but de promouvoir la réconciliation avec le gouvernement du Canada par la reconnaissance et le respect envers les traditions culturelles des peuples autochtones, ainsi que la reconnaissance de toutes leurs innovations et leurs forces. Ce projet a été créé en partie pour rendre hommage aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones disparues ou assassinées.

Projet d'hommage qui consiste à créer un livret s'inscrivant dans le programme pédagogique des écoles partout au Canada. Ce livret a pour but de conforter la résilience et d'aider à établir la réconciliation par des activités fondées sur la force, tout en tenant compte des traumatismes subis. Les programmes peuvent favoriser la réconciliation par la reconnaissance des Autochtones pour ce qu'ils sont et par leur habilitation. De plus, le

respect de leurs riches cultures, croyances, traditions et contributions novatrices contribue encore davantage à l'œuvre de réconciliation.

Activités proposées dans le livret :

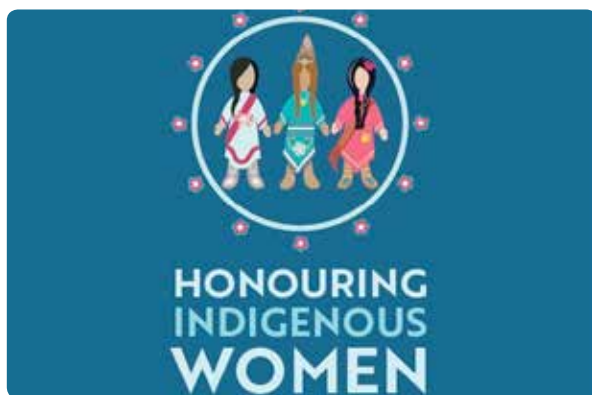
- ◇ **Définir ce que signifient pour vous le respect et l'honneur :** cette activité utilise la tradition du bâton de parole, qui permet à tout le monde de parler et d'être entendu dans le respect.
- ◇ **Activité de pleine conscience :** Cette activité a pour but d'aider celles qui ont de la difficulté à se concentrer sur le moment présent et à se voir nettement.
- ◇ **Activité de recherche de mots et d'autonomisation :** Activité amusante pour les jeunes à faire à mi-chemin de l'atelier.
- ◇ **Activité d'affirmation Je suis, je peux et je vais :** L'activité d'affirmation a pour but d'aider les jeunes à voir les forces et à trouver des moyens d'être ce qu'elles veulent vraiment être.

Composantes additionnelles :

- ◆ Force et diversité des Autochtones
- ◆ Rôles traditionnels des femmes
- ◆ Nettoyer la lentille
- ◆ L'histoire du loupveteau
- ◆ Estimez-vous
- ◆ Durabilité dans la culture
- ◆ Enseignements traditionnels
- ◆ Personnes bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+ dans la culture autochtone
- ◆ Innovations autochtones
- ◆ Brève introduction aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées
- ◆ Aller de l'avant
- ◆ Activité finale et principale – Confection de votre propre poupée sans visage



La trousse pour honorer Les femmes, les filles et les personnes de divers genre autochtones, vise à aider et à comprendre les rôles traditionnels de leurs ancêtres. Nous devons honorer les femmes de nos communautés pour leur puissance.



9:00 AM - 4 Aug 2018

2 Retweets 3 Likes



Poupées sans visage

L'AFAC a emballé l'ensemble du projet dans des sacs à l'intention des participantes aux ateliers, portant un nouveau logo qui met en valeur une image de poupées sans visage. Chaque sac contenait tout le matériel nécessaire pour créer sa propre poupée sans visage afin d'honorer les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. C'étaient, entre autres : des patrons, du feutre et divers accessoires appropriés et culturellement inclusifs, entre autres des ceinturons métis, des plumes et des bottes de fourrure.

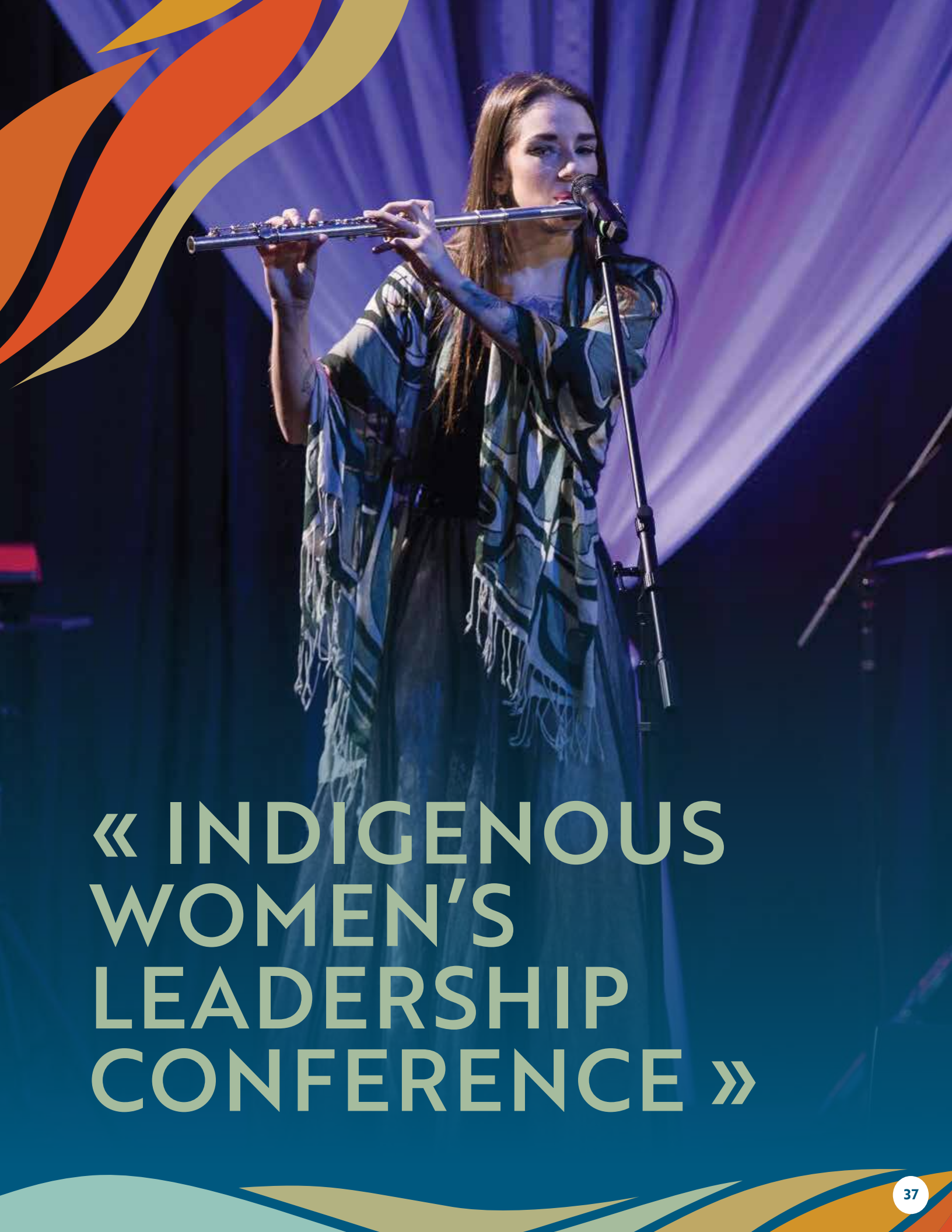
L'AFAC a réalisé une séance de formation pilote avec des jeunes, autochtones et non autochtones de l'école Maniwaki Woodlands, de la classe d'anglais de 1^{re} année du secondaire (7^e année) et la classe des arts plastiques. L'AFAC s'est assurée que les genres étaient également représentés. Les participants ont vraiment aimé l'atelier et ils étaient tous réceptifs aux enseignements. La prestation favorisait la compréhension et la participation des garçons comme des filles.

Le projet a été extrêmement bien reçu pendant le pilote initial et les enseignantes ont dit que la matière enseignait des concepts avancés de manière facile à comprendre. Dans l'école où l'AFAC a piloté le projet, les enseignantes ont réservé un espace dans le corridor pour placer les poupées sans visage créées par les élèves et pour afficher de l'information sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

L'école voulait que l'AFAC revienne et refasse le projet avec d'autres classes et finalement avec toute l'école. L'AFAC a également été contactée par l'école Windfield, à North York (Conseil scolaire du district de Toronto), qui demandait la présentation d'un projet de poupées sans visage avec un groupe de leadership pour les filles.

Compte tenu de toute la rétroaction positive que nous avons reçue pendant la réalisation à la phase pilote, on peut dire que le projet a remporté un énorme succès. La signification de ce projet et des enseignements transmis est d'une importance vitale pour favoriser la résilience chez les jeunes et attirer très respectueusement l'attention sur la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

L'AFAC espère présenter d'autres ateliers pour faire rayonner les enseignements et élargir le projet Honorer les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones, surtout la création d'autres poupées sans visage, pour favoriser la résilience chez les jeunes et continuer d'avancer dans la voie de la réconciliation.



« INDIGENOUS WOMEN'S LEADERSHIP CONFERENCE »



En novembre 2017, des femmes, des membres de communautés et des intervenantes autochtones se sont rassemblées au Centre des congrès Infinity, à Ottawa, sur le territoire traditionnel non cédé de la Nation algonquine anishinabeg, à l'occasion de l'« Indigenous Women's Leadership Conference » [conférence sur le leadership des femmes autochtones]. Organisée par l'Association des femmes autochtones du Canada en partenariat avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, l'événement qui s'est déroulé sur deux jours célébrait le leadership et l'excellence entrepreneuriale des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites de tout le pays.

L'échange culturel qui a eu lieu le soir de l'ouverture donnait aux invitées l'occasion de s'immerger dans la culture autochtone, mettant en valeur de la nourriture, de la musique et des vêtements autochtones pendant que les participantes faisaient connaissance, tout en savourant des bouchées d'inspiration autochtone. Dans la foule se trouvaient des femmes autochtones vêtues de tenues traditionnelles, auxquelles se joignaient des déléguées autochtones du Mexique portant leurs propres vêtements traditionnels. Les participantes étaient reçues dans la grande salle, où l'aînée Mae Louise Campbell a offert la bénédiction pour le festin de la soirée. Tandis que les invitées entamaient leur repas, les divertissements ont commencé par le défilé de mode de femmes autochtones, coordonné par l'organisation Unlty Entertainment dirigée par des jeunes autochtones. Les modèles autochtones portaient des bijoux faits main par Kelly Nahwegahbow, qui accentuaient les vêtements de

chaque créatrice de mode. Les modèles entamaient leur circuit sur le devant de la scène, avant de faire le tour de la pièce, assurant ainsi une vue fantastique à toutes.

Une série de panels d'expertes ont eu lieu, soulignant les réalisations des femmes autochtones cheffes de file. Un service d'interprétation était offert en français et en inuktitut. La maîtresse de cérémonie, Jessica Dumas, a inauguré la rencontre par la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé de la Nation algonquine anishinabeg, avant de saluer la présence des ministres et des déléguées internationales qui représentaient le Mexique, le Pérou, la Bolivie, la Colombie, le Guatemala les États-Unis et l'Australie, ainsi que des femmes autochtones novatrices de tout le Canada. L'aînée Susan Avingaq a prononcé une prière d'ouverture en inuktitut et allumé le qulliq traditionnel. L'aînée Roseanne Martin, qui représentait la Première Nation de Listuguj, a prononcé une prière d'ouverture dans sa langue traditionnelle, avant d'expliquer qu'il s'agissait de la prière des sept directions, qui lui a été enseignée il y a de nombreuses années. Enfin, l'aînée Jo MacQuarrie, Métisse d'ascendance crie et française qui travaille avec la Nation métisse de l'Ontario, a prononcé une troisième prière, remerciant le Créateur et les esprits des ancêtres d'être là et remerciant la Nation algonquine pour son hospitalité puisque la réunion avait lieu sur son territoire. Elle a ensuite entonné le chant d'honneur mi'kmaw en s'accompagnant de son tambour.

Après les mots de bienvenue de la directrice générale de l'AFAC, Lynne Groulx, la présidente de Pauktutit Inuit Women of Canada, Rebecca Kudloo et la présidente

des Femmes Michif Otipemisiwak, Melanie Omeniho, la présidente de l'AFAC, Francyne Joe a exprimé sa gratitude pour l'occasion qui lui était donnée en tant que présidente de l'AFAC de rencontrer tant de femmes autochtones de tout le Canada.

L'honorable ministre Carolyn Bennett a salué les déléguées du Mexique, qui allaient participer aux réunions trilatérales entre les États-Unis, le Canada et le Mexique sur la violence envers les femmes autochtones, et l'honorable ministre Maryam Monsef a exprimé l'espoir que les femmes autochtones présentes raconteraient leurs expériences pour élever et inspirer l'assistance.

Les panels étaient facilités par Cheryl McKenzie, journaliste de radiotélédiffusion, animatrice et productrice d'ascendance anishinabek et crie, mieux connue comme animatrice du bulletin de nouvelles d'une demi-heure présenté chaque soir au Réseau de télévision des peuples autochtones et de l'émission d'affaires publiques InFocus.

Dans l'ensemble, la Conférence sur le leadership des femmes autochtones a remporté un immense succès, mettant en valeur le leadership et l'excellence en entrepreneuriat des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites de tout le Canada.





AFFAIRES, EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Message de la directrice, Affaires, emploi et développement social

C'est avec fierté que nous présentons notre nouvelle directrice du service Affaires, emploi et développement social. Andrea Aiabens est Ojibway de la Première Nation Wiikwemkoong, dans l'île Manitoulin. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'Université Carleton avec majeure en biologie et mineure en psychologie et elle a travaillé pour un organisme autochtone national pendant quatre ans avant de se joindre à l'équipe de l'AFAC, en septembre 2012. Andrea a travaillé à différents projets dans le service Développement du marché du travail de l'AFAC (devenu Affaires, emploi et développement social), y compris l'éducation financière, la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (la SFCEA) et Business & Entrepreneurship Skills Training [formation professionnelle en affaires et entrepreneuriat autochtone] (BEST). Forte de son expérience à l'AFAC et de sa connaissance de l'organisation, elle se réjouit de cette nouvelle occasion qui lui est offerte et elle se mettra rapidement à l'œuvre.

La vision de l'AFAC en matière de programmes et de politiques reflète les besoins des femmes et des personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones et ceux de leurs familles. Cette vision inclut des occasions pour les femmes sur le marché du travail, notamment des possibilités de formation et d'emploi ouvrant la voie à la sécurité financière et au bien-être général.

Par la programmation et les politiques, le service Affaires, emploi et développement social de l'AFAC s'efforce d'améliorer la vie et le bien-être des femmes et personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones. L'AFAC travaille avec le secteur public et l'industrie privée au recrutement d'employés et à leur maintien en poste, la priorité étant accordée à l'établissement de partenariats et de projet porteurs de développement professionnel et de formation.

- Andrea Aiabens, directrice de AEDS

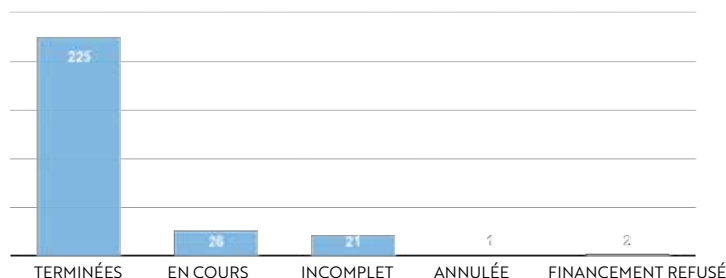
Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA)

Financé par Emploi et Développement social Canada (EDSC), et la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA), le programme de la SFCEA de l'AFAC est une approche intégrée de la programmation relative au marché du travail pour les Autochtones. La SFCEA lie la formation à la demande sur le marché du travail et veille à ce que les femmes et les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones puissent profiter pleinement des possibilités qui sont offertes sur le plan économique. Signataire d'une entente nationale de la SFCEA, l'AFAC s'est engagée à améliorer et renforcer la réalité économique pour les femmes autochtones et les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones à l'échelle du Canada. La prestation du programme de la SFCEA de l'AFAC partout au Canada se fait en partenariat avec les associations provinciales et territoriales membres (APTM), qui offrent le programme au niveau régional. Les coordonnatrices de la SFCEA en place dans les régions offrent des services directement aux clientes, tandis que l'AFAC fournit son soutien aux régions par la coordination et l'administration générale de la SFCEA à l'échelle nationale.

L'AFAC, qui est signataire de la SFCEA depuis plusieurs années, a récemment restructuré le programme pour mieux servir les communautés autochtones. Il est résulté de la phase initiale de cette restructuration le recrutement de deux nouvelles coordonnatrices régionales en compétence et emploi pour les Autochtones. Grâce à ces coordonnatrices responsables de régions désignées (nord-ouest et sud-est), l'AFAC améliore son dossier au chapitre des visites en personne sur place.

Le travail des coordonnatrices de la SFCEA consiste en grande partie à faire des achats individuels à des fins de formation et des interventions ciblées relatives à des subventions salariales. Les coordonnatrices de la SFCEA offrent également des services-conseils en orientation, de la formation pour l'acquisition et l'amélioration des compétences, de soutien à la recherche d'emploi et d'aide au maintien en emploi. La réussite de la SFCEA se mesure par les résultats de la croissance de l'emploi; voir ci-dessous les résultats de l'année financière 2017-2018.

Résultats 2017-2018 des interventions de la SFCEA (AE et Trésor)





Le Réseau d'entrepreneuriat des femmes d'affaires autochtones (REFAA) a fait une différence considérable dans la vie des femmes autochtones à l'échelle du Canada. Une cliente de la coordonnatrice de la SFCEA de la BCNWA a obtenu un baccalauréat en éducation de l'Université Thompson Rivers, en Colombie-Britannique, et travaille maintenant comme enseignante sur appel.

« Je n'aurais pas pu obtenir mon diplôme sans l'aide la BC Native Women's Association. J'espère poursuivre mes études et obtenir une maîtrise en éducation dans un avenir proche. Encore une fois, merci BCNWA pour toute l'aide que vous m'avez apportée pendant ma dernière année d'études pour l'obtention du baccalauréat en éducation! »

Nous poursuivrons la restructuration et l'amélioration du programme afin de mieux nous assurer de pouvoir appuyer les APTM et de contribuer à les situer aussi bien que possible pour offrir la programmation de la SFCEA de manière à leur permettre d'atteindre un plus grand nombre de clientes et de mieux répondre à leurs besoins.

« Aboriginal Business & Entrepreneurship Skills Training » (BEST)

En partenariat avec le Canadian Centre for Aboriginal Entrepreneurship (CCAIE) [centre canadien de l'entrepreneuriat autochtone], l'AFAC assure la prestation d'un programme de formation et de développement des compétences culturellement pertinent, fondé sur la notion de genre à l'intention des femmes autochtones sous-employées et sans emploi partout au Canada. Le programme « Aboriginal Business & Entrepreneurship Skills Training program (Aboriginal BEST) » offre gratuitement une formation conçue pour appuyer l'entrepreneuriat autochtone, qui inclut des enseignements portant sur l'établissement d'un plan d'affaires, la commercialisation, le financement et le fonctionnement d'une entreprise.

« Aboriginal BEST » comprend un programme d'études officiel et offre des soutiens et des outils pour aider à nourrir l'esprit entrepreneurial des individus, des communautés et des organisations. Les participantes rencontrent des orateurs invités, elles apprennent à reconnaître des idées commercialement viables, à déterminer la faisabilité des idées commerciales et à agir pour prendre ou cultiver des options de financement dans leur parcours vers la réussite en matière de travail autonome. Cette initiative à l'intention des Premières Nations, des Métisses et des Inuites, sans égard au statut, qui souhaitent devenir travailleuses autonomes ou à lancer leur propre entreprise comprend un accompagnement professionnel et un mentorat continu pour une période pouvant aller jusqu'à six mois après la fin de leur participation au programme « Aboriginal BEST » pour les femmes. BEST bénéficie aux femmes autochtones et aux personnes autochtones de diverses identités de genre qui veulent faire de leur rêve une réalité à tous les stades du développement de leur projet d'affaires.

Le programme « Aboriginal BEST » de l'AFAC à l'intention des femmes est allé plus loin que l'actuel programme du CCAIE en adoptant une approche de formation des formatrices. Celles-ci ont été sélectionnées par un comité consultatif, qui a passé en revue plus de 80 demandes et sélectionné 20 personnes pour suivre la formation de formatrice, qui a eu lieu à Toronto, du 26 février au 2 mars 2018.

Les femmes autochtones qui ont suivi le programme jusqu'au bout ont reçu la certification qui les autorise à présenter le programme et chacune d'entre elles doit animer une séance de formation Aboriginal BEST dans sa propre communauté ou dans les environs d'ici le 31 janvier 2019. On trouve les profils des formatrices BEST actuellement sur le site Web de l'AFAC. Les participantes à la séance de formation des formatrices étaient très satisfaites de leur expérience, qui les a aidées à acquérir des compétences et prendre confiance en leurs propres habiletés.



« Je tiens à remercier l'Association des femmes autochtones du Canada de m'avoir choisie pour la formation des formatrices BEST, à Toronto. J'ai trouvé sensationnelle l'expérience de formation avec 19 autres femmes. Je suis profondément reconnaissante à l'issue de ma formation BEST à Victoria pour l'appui de l'AFAC et en particulier d'Andrea Aiabens pour son soutien continu et ses réponses en temps opportun aux questions et aux demandes. J'ai appris que je suis une bonne enseignante et que je peux gérer une classe diversifiée. Merci, nea:wen, hych-ka, meegwetch pour cette occasion inestimable. »

Les formatrices ont déjà commencé à animer des séances de formation BEST dans leurs propres communautés. Au 30 juin 2018, sept séances de formation sont terminées, trois sont en cours et huit sont prévues pour l'été et l'automne 2018. L'AFAC a déjà reçu des rapports finals de trois séances de formation dans le cadre desquelles 33 participantes ont reçu la formation BEST.

Trois séances de formation ont eu lieu à Victoria et à Fort Nelson, en Colombie-Britannique et à Saskatoon, en Saskatchewan. Chacune met en vedette des idées d'entreprises créatives et diverses dans un éventail de domaines, y compris un « camion de bouffe » (cuisine de rue) dont le menu est centré sur la banique, l'élaboration de programmes de revitalisation de langues autochtones pour des communautés des Premières Nations, une entreprise de maquillage permanent (« microblading »), des classes de danse et une entreprise de soudure mobile.

Les autres séances auront lieu avec le soutien continu de la coordonnatrice du projet BEST et les formatrices BEST recevront encore la certification leur permettant de dispenser la formation BEST après la fin du projet.

Communautés à risque

Communautés à risque (CAR) était un projet pilote élaboré par l'AFAC et financé par Emploi et Développement social Canada (EDSC) de novembre 2016 au 31 mars 2018. Ce programme d'intégration communautaire culturelle dispensait une formation complémentaire en compétences de base pour les femmes autochtones, les aidant à surmonter les obstacles à l'emploi et à la formation.

La prestation du programme s'est faite en partie par l'intermédiaire du Native Women's Resource Centre of Toronto (NWRCT) et de Manitoba Moon Voices Inc. (MMVI). À Toronto et au Manitoba, on offrait deux programmes de formation de six mois, qui consistaient en cinq mois de cours proprement dit entre deux semaines d'entrée en matière et de récapitulation.

En partenariat avec le NWRCT et MMVI, l'AFAC constatait un besoin urgent de formation et de développement des compétences, culturellement pertinente et fondée sur la notion de genre, pour les femmes autochtones sous-employées ou sans emploi qui vivent dans des situations qui présentent un risque élevé. Les femmes qui ont participé au programme Communautés à risque étaient définies comme celles qui sont confrontées à des obstacles additionnels lorsqu'il s'agit d'accéder à l'emploi ou à la formation en raison des situations dans lesquelles elles se retrouvaient. À un programme d'études officiel, Communautés à risque ajoutait des soutiens et des outils pour accéder aux autres soutiens dont ces femmes auraient besoin après la fin du programme.

Cinquante-trois femmes autochtones ont suivi le programme jusqu'au bout; elles ont dit en avoir retiré les bénéfices suivants :

- ❖ une meilleure connaissance des ressources de formation et d'emploi, de programmes et de sources de financement;
- ❖ une plus grande compréhension des moyens de se frayer un chemin dans le marché du travail;
- ❖ une meilleure compréhension des programmes gouvernementaux, comme l'assurance-emploi, l'aide aux personnes handicapées et l'aide sociale;
- ❖ une amélioration de l'employabilité, beaucoup des participantes capables d'obtenir un emploi grâce à des lettres de recommandation remises par la coordonnatrice du projet;
- ❖ un meilleur accès à des services de soutien pour la garde d'enfants et le logement;
- ❖ une connaissance améliorée des programmes offerts par des organisations autochtones.

Le programme n'a bénéficié aux diplômées que sur le plan du bien-être socioéconomique. Dans le sondage réalisé à l'étape de l'entrée en matière, au début du semestre,



20 % des participantes ont déclaré qu'elles avaient un problème de dépendance. À la fin du programme, toutes ces femmes ont affirmé qu'elles étaient restées sobres pendant la durée du programme. De plus, une participante a pu obtenir la garde de son enfant en raison des ressources et des références du programme.

Aux deux endroits, une aînée/guérisseuse spirituelle travaillait à plein temps pour offrir un soutien indispensable aux participantes susceptibles de subir un traumatisme par procuration en classe par suite du partage d'expériences vécues relatives à la documentation d'apprentissage, qui comprenait des éléments comme la pauvreté, les traumatismes et le deuil, le traumatisme intergénérationnel, l'accoutumance, etc. Les aînées offraient aux participantes leur soutien et des conseils, non seulement à ces moments-là, mais pendant toute la durée du programme. Elles offraient également leurs enseignements et leur savoir traditionnel à la demande des participantes à titre individuel.

Les diplômées des cours offerts dans les deux endroits ont trouvé leur expérience commune si bénéfique qu'elles ont formé divers groupes d'anciennes élèves pour pouvoir continuer à s'épauler entre elles.

« Women Building Futures »

En 2017-2018, l'AFAC a entrepris un projet pilote avec « Women Building Futures » (WBF), une organisation à but social et un établissement de formation d'Edmonton, en Alberta. Le projet était conçu en réaction à un manque de programmes de formation accessibles pour des carrières dans les métiers à l'intention des femmes autochtones dans la région d'Edmonton et les environs. L'AFAC a coordonné et surveillé la progression du projet, tandis que WBF assurait la prestation de ses programmes et services à l'intention particulière des femmes autochtones.

En tout, le projet offrait quatre volets de services aux clientes autochtones et clientes potentielles de WBF, des plans d'apprentissage individuels, des cours de base et de préparation à l'emploi, un soutien pour la garde d'enfants et le transport, ainsi qu'une campagne nationale de sensibilisation mise en œuvre en deux étapes. Près de 400 femmes autochtones ont établi des plans d'apprentissage individuels, établis avec l'aide d'une « navigatrice de carrière » en personne. Ces plans

personnalisés tenaient compte des besoins et des objectifs individuels et sélectionnaient des cours et des soutiens pertinents du programme d'étude de WBF. Il y avait un cours appelé « Work Proud Initiative » [initiative travailler fièrement], fraîchement achevé et qui d'être offert pendant le partenariat avec WBF. « Work Proud » comprend deux cours de préparation à l'emploi – un à l'intention des femmes, pour les aider à connaître leurs droits et savoir à quoi elles doivent être préparées pour leur premier jour sur les lieux de travail et l'autre à l'intention des employeurs de l'industrie, pour qu'ils sachent ce qu'ils doivent prendre en considération afin de créer un environnement sécuritaire pour les femmes sur leurs lieux de travail.

Plus de 20 femmes autochtones ont également suivi la série de cours de base et de préparation à l'emploi de WBF, portant entre autres sur la numératie et les compétences de base. Les femmes autochtones inscrites aux programmes qui devaient se relocaliser ou qui avaient des obstacles à surmonter en matière de transport ont eu accès sans frais à un programme de formation en vue d'obtenir un permis de conduire. Les femmes autochtones inscrites qui avaient besoin de services de garde d'enfants ont pu obtenir un soutien financier à cette fin leur permettant de participer aux programmes. En outre, plus de 1 000 femmes autochtones ont eu accès à des séances de formation sur le marché du travail, à Edmonton ainsi que dans les communautés et les réserves environnantes.

En plus de la prestation directe de services, la campagne nationale de sensibilisation de WBF, intitulée « You

Got This » [tu l'as], s'est déroulée du 30 octobre au 19 novembre 2017 et à nouveau du 15 janvier au 4 février 2018. Elle avait pour but d'autonomiser les femmes, de modifier les perceptions et de réduire les obstacles à des carrières dans les métiers. L'actrice principale de cette campagne nationale était une femme autochtone forte et inspirante, qui a suivi un des programmes de WBF, dont la vie a changé du fait qu'elle a obtenu de l'emploi dans les métiers.

La campagne « You Got This » a été diffusée à la télévision (CTV, CBC, Global, HGTV, W Network, APTN et pendant l'émission Hockey Night in Canada), à la radio dans toute l'Alberta, en ligne, dans les médias sociaux, ainsi que dans des cinémas et des épiceries à Edmonton et Calgary et par l'entremise d'Aboriginal Link – pour ne nommer que quelques moyens de diffusion. La principale composante vidéo a été complétée par #WBFRealTalk videos, qui continue de s'adresser aux femmes qui veulent ajouter des messages à la campagne.

Même si le projet est maintenant terminé, ces femmes peuvent encore bénéficier du soutien continu de leur navigateur de carrière après la durée de leur formation chez WBF, qu'elles aient suivi la formation jusqu'au bout ou non. L'AFAC se réjouit d'avance à la perspective de possibilités de partenariat avec WBF et appuie le travail que fait ce programme pour autonomiser les femmes dans la région d'Edmonton, ainsi que l'objectif d'étendre leur offre à d'autres provinces pour aider les femmes autochtones à atteindre la prospérité économique et le bien-être.





Partenariats stratégiques

L'AFAC a connu une croissance considérable au cours de la dernière année, en conformité de ses missions et ses visions. À cet égard, l'AFAC est déterminée à améliorer ses relations sur les plans national et international afin d'offrir aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones de tout le Canada une plateforme pour établir des liens et agrandir leur réseau.

L'organisation transforme ses relations de réseau nationales et internationales par l'intermédiaire de l'Accord de partenariat stratégique (APS) financé par Emploi et Développement social Canada.

Cet accord soutient de la programmation relative au marché du travail pour les femmes autochtones :

- ◇ en déterminant quels sont les obstacles et les possibilités liés à la participation des femmes autochtones au marché du travail;
- ◇ en recherchant activement à établir des partenariats par le réseautage à l'occasion de foires commerciales et de conférences;
- ◇ en participant à des séances de mobilisation et en organisant de telles séances pour que la voix des femmes autochtones soit entendue;
- ◇ en élaborant des politiques ou des exposés de position pour promouvoir les priorités et les besoins des femmes autochtones et les aider à mieux connaître le marché du travail;
- ◇ en créant et en distribuant le bulletin « Labour Market Development (LMD) Information Bulletin ».

De plus, l'AFAC recherche activement de nouvelles possibilités de partenariat pour accroître la participation des femmes autochtones au marché du travail et accroître les perspectives économiques. L'agente de liaison en matière de partenariats stratégiques est responsable du réseau APS de l'AFAC en établissant des contacts avec d'autres organisations à l'occasion de foires commerciales, de conférences et de présentations.

Le rayonnement de l'AFAC s'est élargi à un vaste éventail d'organisations à l'échelle du Canada; par l'établissement

de partenariats avec d'autres organisations, l'AFAC favorise la circulation de l'information sur le marché du travail, reliant les femmes autochtones aux occasions qui se présentent. L'AFAC a ainsi l'occasion de mettre en lumière les problèmes auxquels sont confrontés les Autochtones au Canada, tout en communiquant avec d'autres organisations de femmes autour du monde et en apprenant de ces contacts.

G7 & W7 – Conseil consultatif sur l'égalité des sexes, panel de discussion avec le premier ministre Justin Trudeau

Par l'intermédiaire de l'agente de liaison en matière de partenariats stratégiques, le service a pu obtenir une invitation au panel de discussion du Conseil consultatif sur l'égalité des sexes en avril 2018, à l'hôtel Château Laurier, à Ottawa, au Canada.

Le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes pour la présidence du G7 par le Canada s'efforce d'assurer l'égalité des sexes et d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes à toutes les composantes de la présidence du G7 par le Canada et il formule des recommandations pour le G7.

Le panel de discussion présentait une occasion exceptionnelle d'entendre ce que des personnalités éminentes ont à dire sur l'égalité des sexes et de se faire des relations. Le premier ministre Justin Trudeau a présenté des observations préliminaires, suivies du panel de discussion qui était composé de :

- ◇ l'ambassadrice Isabelle Hudon – ambassadrice du Canada en France;
- ◇ Phumzile Mlambo-Ngcuka – directrice générale d'ONU Femmes;
- ◇ Melinda Gates – Bill and Melinda Gates Foundation;
- ◇ Roberta Jamieson – fondatrice d'Inspire;
- ◇ Leymah Gbowee – lauréate du Prix Nobel de la paix.

L'éducation est restée à l'avant-plan des discussions et toutes les panélistes ont exposé leur propre point de vue. En tant que collectif, le G7 doit veiller à ce que la

priorité à l'éducation des filles ne soit pas un incident occasionnel, mais plutôt le fondement de leurs objectifs et de leur travail. Ce panel a fourni d'excellentes recommandations pour assurer que l'égalité des sexes soit au cœur même des conversations qui ont lieu.

Leymah Gbowee, qui a remporté le Prix Nobel de la paix en 2011, a insisté sur l'importance d'utiliser de multiples optiques pour aborder correctement les inégalités entre les sexes. L'éducation des filles doit être holistique puisqu'elles se butent à des obstacles additionnels.

Les objectifs culturels et les optiques de genre prennent une importance particulière lorsqu'il s'agit d'affaires autochtones. L'AFAC valorise l'importance de l'éducation pour nos femmes, nos filles et nos personnes de diverses identités de genre. L'AFAC élargira ses services éducatifs pour les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et nous continuerons à travailler à la politique éducationnelle et à l'inclusion de l'analyse comparative entre les sexes pour améliorer les institutions en place globalement.

Après le panel, l'agente de liaison en matière de partenariats a établi des liens d'une importance cruciale avec des personnalités éminentes, ce qui a donné lieu à des réunions de suivi entre l'équipe de l'AFAC et des partenaires potentiels.

Reconnaissance du travail de l'Association des femmes autochtones du Canada

Un des objectifs de l'agente de liaison en matière de partenariats, cette année, est d'assurer que l'AFAC aura un siège à la table où auront lieu d'importantes discussions concernant les femmes autochtones au Canada et au niveau international. Un autre objectif est de faire en sorte que le travail acharné de l'AFAC soit reconnu à sa juste valeur.

Cette année, l'agente de liaison en matière de partenariats s'est attachée à élargir la reconnaissance internationale de l'AFAC et son accès à des lieux de haut niveau afin de partager notre travail avec le reste du Canada et du monde. Jusqu'à présent, nous avons été invitées à rencontrer et à échanger avec d'importants partenaires au G7, au W7 et de divers corps diplomatiques.

Nous allons continuer à travailler et à exercer des pressions pour garantir que nous aurons une place à la table, mais aussi pour mettre nous-mêmes la table et créer plus d'occasions pour l'AFAC et pour les femmes que nous représentons avec fierté.

Prochaines étapes

Le service Partenariats stratégiques se concentrera sur l'établissement de partenariats clés avec des organisations nationales et internationales, tout en augmentant la participation de notre présidente et de notre directrice générale à des conférences, des forums et des symposiums internationaux sur les femmes autochtones. Le service s'appliquera aussi à accroître notre participation à de nombreux réseaux internationaux pour renforcer notre présence dans des organes décisionnels, établir des partenariats bénéfiques et créer un robuste réseau de femmes autochtones.



GROUPE D'INTERVENTION JURIDIQUE

Message de la cheffe d'équipe

Cette année a été passionnante pour le Groupe d'intervention juridique, particulièrement du fait que c'est la première année que l'AFAC s'est dotée d'un groupe d'intervention juridique! Notre équipe travaille fort pour faire valoir les positions et les arguments de l'AFAC sur d'importants problèmes auxquels sont confrontées les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. Nous avons travaillé avec notre conseil d'administration, les APTM et certains alliés externes, pour représenter l'AFAC deux fois cette année avec certains de nos alliés devant la Cour suprême du Canada. Dans un de ces cas, nous avons obtenu une déclaration selon laquelle Service correctionnel Canada n'avait pas respecté ses obligations envers les prisonnières autochtones. Nous savons qu'une victoire n'est jamais suffisante et que nous devons continuer à lutter ensemble pour les droits des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

Notre Groupe d'intervention juridique se compose actuellement de Virginia Lomax, la cheffe d'équipe, qui est la principale représentante de l'AFAC à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et d'autres dossiers portant sur des violations des droits de la personne envers des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones; Adam Bond, à qui sont confiés le travail de l'AFAC dans l'affaire Descheneaux, le projet de loi S 3, la discrimination dans la Loi sur les Indiens et les questions environnementales; et Elana Finestone, qui se concentre principalement sur la criminalisation des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et sur les questions relatives aux châtiments et aux prisons.

Le Groupe d'intervention juridique a beaucoup d'occasions importantes de plaider en faveur des droits de la clientèle de l'AFAC, au moment où nous entrons dans notre deuxième année de fonctionnement; nous sommes passionnés et enthousiastes à la perspective de continuer à représenter les intérêts supérieurs de l'AFAC.

- Virginia Lomax, cheffe d'équipe

Le Groupe d'intervention juridique est une nouvelle unité à l'AFAC. Les membres de notre équipe se concentrent conjointement sur des interventions externes de défense et de promotion des droits de l'AFAC et des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones que l'AFAC représente. Nous faisons également du travail juridique interne au bénéfice de l'organisation. Le Groupe d'intervention juridique se concentre actuellement sur les dossiers suivants : les droits de la personne (droits ancestraux, droits des femmes, discrimination fondée sur le sexe, discrimination dans la Loi sur les Indiens, etc.), l'examen de la législation, le droit environnemental, le droit carcéral, le droit international et le droit public.

Le Groupe d'intervention juridique élabore une stratégie de traitement des litiges qui nous permettra d'agir avec plus d'efficacité et d'efficience dans des interventions et des litiges à propos de questions importantes pour les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. Cette stratégie définira une sélection de questions à étudier ainsi que la mobilisation de la base afin d'établir des positions juridiques qui représentent correctement et efficacement les intérêts de la base de représentation diverse de l'AFAC.

Actuellement, le Groupe d'intervention juridique compte trois avocats et une étudiante stagiaire en affectation d'été. Nous allons également accueillir une étudiante stagiaire parajuriste et une étudiante en droit pro bono au cours de la prochaine année scolaire.

Dossiers en cours

Voici les dossiers sur lesquels travaille actuellement le Groupe d'intervention juridique.



CARTE DE RAPPORT DE L'AFAC

Mai 2017 - Mars 2018

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

LÉGENDE

VERTE- RÉUSSI L'engagement a été réussi 	JAUNE - PRENDRE DES MESURES NÉCESSAIRES L'engagement est incomplet ou exige plus d'attention 
ROUGE- ÉCHOUÉ Aucune avancée fait dans l'engagement 	GRIS - INFORMATION INSUFFISANTE Ne peut pas être évalué pour le moment 

Depuis le début de l'Enquête nationale, l'AFAC a été étroitement associée au processus, à titre de partie ayant qualité pour agir et en tant qu'organisme autochtone national. L'AFAC s'est également engagée à tenir la Commission d'enquête responsable par la production de fiches de rendements périodiques; nous en avons produit trois.

L'AFAC a assisté autant que possible aux audiences communautaires pendant la première partie de l'enquête, qui était le segment de collecte de la vérité pour les membres des familles éprouvées afin de partager l'histoire de leurs être chers disparus. L'AFAC a assisté à ces audiences pour témoigner de la vérité des familles et observer le processus de l'enquête afin de tenir la Commission d'enquête responsable envers les familles.

L'AFAC a assisté à toutes les audiences de la deuxième et la troisième parties de l'enquête qui ont eu lieu. Ces audiences sont des audiences d'experts et des audiences institutionnelles, conçues pour examiner les causes systémiques et institutionnelles de la violence envers les femmes et les filles autochtones. L'AFAC a exercé son droit de contre-interroger les témoins experts et institutionnels à toutes ces audiences.

L'AFAC continuera de participer à toutes les audiences qui pourront encore avoir lieu et nous rédigerons et présenterons des observations finales à la Commission pour contribuer au rapport final de l'Enquête nationale et aux recommandations qui en feront partie.

1. La responsabilité générale de la commission est de développer et d'adhérer aux délais concernant la structure opérationnelle / administrative.

FAIL

Stérilisation forcée de femmes autochtones

L'AFAC a été approchée par une avocate externe qui dépose un recours collectif contre des médecins et le ministère de la Santé en Saskatchewan pour des violations des droits de la personne relativement à la stérilisation forcée de femmes autochtones. Le conseil d'administration de l'AFAC a approuvé à l'unanimité le soutien continu de cette action en justice.

L'AFAC a soumis des lettres d'appui aux audiences thématiques de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, à Bogota, en Colombie et à San Juan, dans la République dominicaine afin d'attirer l'attention sur la scène internationale aux violations des droits de la personne envers des femmes autochtones, principalement en Saskatchewan, mais aussi dans d'autres provinces du Canada où des femmes autochtones ont été stérilisées contre leur volonté par des médecins canadiens. L'AFAC s'attend aussi actuellement à participer à une consultation avec Santé Canada et la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits pour parler de cette violation grave des droits de la personne de femmes et de filles autochtones au Canada. L'AFAC appuie la criminalisation de la stérilisation forcée de femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

L'AFAC travaille également avec ses partenaires Amnistie internationale et Action Canada afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation pour attirer l'attention sur ces violations des droits de la personne qui visent des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

Discrimination dans la Loi sur les Indiens

L'AFAC a négocié avec succès un financement pour tenir d'importantes consultations de la base et accueillir un symposium national sur les modifications à la Loi sur les Indiens. Les activités de mobilisation de l'AFAC visent à garantir que le processus collaboratif du gouvernement sera éclairé spécifiquement par les expériences et les points de vue des femmes autochtones. L'AFAC fait également partie du panel consultatif autochtone qui conseille le gouvernement du Canada au sujet de son processus collaboratif de consultations et les documents connexes.



Environnement

Notre service juridique a participé à des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour faire progresser les intérêts des femmes autochtones en ce qui concerne les effets des changements climatiques. Nous avons fait des présentations aux organes subsidiaires et participé à des négociations pour encourager l'équilibre entre les sexes dans la Plateforme des peuples autochtones.

Le service juridique a également évalué le projet de loi C 69, la loi fédérale sur l'évaluation environnementale, et présenté un dossier au Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nos soumissions étaient concentrées sur la nécessité que la loi soit conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones et, en particulier, aux droits des femmes et des enfants autochtones à vivre libres de toute forme de violence et à des améliorations continues de leur situation économique et sociale.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Enfin, nous avons travaillé avec nos partenaires les autres organismes autochtones nationaux par l'intermédiaire de la Coalition on the Human Rights of Indigenous peoples [coalition sur les droits de la personne des peuples autochtones] pour plaider en faveur de l'adoption par la Chambre des communes et le Sénat du projet de loi C 262, Loi relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Prisons fédérales

L'AFAC demande l'autorisation d'intervenir auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique dans l'affaire *British Columbia Civil Liberties Association and The John Howard Society of Canada v Canada* [Association des libertés civiles de la Colombie Britannique et la Société John Howard du Canada c Canada]. Conjointement avec l'organisation féministe West Coast LEAF, l'AFAC fera valoir en quoi les expériences néfastes de l'isolement préventif sont modelées par les effets du traumatisme intergénérationnel issu des pratiques coloniales. Le préjudice dont les femmes autochtones font l'objet dans l'isolement préventif devrait être pris en compte lorsqu'il s'agit de décider si l'isolement viole leurs droits en vertu de la loi. L'AFAC est la seule organisation autochtone qui a demandé l'autorisation d'intervenir à propos des effets des lois sur l'isolement sur les prisonnières autochtones.



Commerce du sexe

L'AFAC fait de la recherche juridique sur le projet de loi C 36 au sujet du travail du sexe et comment le projet de loi affecte les femmes autochtones dans le commerce du sexe. L'AFAC examine des affaires judiciaires et trouve des domaines clés où les femmes autochtones sont affectées. L'objectif est d'utiliser les thèmes et la recherche de ces cas pour guider des consultations de la base auprès de femmes autochtones qui ont une expérience vécue dans le commerce du sexe. En consultant les femmes autochtones, l'AFAC sera dans la meilleure position possible pour plaider en faveur de leurs besoins dans l'arène juridique.

Interventions

L'AFAC cherche constamment à participer à des affaires judiciaires pour conseiller un décideur quant aux effets de l'expérience du colonialisme et du traumatisme intergénérationnel sur la capacité des femmes autochtones à faire respecter leurs droits légaux.

Les positions juridiques de l'AFAC sont éclairées par les points de vue et l'expérience des femmes autochtones. L'AFAC établit des relations avec des groupes de défense qui travaillent directement avec des femmes autochtones et pour les femmes autochtones et se fie également à la contribution des femmes autochtones de la base qui dirigent l'AFAC par l'intermédiaire du conseil d'administration et des APTM. Entre autres exemples, mentionnons les refuges à l'intention des femmes autochtones, les groupes de défense des femmes incarcérées et des organisations de femmes qui ont une expérience de vie avec le VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang. L'AFAC établit aussi des relations avec des universitaires et des hauts fonctionnaires pour participer à des discussions de haut niveau qui ont des répercussions sur les droits des femmes autochtones.



LE SERVICE SANTÉ



Message de la directrice de la Santé

J'ai eu l'immense plaisir au cours de l'an dernier de voir notre service grandir en tant qu'équipe et dans notre capacité à militer en faveur de l'équité en santé pour les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. Actuellement, notre service compte cinq employées attirées à trois projets différents. Tout notre personnel est affecté à des projets, ce qui veut dire que toutes ces employées sont financées pour travailler dans des domaines très particuliers de la santé, mais notre équipe se compose d'individus passionnés et dévoués, prêts à faire plus de travail au-delà de la portée de leurs projets. C'est-à-dire que la participation de l'AFAC à diverses conférences, tables rondes, comités consultatifs, comités directeurs et groupes de travail en matière de santé est en constante croissance. Notre participation assure que les voix des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones sont représentées et que leur expérience est prise en considération à toutes les étapes de l'élaboration de diverses politiques en matière de santé et divers cadres et plans d'action au niveau du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces et des territoires.

Notre équipe est déterminée à prendre une approche fondée sur la force pour tout le travail que nous faisons. Ce qui veut dire que lorsque nous élaborons des projets, des ressources, des recommandations ou des politiques en matière de santé, nous nous concentrons sur les forces et la résilience des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones plutôt que sur les déficits. Nous sommes tous très conscients du fardeau disproportionné des maladies chroniques et infectieuses, des résultats en santé qui laissent à désirer et des obstacles à l'accès aux services de santé que connaissent les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. Cependant, notre équipe est également consciente de tout le travail sensationnel qui se fait à la base, dans les communautés. Par conséquent, nous sommes déterminées à nous concentrer sur des initiatives qui prennent appui sur les forces et que les communautés dirigent, qui améliorent l'accès aux services de santé et à de meilleurs résultats pour les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. Notre vision consiste à mettre en valeur des pratiques exemplaires pour que d'autres communautés autochtones puissent adapter ces interventions et les mettre en œuvre afin de répondre aux besoins de leurs communautés et d'améliorer les résultats en matière de santé.

Enfin, tout le travail que nous faisons est fondé sur une approche qui tient compte des traumatismes subis et des principes de réduction des dommages. Nous sommes très au fait de l'impact que le colonialisme a eu sur la santé des populations autochtones et nous sommes conscients du fait que le traumatisme qui est résulté de cette histoire et des politiques coloniales qui se perpétuent continue d'être renforcé par le racisme et la discrimination systémique dans les systèmes de soins de santé et de services sociaux. Nous devons donc travailler avec les prestataires de services, faire œuvre d'éducation pour réduire ce stigmate, cette discrimination et le risque de « retraumatiser » les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones lorsqu'elles accèdent à ces services. Les résultats en matière de santé ne s'amélioreront pas du simple fait d'assurer l'accès à des services sécuritaires sur le plan culturel, qui tiennent compte du traumatisme et de la notion de genre. Les déterminants de la santé vont bien au-delà de l'accès et des choix de mode de vie et de services en matière de santé. Pour cette raison, nous devons continuer à plaider en faveur d'une approche axée sur les déterminants sociaux de la santé pour cette population. Tant que les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones sont aux prises avec des problèmes de pauvreté, de précarité du logement, d'insécurité alimentaire, de possibilités d'emploi, de revenu minimum et d'accès à de l'eau potable propre, sans parler de beaucoup d'autres déterminants, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que l'amélioration de l'accès aux soins de santé ait pour effet d'améliorer les résultats en matière de santé.

Dans cette optique, notre équipe est impatiente d'élargir la portée de notre travail, à commencer par la santé maternelle et infantile jusqu'à la promotion d'un vieillissement sain, en reconnaissant que les expériences du début de la vie ont des répercussions sur la santé des individus plus tard dans leur vie. Nous aimerions donc nous concentrer sur des interventions à l'étape de la petite enfance et la prévention sur toute la durée de la vie pour promouvoir la santé et le bien-être et atteindre l'équité en matière de santé dans cette population!

- Chaneesa Ryan, directrice de la Santé



Voies de l'équité PEEC (Partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances)

En partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Voies de l'équité PEEC fait la promotion de l'égalité en santé parmi les communautés des Premières Nations et les communautés métisses et inuites. Le projet PEEC de l'AFAC facilite l'établissement de partenariats de recherche entre des communautés autochtones et des équipes de recherche financées par les IRSC dans toute l'île de la Tortue. Voies de l'équité PEEC reconnaît que le savoir et les moyens de savoir autochtones constituent un aspect essentiel de l'élaboration de la base de connaissances nécessaires pour concevoir, offrir et mettre en œuvre des programmes et des politiques qui font la promotion de l'équité en santé. Le projet Voies de l'équité PEEC se concentre sur des interventions pratiques, conçues pour améliorer les déterminants sociaux de la santé dans quatre domaines prioritaires : la santé buccodentaire, la tuberculose, le diabète et le bien-être mental.

Ce qui fait le caractère unique de cette initiative, c'est qu'elle est dirigée par les communautés et que l'engagement continu entre les communautés autochtones, les équipes de recherche, les intervenants et les partenaires pour l'engagement et l'échange des connaissances (PEEC) contribue à ce que les résultats de la recherche se traduisent par des solutions réalisables et viables, qui répondent aux besoins des communautés et apportent un réel changement ainsi que des améliorations véritables des résultats en matière de santé.

Le projet PEEC de l'AFAC participe avec environ 10 équipes de recherche financées par les IRSC en diverses capacités : en tant que partenaire, utilisateur de savoir ou membre de comité consultatif.

Les inégalités en matière de santé entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada sont bien documentées. Chez les Autochtones, il y a un lien direct entre la mauvaise santé et les déterminants sociaux de la santé, qui comprennent la pauvreté, l'exposition à des traumatismes et à la violence, l'emploi et les milieux de travail, la perte culturelle, l'éducation, la précarité des logements, etc. À cause de l'histoire de la colonisation au Canada, les Autochtones ont des résultats disproportionnellement inférieurs dans ces domaines. Pour s'attaquer véritablement à ces problèmes, l'initiative Voies de l'équité reconnaît que

la recherche doit être dirigée par la communauté et que les chercheurs doivent écouter les communautés autochtones et en tirer des enseignements.

Les résultats en matière de santé des femmes autochtones sont disproportionnellement mauvais dans les quatre domaines prioritaires de Voies de l'équité. Cette initiative crée des occasions pour les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre de participer directement à la conception de projets de recherche qui créeront des résultats positifs en matière de santé, pour elles-mêmes et leurs communautés.

Pendant toute la durée de Voies de l'équité PEEC, le projet PEEC de l'AFAC a fourni un soutien continu aux communautés et aux équipes de recherche en créant un environnement réceptif pour l'échange des connaissances et en veillant à ce que les activités de recherche soient culturellement appropriées et dirigées par les communautés. Travailler avec les équipes de recherche pour faciliter des séances de mobilisation communautaires et des cercles d'apprentissage faisait partie de cette façon de procéder. Selon les besoins, les équipes de recherche ont pu recevoir une formation également. En mars 2018, le projet PEEC de l'AFAC a présenté à l'équipe de recherche du projet « A Shared Future » [un avenir en commun] une formation en analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente. Cette formation a apporté aux membres de l'équipe un aperçu de la manière dont l'AFAC approche l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente et comment on peut l'appliquer à un contexte de politiques ou de recherche. Cette formation comprend aussi des ateliers de groupe où les membres de l'équipe travaillent ensemble pour appliquer l'analyse à des études de cas pertinentes dans l'optique de leur travail.



Le projet PEEC de l'AFAC a travaillé avec l'équipe de recherche de Nishtam Niwipitan (mes premières dents) pour faciliter un cercle d'apprentissage avec la Nation crie de Norway House. Ce cercle d'apprentissage a présenté les résultats de la recherche d'une manière culturellement appropriée à la communauté qui l'a été bien reçue. PEEC de l'AFAC avait coparrainé un cercle d'apprentissage à Haida Gwaii, en Colombie-Britannique auparavant et y avait participé. Ce cercle d'apprentissage était tenu en partenariat avec un projet de recherche Voies de l'équité sur le diabète dirigé par la Dre Rhona Hanning. Pendant ce cercle d'apprentissage, l'équipe du projet à Haida Gwaii a parlé du travail qu'elle a fait dans leurs communautés dans le cadre du projet.

Le PEEC de l'AFAC soutient aussi les équipes de recherche dans un rôle consultatif, en leur fournissant un appui continu et contribue à leurs projets en participant à des téléconférences et des réunions d'équipe où ils parlent des résultats de la recherche et donnent leur avis sur les activités des équipes.

En septembre 2017, le PEEC de l'AFAC a été co-hôte en partenariat avec les IRSC du rassemblement annuel de Voies de l'équité. Ce rassemblement a eu lieu à Whitehorse, au Yukon, au centre culturel Kwanlin Dun. Les membres de la communauté et les chercheurs se sont réunis pour conférer de moyens de s'attaquer aux inégalités en santé et aux obstacles auxquels sont confrontés les Autochtones. La conférence avait pour thème l'inclusivité des genres comme fondement pour bâtir des communautés en santé. Le PEEC de l'AFAC a retiré de ce rassemblement une plus grande compréhension des obstacles à l'égalité en santé qui sont particuliers aux communautés du Nord.

Le PEEC de l'AFAC a créé quatre fiches d'information sur les modèles de Voies de l'équité – santé mentale, tuberculose, diabète et santé buccodentaire, pour faire œuvre d'éducation et de sensibilisation aux différences en santé entre les sexes. Avec la contribution des équipes de recherche sur la mise en œuvre des Voies de l'équité, les experts autochtones, les membres de la communauté et le comité consultatif PEEC de l'AFAC, ces fiches d'information ont été affichées sur le site Web de l'AFAC en juin 2016. Grâce à la collaboration entre les équipes de recherche sur la mise en œuvre des Voies de l'équité et les membres de la communauté, les fiches d'information sont exactes et culturellement pertinentes. Le PEEC de l'AFAC s'applique actuellement à actualiser ces fiches d'information en veillant à ce que le contenu en soit à jour, accessible et inclusif des personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre.

Le PEEC de l'AFAC a commencé à travailler en vue d'intégrer à son travail une compréhension plus inclusive et plus diverse de la notion de genre. Ce travail a commencé par une séance de mobilisation de deux jours en mars 2018. La séance de mobilisation a eu lieu à Ottawa, au Wabano Centre for Aboriginal Health. La séance de mobilisation s'intitulait « Restoring the Circle: Mental Wellness and Two-Spirit and LGBTQ+ Community members. » [rétablir le cercle : le bien-être mental, les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et les membres

de la communauté LGBTQ+]. Le bien-être mental est l'un des quatre piliers de Voies de l'équité PEEC, mais jusqu'ici, le PEEC de l'AFAC a concentré ses efforts dans ce domaine sur les femmes autochtones seulement.

Pour que notre travail dans ce domaine s'attaque réellement aux obstacles multiples que maintient le colonialisme, le PEEC de l'AFAC reconnaissait qu'il fallait intégrer une définition inclusive du genre; c'est pourquoi nous avons organisé cette séance de mobilisation. Il y a actuellement peu de documentation qui traite précisément de santé mentale et des personnes bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+; cette population est souvent exclue des études générales sur la santé ou bien elle est représentée incorrectement. La recherche existante démontre que les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et les membres de la communauté LGBTQ+, malgré leur manque de représentation dans la documentation, connaissent des taux élevés de troubles de santé mentale et se heurtent souvent à des manifestations de racisme, d'homophobie, de transphobie, de stigmatisation et se butent à d'autres obstacles lorsqu'elles accèdent ou tentent d'accéder à des soins de santé.

Cette séance de mobilisation a rassemblé environ 12 personnes bispirituelles/Deux-Esprits et membres de la communauté LGBTQ+ de partout au Canada. La première journée de la séance de mobilisation, nous avons tenu un cercle de partage, où chaque personne présente était encouragée à parler de ses expériences de santé mentale et du système de soins de santé. La deuxième journée, nous avons une preneuse de notes graphiques et nous nous sommes concentrées sur un exercice de remue-méninges afin de trouver des solutions positives, ce qui peut être fait pour améliorer les résultats en santé des personnes bispirituelles/Deux-Esprits et des membres de la communauté LGBTQ+. La séance de mobilisation a été une grande réussite et le PEEC de l'AFAC a acquis une compréhension inestimable de ce qu'il faut faire pour intégrer l'inclusivité et la diversité de genre dans notre travail à l'avenir. Le PEEC de l'AFAC travaille actuellement à la création d'une fiche d'information et d'un webinaire relatifs à cette séance de mobilisation.

Par l'intermédiaire du programme Voies de l'équité PEEC, le PEEC de l'AFAC a contribué à faciliter un environnement où les femmes et les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et de diverses identités de genre peuvent jouer un rôle important dans le processus de recherche. Le PEEC de l'AFAC s'est également appliqué à faire en sorte que les équipes de recherche intègrent adéquatement les considérations de genre à leur travail, pour que celui-ci reflète mieux les besoins particuliers et les expériences de vie des femmes autochtones et des personnes autochtones de diverses identités de genre.

Le PEEC de l'AFAC se poursuit pour une quatrième année et bon nombre des équipes de recherche soutenues par le PEEC de l'AFAC achèveront bientôt une étape et se préparent à passer à l'étape suivante. Le PEEC de l'AFAC prévoit travailler avec les équipes de recherche pour faciliter l'application des connaissances

et des résultats de leurs projets afin de promouvoir l'équité en matière de santé au niveau des politiques. Le PEEC de l'AFAC soutiendra les équipes de recherche en ce qui concerne la mobilisation des communautés et le développement de leurs relations à mesure qu'elles avanceront dans la réalisation de leurs projets.

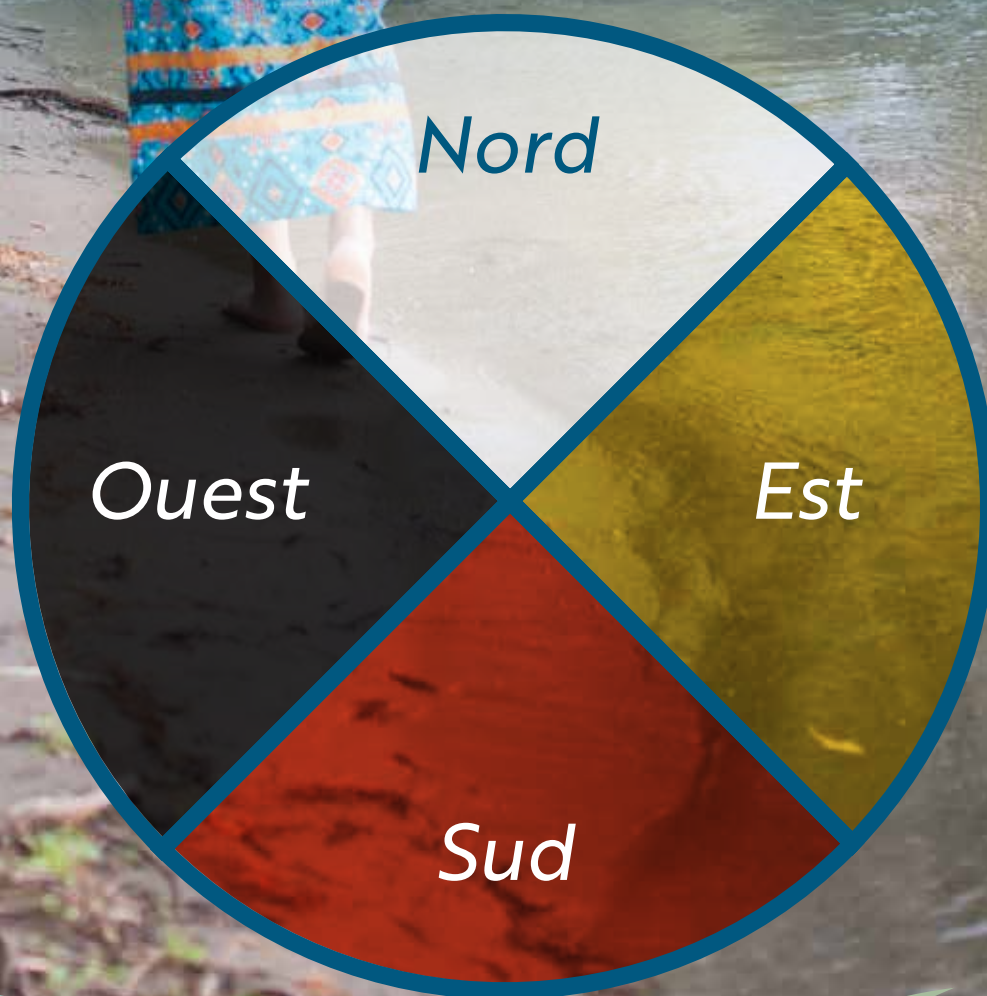
Pour la durée du projet, le PEEC de l'AFAC cherche à faciliter des ateliers communautaires relatifs aux quatre piliers des Voies de l'équité, entre autres sur l'ancrage de la guérison et du bien-être mental dans le territoire. Ces ateliers rassembleront des chercheurs et des membres des communautés autour d'un thème particulier, créant idéalement un environnement où les chercheurs acquièrent une meilleure compréhension des priorités communautaires dans ces domaines.

Le PEEC de l'AFAC prévoit aussi la production de ressources axées sur l'action relatives aux quatre piliers des Voies de l'équité, y compris des cahiers d'activités et des cahiers à colorier.

«La roue de médecine est un outil très puissant une fois que vous saurez comment l'utiliser régulièrement. La vie commence à l'Est et se déplace tout au long jusqu'au moment où nous arrivons à la fin de notre cycle, nous réalisons finalement ce que nos rôles sont censés être! Nous poursuivons les enseignements de nos ancêtres pour que les femmes donnent l'exemple et que les hommes respectent notre identité pour que nous puissions marché côtes à côtes.»

- Roseann Martin, conseillère aînée de l'AFAC

ROUE DE MÉDECINE



Prendre le sentier ROUGE – Initiative VIH/VHC

Projet quinquennal, le sentier ROUGE est financé par le Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH et d'hépatite C de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Le projet a pour but l'élaboration pour les femmes autochtones incarcérées dans quatre établissements correctionnels d'une intervention durable en matière de VIH et d'hépatite C fondée sur des données probantes et culturellement pertinentes. Dans l'ensemble, le projet vise le développement des capacités, la reconnaissance et la réduction des obstacles aux services de santé et aux services sociaux, à la prévention, au diagnostic et au traitement pour le VIH, le virus de l'hépatite C (VHC) et aux autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Le projet augmente également l'adhésion à des mesures de prévention et de réduction des risques, améliorant ainsi les résultats de la santé et prévenant la transmission du VIH, du VHC et des ITSS connexes entre les femmes autochtones dans les établissements correctionnels fédéraux.

Les taux d'incidence du VIH sont plus élevés chez les Autochtones que chez les non-Autochtones. On estime que l'incidence du VIH est 3,5 fois plus élevée¹. Les femmes autochtones sont également susceptibles d'être plus vulnérables à l'infection par le VIH du fait qu'elles sont exposées à des risques comme la violence, la stigmatisation, la pauvreté, l'inaccessibilité des services de santé, la co-infection avec d'autres ITSS, et ainsi de suite².

De plus, les femmes autochtones sont largement surreprésentées dans le système correctionnel. Au Canada, 63 % de toutes les femmes incarcérées sont des Autochtones, ce qui représente une augmentation de 85,7 % dans la dernière décennie^{3,4}. Elles représentent également près de 50 % des femmes classées comme détenues de prisons à sécurité maximale et 31 % des personnes détenues en isolement préventif^{5,6}.

Dans la première phase du projet, on recueille des éléments probants au moyen d'une analyse du contexte, qui consiste en une revue de la littérature, une analyse des ressources, des réunions avec le personnel de Service correctionnel Canada et de chaque établissement et cercle de partage où il y a des détenues autochtones. Les cercles de partage serviront à assembler de l'information sur la connaissance des détenues sur le VIH, le VHC et les ITSS, les services offerts et les obstacles à l'accès à ces services, ainsi que l'expérience qu'ont les détenues de la stigmatisation entourant le VIH, le VHC et les autres ITSS. Dans la deuxième phase du projet, les résultats de l'analyse du contexte éclaireront les activités de mise en œuvre du programme en fonction des besoins des femmes dans chaque établissement.

Les objectifs suivants ont été atteints pendant la première année du projet : une analyse du contexte du VIH, du VHC et des interventions connexes en matière d'ITSS dans les prisons ou parmi les populations autochtones, une analyse des ressources établies utilisées pour le VIH,

le VHC et la prévention des ITSS parmi les populations autochtones ou les populations de détenues, rétablissant les relations avec les partenaires du projet qui ont signé des lettres d'appui pendant le processus de présentation des demandes et renouvelant le soutien du personnel dans les établissements pénitentiaires.

L'analyse du contexte et celle des ressources nous ont appris que les ressources et les interventions spécifiques à la prévention du VIH, du VHC et des ITSS pour les détenues autochtones sont rares ou n'existent pas. Compte tenu des expériences de vie particulières des femmes autochtones, il y a un besoin considérable de créer de telles ressources et interventions.

Des membres du personnel du projet ont rencontré des membres de l'équipe des délinquantes autochtones à Service correctionnel Canada pour discuter de la logistique du projet et repérer les établissements correctionnels qui ont les proportions les plus élevées de prisonnières autochtones. D'après la discussion, on a décidé que le projet du sentier ROUGE se concentrerait sur l'Établissement pour femmes de la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, en Saskatchewan ainsi que l'établissement pour femmes d'Edmonton et la Maison de ressourcement Buffalo, en Alberta.

Pendant la première année du projet, l'équipe du Sentier ROUGE s'est appliquée à rétablir les relations avec les partenaires du projet, notamment CATIE (réseau canadien d'infotraitements sida), PASAN (Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le VIH/sida), RCAS (Réseau canadien autochtone du sida) et All Nations Hope Network [réseau de tous les espoirs]. Une nouvelle relation a été établie également avec le Collaborating Centre for Prison Health and Education [centre de collaboration pour la santé et l'éducation dans les prisons] (CCPHE) de l'Université de la Colombie-Britannique. Nous avons planifié des pourparlers avec nos partenaires desquels sont ressortis des moyens de bénéficier les uns des autres. À partir de décembre 2017, l'équipe du Sentier ROUGE s'est rendue dans chacun des établissements sélectionnés pour rencontrer le personnel et rétablir leur appui au projet. Chacun des quatre établissements a exprimé son soutien continu pour le projet.

Pour se préparer à travailler avec les établissements correctionnels fédéraux, l'équipe du Sentier ROUGE a suivi une formation en vue de travailler avec des détenues et de tenir des cercles de partage. Le personnel a suivi une formation « Prison 101 » de deux jours avec PASAN et assisté à plusieurs ateliers de soins tenant compte des traumatismes.

L'équipe du Sentier ROUGE attend actuellement l'autorisation du Comité d'éthique de la recherche de l'Agence de santé publique du Canada avant de pouvoir présenter une demande dans le cadre du processus de recherche externe de Service correctionnel Canada pour obtenir l'autorisation de tenir cercles de partage.

Ressources relatives aux ITSS tenant compte des traumatismes

Le financement provenant de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada (qui fait maintenant partie du ministère Services aux Autochtones Canada) a permis au ministère de la Santé d'embaucher une coordonnatrice de projet. La titulaire de ce poste fait des interventions auprès des prestataires de soins aux citoyennes des Premières Nations, aux Inuites et aux Métisses au sujet d'interventions en matière d'ITSS culturellement spécifiques, fondées sur la notion de genre et tenant compte des traumatismes à l'intention des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

Même si les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones sont surreprésentées parmi les cas de VIH et autres ITSS, la plupart des services en matière d'ITSS ne sont pas conçus en pensant aux femmes autochtones. Les services grand public sont souvent très difficiles d'accès; pour les personnes qui ont subi des traumatismes, comme dans les cas d'agression sexuelle, cette difficulté peut redéclencher le traumatisme. Compte tenu de ce fait, les interventions en matière d'ITSS pour les femmes et les filles autochtones doivent être culturellement pertinentes, fondées sur la notion de genre et tenir compte des traumatismes. Une approche qui tient compte des traumatismes est une approche holistique, car elle tient compte des causes sous-jacentes du problème – les déterminants sociaux de la santé. Nous savons que la vulnérabilité aux ITSS des femmes et des filles autochtones est intimement liée à différents déterminants de la santé, dont la pauvreté, la précarité des logements, la santé mentale et les dépendances, les expériences négatives dans l'enfance, le racisme et le traumatisme intergénérationnel non résolu par suite du colonialisme et le legs du régime des pensionnats. Les interventions en matière d'ITSS ne remporteront plus de succès que quand les prestataires de soins de santé apprendront à tenir compte de la possibilité de traumatismes, comme dans les cas d'agression sexuelle ou autres formes de violence, et seulement après qu'une relation de confiance aura été établie.

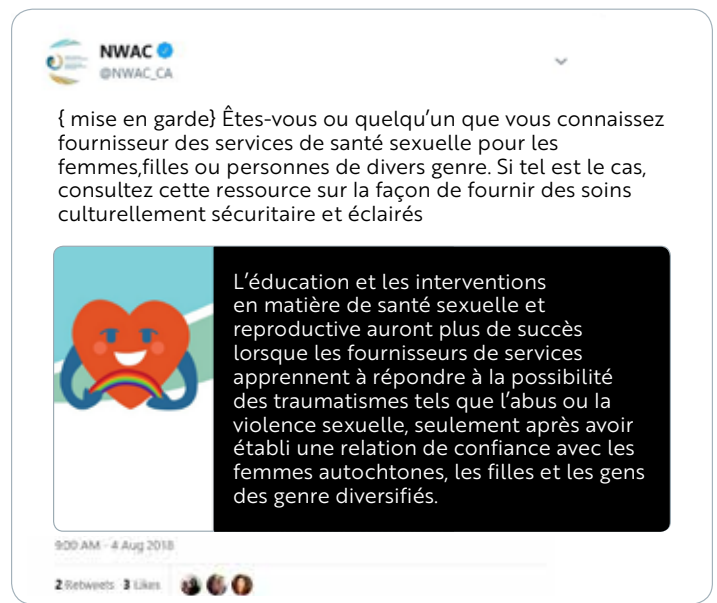
Par conséquent, notre service santé a proposé de créer :

1. des fiches d'information culturellement pertinentes, fondées sur la notion de genre et tenant compte des traumatismes à propos des ITSS (VIH, VHC, chlamydia, gonorrhée et syphilis);
2. une fiche d'information à l'intention des professions de la santé et des prestataires de services indiquant comment établir une relation culturellement pertinente et tenant compte des traumatismes avec les femmes et les filles autochtones dans la prestation d'information sur la prévention des ITSS, les tests, les traitements, les soins et les autres formes de soutien pour cette population;
3. un guide, culturellement pertinent, fondé sur la notion de genre et tenant compte des traumatismes, pour la tenue d'ateliers par et pour des femmes et des filles autochtones afin de les éduquer au sujet des ITSS.

Afin de garantir que les projets et les ressources de l'AFAC concernant les ITSS tiennent compte des traumatismes, le personnel de la santé de l'AFAC avait besoin de suivre une formation sur la prise en compte des traumatismes. Les membres du personnel du projet ont donc participé à plusieurs séances de formation pour être bien renseignés sur les approches des soins de santé tenant compte des traumatismes. Cette formation a favorisé le développement d'une optique culturellement pertinente, fondée sur le genre et tenant compte des traumatismes, qui éclaire tout le travail que nous faisons.

Pour développer encore davantage nos ressources relatives aux ITSS, nous avons organisé et facilité une séance de mobilisation d'une journée avec des femmes et des filles autochtones qui ont une expérience vécue de ces infections, des experts en matière de soins à l'intention des femmes et des filles autochtones tenant compte des traumatismes et des prestataires de services relatifs aux ITSS (prévention, tests, traitement et soins). Les femmes et les filles autochtones qui vivent avec des ITSS ont fait directement l'expérience des facteurs qui rendent une personne vulnérable à ces infections. Leur inclusion dans l'élaboration de nos ressources améliorera donc la pertinence, l'acceptabilité et l'efficacité des ressources et des interventions.

Nous avons établi un plan de communication pour assurer une approche ciblée de la promotion de nos ressources relatives aux ITSS en communiquant et en interagissant constamment avec des organisations autochtones et des prestataires de services à l'échelle du Canada. En plus de promouvoir nos ressources sur le site Web de l'AFAC, par l'intermédiaire de nos médias sociaux et de nos APTM, nous allons cibler les organisations autochtones et les prestataires qui dispensent des services de santé sexuelle aux femmes et aux filles autochtones.





LE SERVICE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Message de la directrice, Promotion et développement des jeunes

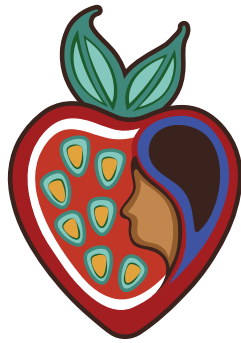
Lorsque j'ai commencé à travailler à l'AFAC, mon but était de constituer un service qui ne ferait que plaider en faveur des jeunes autochtones au niveau national. Aujourd'hui, un an et demi plus tard, nous avons une unité de promotion et développement des jeunes qui compte une agente de recherche sur les jeunes, une agente de projets spéciaux et six étudiantes en stage d'été.

Nous avons créé un service qui approche la promotion des intérêts autrement et qui est dirigé par de jeunes femmes autochtones, qui travaillent pour l'application d'un point de vue jeune à tout le travail que nous faisons.

Nous avons organisé deux séances nationales de mobilisation pour les jeunes femmes autochtones et les jeunes autochtones de diverses identités de genre : sur la conservation de la biodiversité, de la faune et la flore et de l'habitat, ainsi que sur l'éducation postsecondaire. Nous continuons à produire de nouvelles troupes d'outils, des ressources, des stratégies de mobilisation, des soutiens et de la formation en utilisant une analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente, en y intégrant l'optique des jeunes autochtones.

Nous aurons également notre propre site Web et nos médias sociaux pour les jeunes de l'AFAC, et nous allons établir un conseil national des jeunes qui nous permettra de nous adresser aux jeunes autochtones de manière originale et plus éloquente. Je suis tellement fière de diriger ce service et j'ai hâte de voir où nous en serons dans un an et demi!

- Carrington Christmas, directrice, de la Promotion et développement des jeunes



Promotion et développement des jeunes

Le service en bref

Le service Promotion et développement des jeunes fait la promotion des intérêts des jeunes femmes autochtones et veille à ce qu'elles puissent intervenir à part entière à tous les niveaux. Notre service participe à l'élaboration de politiques, de ressources et de stratégies de mobilisation communautaire pour aider les APTM, les communautés autochtones et les autres intervenants dans le développement des capacités sociales, économiques et politiques de leurs jeunes. Notre service est dirigé par une jeune Autochtone et se compose d'autres jeunes Autochtones déterminées à promouvoir le bien-être des jeunes femmes, jeunes filles et jeunes personnes de diverses identités de genre autochtones.

Notre travail consiste principalement à finaliser la structure du service et à trouver des fonds pour le stabiliser au sein de l'AFAC. De plus, nous préparons une stratégie quinquennale et un rapport sur les points de vue des jeunes pour amplifier les voix des jeunes autochtones au niveau national. Les ressources que nous allons produire sont une trousse de prévention de la violence, une trousse environnementale et une stratégie de mobilisation communautaire qui seront distribuées à nos APTM et aux communautés de la base.

Nous allons lancer notre propre site Web et des forums dans les médias sociaux, ce qui nous permettra de mieux atteindre les jeunes d'une manière culturellement pertinente, adaptée à leurs expériences et leurs points de vue.



« Restoring Indigenous Spirituality in the Environment » (RISE)

L'AFAC appuie depuis longtemps la durabilité de l'environnement et priorise la participation des femmes autochtones dans un rôle de promotion du respect et de la protection de l'environnement. Au moyen du projet RISE, « Restoring Indigenous Spirituality in the Environment » [rétablir la spiritualité autochtone dans l'environnement], qui vise à rétablir la spiritualité autochtone dans l'environnement, l'AFAC reconnaît l'importance d'inclure les jeunes femmes autochtones et les jeunes autochtones de diverses identités de genre dans les conversations à ce sujet et de leur offrir des occasions de partager leur vécu et leurs préoccupations à l'égard de la biodiversité, de la faune et la flore et de l'habitat.

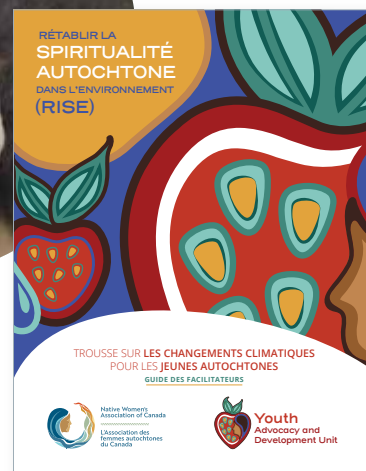
Les jeunes ont constaté par eux-mêmes l'impact de la détérioration de l'environnement et de l'exploitation des ressources naturelles en l'absence de consultation adéquate des gens ou de considération pour eux ou pour l'environnement. Les changements rapides des conditions météorologiques et climatiques ont aussi des répercussions graves sur la faune et la flore et sur la biodiversité. Pour que les initiatives de conservation atteignent leur but, la contribution et les points de vue des jeunes femmes autochtones et des jeunes personnes autochtones de diverses identités de genre sont nécessaires.

Le programme RISE s'échelonne sur trois ans; il intègre le savoir traditionnel et a pour effet de mettre en valeur la capacité des jeunes femmes autochtones et des jeunes autochtones de diverses identités de genre à planifier, organiser et tenir des événements dans leurs communautés.

La première année du projet, nous avons six produits livrables :

1. deux téléconférences avec les jeunes dirigeantes (membres des conseils d'administration des APTM) pour développer des idées de campagne dans les médias sociaux;
2. diffusion sur les médias sociaux à propos de la création d'une campagne dans les médias sociaux pour tendre la main aux jeunes;
3. réunion en personne avec quatre jeunes dirigeantes et dix jeunes des communautés;
4. vignettes vidéo de celles qui ont participé à la réunion en personne, qui font valoir l'importance du territoire et de l'environnement pour leur culture;
5. rapport final indiquant les activités réalisées pendant l'année et un plan d'activités pour les deux prochaines années.

Les participantes à ce programme ont dit combien il est important pour les jeunes de s'engager pour protéger la terre. Elles ont souligné le fait que les jeunes autochtones en milieu urbain se sentent déconnectées de leur territoire et de leur culture et à quel point il est difficile d'avoir accès à des gardiens du savoir



traditionnel. Elles ont demandé comment ce projet pourrait aider les jeunes des villes, des régions rurales et des réserves.

Les objectifs pour l'année suivante ont été définis en réponse aux recommandations : création d'un guide de facilitation pour les jeunes, sans égard à leur lieu de résidence, organisation de leurs propres événements et réalisation de leurs projets dans leurs communautés. De plus, un rassemblement national a eu lieu à Ottawa avec quatre jeunes dirigeantes, quatre participantes sélectionnées venant de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse ainsi que des jeunes d'Ottawa. L'événement de deux jours comprenait des séances par petits groupes, un cercle de partage et des activités pour faciliter la discussion sur ce qu'il faut pour créer un guide de facilitation. Le rassemblement a souligné le besoin d'adopter une nouvelle approche lorsqu'il est question d'environnement pour que les voix des jeunes soient incluses. Les jeunes ont dit qu'elles sont souvent laissées pour compte dans les conversations importantes et qu'elles n'ont pas accès à des ressources ou à des soutiens pour s'engager dans des initiatives environnementales. Il était important pour les participantes que les jeunes autochtones comprennent les problèmes environnementaux qui ont des répercussions sur leurs communautés et comment elles peuvent s'engager à cet égard.

C'est à partir de cette information que nous avons créé le guide de facilitation du projet. Pour la troisième année, un financement sera donné aux communautés pour qu'elles accueillent un événement et qu'elles encouragent les jeunes à s'impliquer dans des initiatives de conservation qui protègent la faune et la flore, l'habitat et la biodiversité. Pour continuer le travail après la fin du projet, nous allons produire un bulletin et un blogue et créer un réseau afin de poursuivre la discussion et de nous soutenir mutuellement dans des initiatives continues dont il sera question sur le site Web et dans les médias sociaux des jeunes de l'AFAC.

Éducation postsecondaire

Le ministère du gouvernement fédéral Services aux Autochtones Canada prend des mesures actuellement pour examiner les programmes et les services actuels aux étudiants autochtones. Cet examen a pour but d'évaluer les programmes à l'intention des Autochtones pour voir lesquels fonctionnent bien et où il y aurait lieu d'apporter des améliorations. L'AFAC a échangé avec des femmes autochtones et des personnes autochtones de diverses identités de genre de partout au pays pour savoir ce qu'elles en pensent, ce qu'elles croient et ce qu'elles recommandent au sujet des soutiens et des programmes auxquels les étudiants autochtones de niveau postsecondaire ont actuellement accès. Les programmes de soutien sont variés : financement direct pour les étudiants autochtones de niveau postsecondaire, programmes de financement législatifs, financement de projets de recherche, appui aux communautés partenaires en éducation postsecondaire, bourses d'études ciblées, programmes particuliers à certains secteurs et programmes de développement des compétences monnayables sur le marché du travail .

L'AFAC a travaillé avec Services aux Autochtones Canada pour évaluer les programmes fédéraux dans une démarche de mobilisation à trois volets en utilisant une approche culturellement pertinente fondée sur la notion de genre. La stratégie de mobilisation prévoyait d'abord un sondage national, suivi de quatre groupes de discussion et d'une séance nationale de mobilisation sur l'éducation postsecondaire. Plus de deux cents femmes autochtones et personnes autochtones de diverses identités de genre ont participé au déroulement de ce projet. Quatre séances de mobilisation des APTM ont eu lieu, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. Nous avons transmis aux APTM de l'information contextuelle sur le projet, nous leur avons indiqué des sujets à aborder pour animer la discussion et fourni des lignes directrices pour la production des rapports. Les APTM ont animé des rencontres de discussion et des cercles de partage en personne. Les animatrices indiquaient clairement aux participantes dans ces entretiens qu'elles n'étaient pas tenues de répondre aux questions qui les mettaient mal à l'aise et qu'elles étaient libres de partir à tout moment.

Nous avons préparé un sondage en ligne en anglais qui est resté actif pendant un mois, du 23 mai au 13 juin 2018, dans le cadre duquel 230 participantes ont répondu aux 39 questions posées. Les possibilités de réponse aux questions du sondage variaient, de oui ou non à des réponses qu'il fallait rédiger entièrement en passant par des questions à choix multiples. Les participantes avaient l'option de sauter des questions ou de mettre fin au sondage à tout moment si elles ne se sentaient pas à l'aise de répondre. Quatre participantes ont gagné une carte-cadeau pour avoir pris le temps de répondre au sondage.

Quatorze étudiantes au niveau national et six au niveau local ont été invitées à participer à la séance de mobilisation nationale. Des aînées avaient été invitées pour ouvrir et clore la séance dans les traditions en prononçant des prières et pour apporter un soutien

émotionnel et spirituel aux étudiantes. L'AFAC a invité une aînée inuite et une aînée métisse à participer à cette séance de deux jours. Il y avait aussi une preneuse de notes, qui dessinait des notes dans une représentation de 8 par 2 pouces de thèmes abordés par les étudiantes. Les participantes étaient invitées à se présenter et participaient à des exercices de consolidation d'équipe, des techniques artisanales traditionnelles, des ateliers, des séances par petits groupes, une discussion de groupe et un cercle de partage.

Les participantes ont signalé pendant la durée de la séance de mobilisation des obstacles financiers, de la discrimination et des problèmes de préparation.

Obstacles financiers

Les difficultés financières sont parmi les principaux obstacles auxquels se butent les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre lorsqu'elles tentent d'entreprendre des études supérieures. Les répondantes ont indiqué en majorité que leurs familles n'avaient que des moyens limités ou n'en avaient pas du tout pour les appuyer financièrement pendant leurs études. De plus, les étudiantes autochtones sont découragées par le peu de connaissance qu'elles ont des programmes offerts et des possibilités d'aide financière.

Discrimination

Les étudiantes autochtones ne se sentent ni appuyées ni encouragées pour faire des études postsecondaires et nombreuses sont celles qui avaient le sentiment d'avoir une présence symbolique (l'Autochtone de service), ce qu'elles ressentaient très négativement et qui avait pour effet de les dissuader soit d'entreprendre des études, soit de les mener à bien.

État de préparation

Les participantes ont indiqué que les prérequis et la qualité de l'enseignement qu'elles avaient reçu dans les réserves ou dans les communautés nordiques ou éloignées constituent un obstacle d'importance pour celles qui cherchent à faire des études postsecondaires. Le financement insuffisant de l'éducation pour les élèves autochtones est une conséquence directe des décisions découlant des politiques gouvernementales de ne pas accorder un financement égal pour l'éducation dans les réserves ainsi que dans les communautés nordiques et éloignées.





Les participantes étaient d'avis que la présence d'une aînée ou d'un aîné à l'école, l'accès à des conseils inspirés des valeurs traditionnelles, une orientation universitaire et l'enracinement culturel amélioreraient grandement leur capacité à maintenir l'équilibre entre leur vie personnelle et leur vie universitaire. Beaucoup de participantes ont dit qu'elles devaient faire des concessions à leur culture et leur participation à des cérémonies pour obtenir de bonnes notes à l'école. Malgré les obstacles qu'elles avaient rencontrés, toutefois, elles se passionnaient en majorité pour leurs études et plusieurs facteurs les motivaient, notamment le fait d'être un modèle de comportement dans leur communauté et celui d'appartenir à la première génération dans leur famille à faire des études postsecondaires et à acquérir des compétences et des connaissances qu'elles pourraient rapporter à leurs communautés.

L'AFAC a recommandé au gouvernement de donner suite aux recommandations suivantes concernant les politiques.

- 1.** Financer tous les apprenants autochtones désireux de faire des études postsecondaires. Augmenter immédiatement le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire pour éliminer l'accumulation d'élèves des Premières Nations qui souhaitent faire des études postsecondaires, comme l'a recommandé la Commission de vérité et réconciliation. En outre, ouvrir ce programme de sorte qu'il soit accessible à TOUS les étudiants autochtones, qu'ils viennent de communautés des Premières Nations (avec ou sans statut) ou de communautés métisses ou inuites.
- 2.** Produire des documents de sensibilisation aux mesures de soutien aux études postsecondaires pour les apprenants autochtones. Les élèves ne sont généralement pas au courant du fait que le gouvernement finance les bandes et d'autres programmes d'aide financière. Fournir aussi ces documents aux écoles secondaires, aux établissements autochtones d'enseignement supérieur, aux bureaux des bandes et à d'autres organisations communautaires pour sensibiliser la population à l'existence de ces programmes.
- 3.** La création d'espaces culturels sécuritaires soutenus par leurs établissements qui soient visibles et accessibles sur les campus.
- 4.** Les Autochtones doivent avoir le pouvoir de décision et le plein contrôle des programmes d'études autochtones et la création doit en être confiée en priorité aux instructeurs et professeurs autochtones dans les établissements postsecondaires.
- 5.** Les programmes d'études élaborés doivent reconnaître les différences qui existent entre les peuples des Premières Nations, les Inuits et les Métis, leurs cultures et leurs expériences. Les programmes d'études fondés sur des approches panautochtones et rédigés par des non-Autochtones continuent de priver les Autochtones de leur droit de faire valoir leur point de vue à ce sujet et de les mettre en situation de faiblesse, pour les dissuader au bout du compte de poursuivre des études postsecondaires.
- 6.** Les établissements postsecondaires doivent être plus sécuritaires pour les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre et offrir des services culturellement pertinents en matière de garde d'enfants, de santé mentale, d'expression et d'identité de genre, de santé reproductive, de conseils traditionnels et de soutiens juridiques.
- 7.** Les établissements postsecondaires doivent accommoder les étudiants autochtones qui demandent des congés pour des raisons spirituelles ou culturelles. De plus, il faut donner au personnel et aux membres du corps professoral de ces établissements une formation de sensibilisation dirigée par des Autochtones pour s'assurer qu'ils comprennent comment s'adresser aux étudiants autochtones et travailler avec eux.
- 8.** Augmenter les soutiens culturellement pertinents pour les étudiants autochtones à la sortie de l'école secondaire qui viennent de communautés nordiques ou éloignées et arrivent dans des centres urbains et ruraux afin de poursuivre leurs études.
- 9.** Tous les ordres de gouvernement (fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux) doivent investir dans des bourses, des subventions, des bourses d'études et d'entretien, des prix et du financement à l'intention des femmes autochtones et des personnes autochtones de diverses identités de genre qui font des études postsecondaires.
- 10.** Assurer le suivi des recommandations en matière de politiques formulées par les communautés et les organisations autochtones. Ne pas laisser ce rapport ni d'autres rapports qui font partie de ce processus d'examen amasser la poussière sans que les recommandations soient mises en œuvre. Il ne peut pas y avoir réconciliation si on ne rétablit pas la confiance des communautés autochtones, ce qui inclut les élèves et les étudiants.

Citations des participantes

« Mes nièces et mes neveux sont ma motivation. Beaucoup d'entre eux ont grandi dans le système et je veux prendre soin d'eux. Apparemment, pour le système, je ne suis pas assez bonne pour m'occuper d'eux. Je suppose que c'est parce que je n'ai pas fait d'études. Nous ne buvons pas et ne prenons pas de drogue. Je veux toujours les ramener chez nous. Je suis soignante de relève depuis de nombreuses années et j'ai été parent d'accueil pour de nombreux enfants, mais nous ne sommes pas encore assez bons. Je suis une mère d'accueil préférée de tous les enfants, j'essaie d'amener les parents et familles biologiques à participer, pour ne pas les séparer. Mes nièces et mes neveux ont rencontré les enfants qui m'ont été confiés en famille d'accueil et ils demandent pourquoi je ne peux pas les garder. J'aimerais leur montrer que je peux obtenir un diplôme et qu'en faisant des études, on peut accomplir beaucoup de choses. Ils disent : je n'ai pas besoin d'un diplôme, ma tante n'a pas fait d'études, elle; alors c'est ma motivation pour l'obtenir. »

– Anonyme, groupe de discussion du Manitoba

« L'éducation est mon cheminement de guérison. Je fais des choses qui redonnent à la communauté. Je chemine dans la voie de la recherche. Je navigue et utilise la classe pour me donner l'espace dont j'ai besoin pour redonner à ma communauté. »

– Participante à la séance nationale de mobilisation

« Il y a beaucoup de problèmes d'identité. J'ai mon diplôme, qu'est-ce que je fais, maintenant? J'ai eu de la difficulté à l'université à cause de la pression sociale, parce que pour être quelqu'un, il faut réussir et je ne savais pas ce que signifie réussir. Maintenant que je suis plus vieille, je me rends compte que la réussite est très différente pour une femme autochtone de ce qu'elle est pour les autres. Le succès, c'est avoir un toit au-dessus de ma tête, avoir de la nourriture sur la table et passer du temps avec mes êtres chers. C'est ça, la réussite. J'avais très envie de ce que les autres considèrent comme la réussite. »

– Anonyme, groupe de discussion du Manitoba

« Ce qui est le plus difficile dans l'éducation postsecondaire, pour moi, c'est l'idée que la seule façon d'apprendre ou d'être éduquée, c'est la façon occidentale. Et je vois les universités inviter des aînés dans leurs classes pour parler aux étudiants, mais en même temps, nos aînés ne sont pas valorisés. Il y a tout ce financement pour nous permettre de quitter nos communautés pour aller dans ces établissements et apprendre de nos aînés, mais il n'y en a pas pour apprendre de nos aînés en restant dans nos communautés. »

– Participante à la séance nationale de mobilisation

« Une autre partie vraiment difficile de quitter sa communauté pour faire des études postsecondaires, c'est de ne pas pouvoir participer aux cérémonies, parce qu'on est tellement occupée avec les échéances et on ne peut pas s'occuper de cette partie de nous-mêmes. Au cours des quelques dernières années, je n'ai pas pu retourner chez nous pour nos cérémonies, qui sont très puissantes pour la guérison, comme la danse du soleil, je n'ai pas pu faire ça. Même dans les cours qui se donnent sur le territoire, il n'y avait pas d'accommodements pour que les étudiants autochtones puissent s'adonner à leurs cérémonies ou s'occuper de leurs affaires personnelles. »

– Participante à la séance nationale de mobilisation

L'AFAC poursuivra le dialogue à propos des Autochtones qui font des études postsecondaires et nous allons créer et distribuer des ressources et offrir des soutiens pour réduire les obstacles signalés dans les séances de mobilisation. L'AFAC exercera des pressions sur le gouvernement pour qu'il donne suite à ces recommandations et nous allons préconiser que les étudiantes autochtones aient accès à une éducation postsecondaire équitable.



POLITIQUE DE L'AFAC RELATIVE AUX MÉTISSSES ET PROTOCOLE

Les communautés métisses sont diverses et résilientes. Il y a des communautés métisses historiques qui ont vécu et se sont déplacées avec le commerce des fourrures, qui continuent d'exister, et beaucoup de Métis qui vivent aujourd'hui à l'extérieur de leurs communautés un peu partout au Canada et à l'extérieur du pays. Il y a aussi des communautés métisses contemporaines, où des Métis se sont trouvés ensemble dans un nouveau lieu, qui ont choisi de continuer à vivre en communauté et de se soutenir mutuellement. Nos ancêtres avaient une identité commune et ils défendaient leur sécurité et leurs intérêts collectifs.

Nos grands-mères, nos grands-pères, nos parents, nos frères et sœurs et nos ancêtres sont importants, des gens précieux qui ont vécu ici en relation étroite avec la terre, les uns avec les autres, leur parenté des Premières Nations, la chrétienté et le Créateur. Leurs communautés étaient et sont encore alourdies par l'influence de l'Église catholique et des politiques d'assimilation. Ils ont diverses identités fondées sur l'endroit où ils étaient et comment ils ont survécu. Leurs histoires sont précieuses et il faut les entendre. Nous, en tant que peuple métis vivant aujourd'hui, avons besoin de les entendre. Pour savoir où nous allons, nous avons besoin de savoir d'où nous venons. Nos histoires sont si souvent racontées par d'autres et elles sont racontées incorrectement ou entièrement effacées.

L'AFAC entreprend un travail de recherche et de diffusion des histoires des Métis. Écouter nos histoires permettra à l'AFAC de mieux défendre et promouvoir les dossiers qui sont importants pour les Métisses, y compris celles qui sont bispirituelles/Deux-Esprits ou qui ont diverses identités de genre. Ce travail est un complément au bon travail accompli par d'autres organisations qui servent le peuple métis et qui est fait au bénéfice de toutes les Métisses, y compris celles qui sont bispirituelles/Deux-Esprits ou qui ont diverses identités de genre.

Si vous êtes Métisse ou une personne bispirituelle/Deux-Esprits ou de diverses identités de genre métisse, il est important que vous sentiez que l'AFAC travaille pour vous. Tendez-nous la main et contribuez à définir la direction que prendra ce travail.

L'AFAC a établi un cercle consultatif de Métisses, y compris des personnes bispirituelles/Deux-Esprits ou ayant diverses identités de genre. Ce cercle est ouvert à toutes les Métisses, y compris les personnes bispirituelles/Deux-Esprits ou celles qui ont diverses identités de genre qui veulent y participer. Il n'y a pas d'engagement minimal et toutes les communications se font par courriel ou par téléphone.

La participation au Cercle consultatif des Métisses est une occasion de faire connaître vos idées, vos sentiments et vos priorités pour éclairer le travail de l'AFAC. On vous demandera périodiquement d'exprimer vos opinions sur des sujets particuliers et toute rétroaction sera toujours bien accueillie. Vous recevrez un résumé des réponses sur tout sujet auquel vous aurez contribué, ce qui assurera la circulation de l'information et s'ajoutera à l'information qui existe et que connaissent les Métisses, y compris les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et celles qui ont diverses identités de genre. Vous verrez aussi du contenu publié et des initiatives qui résulteront de vos contributions. Honorer la réciprocité et la responsabilisation est la plus grande priorité de ce travail. Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez le site Web de l'AFAC (www.nwac.ca).

L'AFAC cherche des occasions de communiquer avec les communautés métisses. Nos communautés détiennent nos histoires et elles sont restées fortes et actives. Les aînés de nos communautés conservent dans leur mémoire des éléments de nos histoires et de notre culture. Les jeunes de nos communautés aspirent à établir des liens collectifs avec ce savoir. Il y a de la force dans nos communautés. Il y a de la force dans les expériences de vie que nous partageons, de la puissance dans la force qui nous est commune, qui nous pousse à renouer les liens et dans la manière dont nous honorons nos aînés en cherchant à acquérir le savoir qu'ils détiennent. Nous pouvons nous soutenir mutuellement. Il est possible pour nous de prendre soin les uns des autres pendant que nous avançons dans notre cheminement dans le but de trouver le changement, de le provoquer et de favoriser la guérison pour tous les Autochtones.

L'AFAC a toujours inclus les Métisses dans son travail de défense et promotion des droits et des intérêts des femmes autochtones. Nous nous réjouissons d'avance maintenant à la perspective de développer nos capacités pour mieux plaider spécifiquement en faveur des questions qui concernent les Métisses, y compris celles qui sont bispirituelles/Deux-Esprits ou qui ont diverses identités de genre.



LE SERVICE POLITIQUES STRATÉGIQUES

Message du directeur, Politiques stratégiques

Les 12 derniers mois ont été une période de croissance phénoménale pour le service Politiques stratégiques de l'AFAC. Nous n'avions que deux conseillères en politiques à plein temps en juillet de l'année dernière et notre équipe se compose maintenant de deux chefs d'équipe et six conseillères en matière de politiques. L'AFAC a grandement bénéficié pendant cette période de croissance de la présence d'un personnel si dévoué, qui fait de la recherche et qui élabore et partage des positions de principe dans les multiples dossiers qui s'entrecroisent et jouent un rôle dans la vie des femmes autochtones partout au Canada. Auparavant, les politiques de l'AFAC avaient tendance à se développer à partir du travail produit par des personnes embauchées à court terme ou recrutées spécifiquement pour rédiger des rapports ou d'autres documents d'élaboration de politiques. Maintenant, les membres de l'équipe des politiques de l'AFAC en poste à plein temps couvrent un vaste éventail de secteurs de politiques qui ont des effets sur nos sœurs autochtones et leurs communautés qui continuent de grandir ensemble.

En quelques mois, l'AFAC a établi une équipe chevronnée de rédactrices de politiques qui ont contribué à la création d'un fondement sur lequel nous espérons construire nos archives de travail visionnaire en matière de politiques, dicté par la défense et la promotion des droits et des intérêts. Ce travail aura pour effet d'appuyer et d'éclairer toutes les actions que mènera l'AFAC dans l'avenir en tant qu'organisme national qui représente les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre inuites, métisses et citoyennes des Premières Nations d'un océan à l'autre. Le travail réalisé par l'AFAC en matière de politiques représente les voix des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

Nous continuerons à grandir en mettant l'accent sur la réputation de l'AFAC comme centre d'excellence lorsqu'il s'agit de fournir une optique entièrement axée sur la culture et la notion de genre relativement à des questions qui englobent l'emploi, la formation, l'environnement, les prisons, la traite des personnes, l'éducation, le logement, la garde des enfants et l'hommage à nos femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

- Marshall Ballard, directeur, Politiques stratégiques

Le service Politiques stratégiques défend les droits et les intérêts des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et en fait la promotion par la recherche et l'élaboration de politiques sur des questions qui ont des répercussions sur la vie des femmes, filles, aînées, jeunes et personnes bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+ dans les communautés des Premières Nations et les communautés inuites et métisses de tout le Canada. Le service Politiques stratégiques élabore et élargit divers secteurs de politiques reconnus par les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et leurs communautés. Chaque secteur de politiques est analysé et interprété à des niveaux d'application multiples, notamment : les répercussions sur les individus et les communautés, des partenariats avec d'autres organisations autochtones, la participation du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces et des territoires, de même que l'orientation que lui donne le conseil d'administration de l'AFAC.

Nous nous efforçons de faire en sorte que les voix des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones soient représentées véritablement dans toutes les discussions auxquelles nous participons ou auxquelles nous contribuons. Nous y parvenons grâce à la mobilisation éclairée de femmes autochtones qui sont des expertes techniques ou qui ont une expérience de vie, par des sondages pour atteindre un vaste échantillon représentatif de femmes des communautés des Premières Nations et des communautés inuites et métisses, des réunions avec des groupes ou des individus afin d'acquérir une meilleure compréhension des points de vue locaux sur les secteurs de politiques et accéder à la considérable expérience vécue et apprise que possèdent notre conseil d'administration et nos associations provinciales et territoriales membres (les APTM).

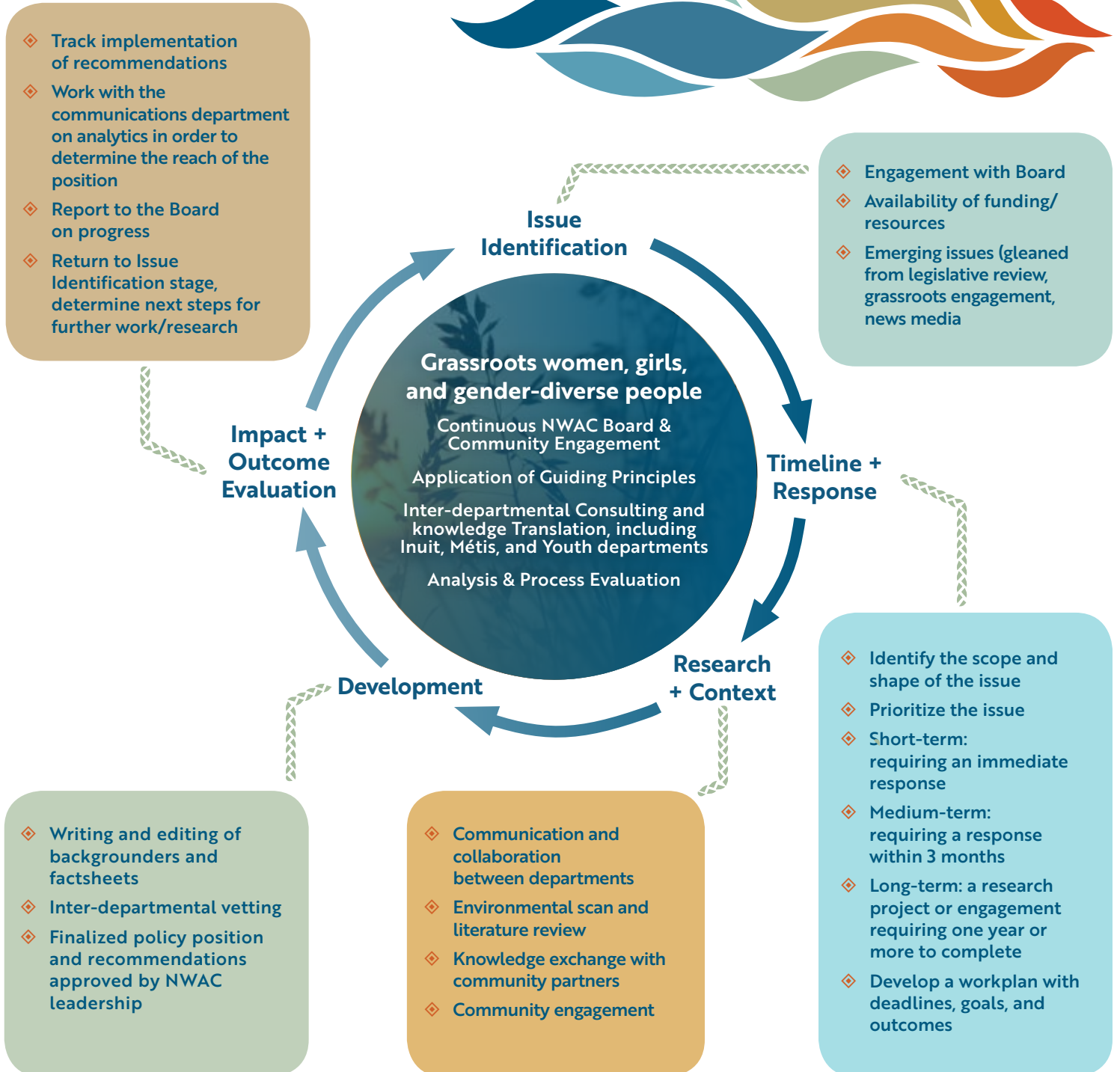
Dans sa démarche, le service Politiques stratégiques assure la mise en œuvre intégrale du cadre d'élaboration des politiques de l'AFAC. Celui-ci est éclairé par nos principes directeurs, notre méthodologie et notre sens de l'éthique; il définit comment le service reconnaît les différentes questions de principe, fait de la recherche à ce sujet et agit en conséquence. Les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones sont au cœur de cette structure, dans l'accomplissement d'un cycle continu de mobilisation, de travaux de recherche et d'élaboration. Les principes directeurs sont la source qui infuse tous les aspects du travail de l'AFAC en matière de politiques. Ce sont :

- ◆ des politiques éclairées par les expériences vécues des femmes autochtones de la base;
- ◆ des politiques intersectionnelles, fondées sur la notion de genre;
- ◆ des politiques décolonisées et communautaires.

Tout en appliquant ces principes directeurs, le service Politiques stratégiques applique aussi à la recherche une méthodologie communautaire spécifique, motivée par les communautés, culturellement pertinente, accessible, intersectionnelle, fondée sur les forces et la notion de genre et qui tient compte des traumatismes. L'utilisation de ces outils aide le service à élaborer des positions de principe dynamiques, authentiques et respectueuses et des démarches de défense et de promotion des droits et des intérêts qui répondent aux besoins des communautés et reflètent une compréhension approfondie des différentes réalités des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

POLICY DEVELOPMENT FRAMEWORK

Informed by our guiding principles, methodology, and ethics, this framework outlines how NWAC identifies, researches, and responds to different policy issues.



GUIDING PRINCIPLES

This outlines the overall principles infusing every aspect of NWAC's policy work.



INFORMED BY THE LIVED EXPERIENCES OF GRASSROOTS INDIGENOUS WOMEN

- ◆ Preservation of cultural teachings through connections to Elders and traditional knowledge-carriers
- ◆ Youth engagement and mobilization
- ◆ Approaching engagement in a way that is mindful of the many contexts in which Indigenous women live

Outcome: NWAC's advocacy is authentic, respectful, and responsive.



INTERSECTIONAL AND GENDER-BASED

- ◆ Addresses multiple and intersecting barriers maintained by colonial structures
- ◆ Adopts and promotes an inclusive and diverse definition of gender

Outcome: NWAC's work is anti-oppressive and does not erase any of the communities within our communities.



DECOLONIZED AND COMMUNITY-BASED

- ◆ Promotes local control and governance over the design and delivery of programs and services
- ◆ Centered around Indigenous women as rights-holders
- ◆ Responsive to emergent needs of communities

Outcome: NWAC's work actively empowers communities in a decolonizing and responsive way.



METHODOLOGY

This outlines the Strategic Policy Unit's approach to researching and producing knowledge.

COMMUNITY-BASED AND DRIVEN

NWAC's policy work will reflect the priorities and needs of communities. Understanding the exploitative and extractive legacy of research experienced by many Indigenous peoples, NWAC's research will be accountable to the grassroots women and communities that guide and inform our policy development.

CULTURALLY-RELEVANT

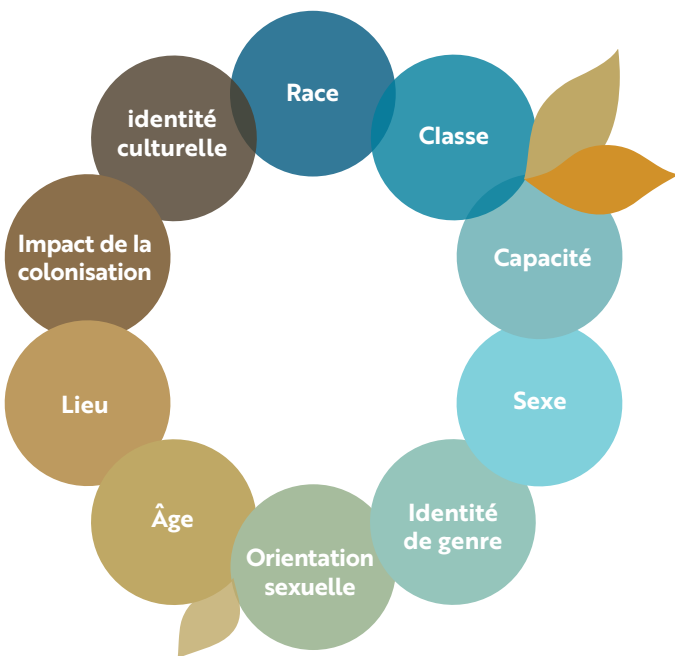
NWAC's work will be infused with traditional ways of knowing that fall outside of the Western or empirical paradigm. This includes positioning storytelling, felt knowledge, and oral traditions as valid and crucial forms of knowledge within our work. NWAC's policy work will additionally reflect a comprehensive understanding of Indigenous and settler-colonial history in Canada, with distinctions between and among First Nations, Inuit, and Métis communities.

ACCESSIBLE

NWAC's policy work will be accessible to the women who co-author it, both in terms of language and physical availability. All surveys and story gathering will be multi-medium, available both online and in hard copy, in order to reach as much of our communities as possible. At each stage, limits and constraints of the information gathering processes will be clearly acknowledged and represented.

INTERSECTIONAL AND GENDER-BASED

NWAC's work will reflect an intersectional understanding of identity and oppression that recognizes that Indigenous women face multiple barriers that create complex, interlocking social and economic barriers. In advocating for Indigenous women and in researching the barriers that impact them the most, NWAC applies a gender-based and intersectional lens that attempts to include, but is not limited to:



TRAUMA-INFORMED AND STRENGTH-BASED

NWAC's policy writing, research, and engagement with women will be cognisant of the historical and personal trauma Indigenous women carry with them and will not retraumatize or revictimize in its work. This includes (but is not limited to) avoiding language that could be read as victim-blaming, incorporating trigger warnings, not dehumanizing our communities, and focusing on community-based solutions and strengths. In-person engagement sessions will have both Elders and mental health professionals present for support and guidance in navigating discussions that may be triggering.

Secteurs de politiques

Accessibilité

Vivre sur le territoire pendant des générations a permis aux peuples autochtones d'acquérir une compréhension du bien-être plus étendue que le concept occidental de santé, puisqu'il inclut les dimensions physique, émotionnelle, intellectuelle et spirituelle. Il faut avoir une compréhension holistique et dynamique du bien-être, car toutes ces sphères s'entrecroisent et fluctuent durant une vie. Le besoin est urgent de nous assurer, par l'élaboration de politiques et de lois ainsi que la mise en œuvre et la prestation de services aux niveaux national, provincial, territorial et local, que les besoins des femmes et des filles autochtones handicapées soient satisfaits et leurs droits respectés.

Jusqu'à 450 000 Autochtones s'identifient comme ayant un handicap ou une limite de fonctionnalité ou d'activité, mais on ne sait pas combien d'entre eux sont des femmes, filles ou personnes de diverses identités de genre, parce les données sont inexactes et insuffisantes. Les Autochtones sont plus susceptibles d'avoir un handicap à cause de l'atmosphère sociale et politique actuelle et les répercussions continues de la colonisation sur les communautés autochtones. De plus, les Autochtones sont plus susceptibles d'acquérir un handicap que d'être nés handicapés en raison de facteurs environnementaux influents, comme l'impossibilité d'accéder à des soutiens pour améliorer leurs déterminants sociaux de la santé (éducation, soins de santé, territoire, etc.). La marginalisation sociale, politique et économique des femmes autochtones aujourd'hui limite leur accès aux soutiens et aux services nécessaires et appropriés qui réduisent les impacts des obstacles à l'accessibilité.

Emploi et Développement social Canada finance l'AFAC pour qu'elle réalise une analyse fondée sur le sexe culturellement pertinente de la nouvelle loi fédérale sur l'accessibilité. L'an dernier, dans le but de produire des ressources informationnelles gouvernementales et communautaires à propos d'expériences de femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones en matière d'accessibilité, nous avons collaboré étroitement avec sept autres organisations de défense des droits des personnes handicapées et de promotion de l'accessibilité. L'AFAC travaille à améliorer la compréhension du handicap qu'ont les organisations autochtones et la réponse aux besoins d'accessibilité et, avec des organisations d'accessibilité non autochtones, à la création d'espaces culturellement sécuritaires accessibles aux femmes autochtones et à leurs familles.

Jalons

En 2017-2018, l'AFAC a communiqué avec des femmes autochtones et des personnes autochtones de diverses identités de genre qui ont des différentes capacités et divers handicaps ainsi qu'avec leurs soignantes ou soignants dans le cadre d'une initiative financée par le gouvernement fédéral pour l'élaboration de la toute première loi fédérale sur l'accessibilité.

L'AFAC a réalisé deux sondages en ligne qui ont été diffusés à des réseaux communautaires et des prestataires de soutiens particuliers aux Autochtones et par l'intermédiaire des réseaux sociaux de l'AFAC. Nous avons produit un rapport provisoire au printemps 2017 sur les résultats du premier sondage et nous avons organisé un webinaire avec les résultats du deuxième sondage au printemps 2018.

Le rapport final est paru en mai 2018; il est offert en anglais et en français, ainsi qu'en formats accessibles.

« J'aimerais voir une affirmation ou la reconnaissance des droits des Autochtones de maintenir nos propres concepts du handicap et ainsi, nos propres plans de traitement et interventions. J'aimerais qu'ils soient considérés comme aussi légitimes que la conception occidentale et qu'ils soient dotés de ressources en conséquence. Ce pourrait être maintenu aussi dans tous les services de soutien – non seulement les soutiens médicaux – notamment dans les établissements éducationnels et les lieux de travail. »

– Participante à un sondage de l'AFAC (2017)

« Il est si difficile même de trouver des soutiens émotionnels/spirituels adéquats, sans parler d'y accéder. Surtout si on n'habite pas dans une grande ville. Les soutiens sociaux doivent être fournis dans la région où vivent les gens... chez eux... surtout dans les régions rurales, et il faut qu'ils soient appropriés sur le plan spirituel. »

– Participante à un sondage de l'AFAC (2017)





Bien-être des enfants

Les enfants autochtones sont retirés à leurs familles et leurs communautés à un rythme alarmant. Il est impératif que les droits des enfants autochtones et de leurs mères, tantes et autres prestataires de soins soient reconnus et protégés. L'AFAC fait la promotion des questions de bien-être des enfants et des services aux enfants et aux familles en élaborant des politiques, en participant à l'élaboration de lois fédérales et en appuyant la mise en œuvre et la prestation de services aux niveaux national, provincial, territorial et local.

Avant la colonisation, les communautés autochtones avaient leurs propres systèmes bien établis de garde des enfants et d'éducation, qui étaient ancrés dans la communauté, l'environnement naturel et les enseignements spirituels. En 1951, des modifications à la Loi sur les Indiens accordait aux organismes provinciaux de protection de l'enfance une compétence juridique dans les réserves qui a entraîné la saisie d'enfants autochtones sous la tutelle gouvernementale à un rythme effarant. Plus de 11 000 enfants des Premières Nations et autres enfants autochtones ont été adoptés, souvent retirés de leurs domiciles à l'insu des familles et des communautés ou sans leur consentement.

Ces enfants étaient adoptés surtout par des familles blanches, entraînant des bouleversements sur le plan de la culture et de l'identité et semant la confusion. Il y a plus d'enfants autochtones pris en charge par le système de bien-être des enfants aujourd'hui qu'à l'apogée du régime des pensionnats. On appelle cette génération la « rafle du millénaire ».

Jalons

This is a new policy file for NWAC that is being built from the ground up through extensive research, development of background materials, factsheets, and building important community and individual partnerships.

In January 2018 NWAC hosted a national conference on Child and Family Services in conjunction with the new Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations departments (formerly known as Indigenous and Northern Affairs Canada). Service providers, government employees, representatives from Indigenous organizations, and other participants from across Canada joined NWAC and Ministers Bennett and Philpott to discuss the current emergency state of Child and Family Services for Indigenous families.

Éducation (apprentissage et garde des jeunes enfants, éducation de la maternelle à la 12e année, éducation postsecondaire)

L'AFAC travaille pour garantir que les droits et les préoccupations des femmes autochtones en ce qui concerne l'apprentissage et la garde des jeunes enfants se reflètent adéquatement par :

- ◆ un dialogue continu avec le gouvernement fédéral au sujet d'une structure nationale de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants;
- ◆ des échanges avec les femmes de la base dans nos communautés pour déterminer comment créer ou bonifier des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui intègrent mieux le savoir traditionnel au savoir occidental afin de refléter le caractère holistique, collectif, relatif à l'expérience, axé sur la spiritualité et qui dure toute la vie, si important pour nombre des membres de nos communautés;
- ◆ la promotion de l'apprentissage culturel et linguistique pour les enfants autochtones dans la programmation d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dispensée dans les communautés autochtones;
- ◆ la promotion de soutiens à la programmation d'apprentissage et de garde des jeunes enfants culturellement pertinents pour les femmes autochtones et leurs enfants.

L'AFAC travaille pour garantir :

- ◆ l'établissement de systèmes éducatifs et de programmes d'études ancrés dans la communauté, l'environnement naturel et la spiritualité et qui reflètent correctement l'histoire des peuples autochtones, aussi bien avant qu'après la colonisation;
- ◆ l'accès à des possibilités d'éducation culturellement appropriées pour les jeunes autochtones, tout en les préparant adéquatement à vivre et prospérer dans n'importe quel environnement;
- ◆ des occasions pour les enfants et les jeunes autochtones de la maternelle à la 12e année d'apprendre et de pratiquer leur langue, d'étudier leur histoire et de se familiariser avec la culture et la spiritualité des régions dans lesquelles ils vivent et celles des autres jeunes autochtones;
- ◆ l'accessibilité de l'éducation postsecondaire pour toutes les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre.

Les peuples autochtones ont leurs propres systèmes d'éducation et de soin des enfants ancrés dans la communauté, l'environnement naturel et les enseignements spirituels. Au début de la colonisation, les colons ont introduit le régime des réserves et celui des pensionnats, responsables du génocide culturel dont les peuples autochtones ont fait l'objet au Canada. La politique canadienne d'assimilation des peuples autochtones est issue de la croyance selon laquelle les visions européennes du monde étaient supérieures – une imposition qui se perpétue par l'intermédiaire des systèmes éducatifs. Les pensionnats ont été établis en 1880 et le dernier a fermé ses portes en 1996. Ces écoles fonctionnaient aux termes de politiques racistes et sexistes; on y pratiquait une discipline abusive et inhumaine à l'égard des élèves pour décourager la perpétuation de l'indigénéité culturelle. Ce legs se poursuit aujourd'hui avec le sous-financement chronique des écoles administrées par les Autochtones, le manque de programmes d'études indigénéisants et les déficiences en matière de garde des jeunes enfants culturellement pertinente.



Jalons

Le projet relatif à l'apprentissage et la garde des jeunes enfants a pris fin à l'automne 2017 avec la remise d'un rapport final à Emploi et Développement social Canada. Nous avons présenté des commentaires sur le projet de cadre de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants à l'hiver 2017 et la révélation de la structure définitive était prévue pour l'été 2018.

La politique de l'AFAC fait croître ce secteur de politiques par la création de documents d'information approfondie et de plans détaillés pour la production de trousseaux d'outils et de possibilités de rayonnement.

Conjointement avec le service des jeunes de l'AFAC, celui des politiques a élaboré et mené un sondage en ligne, une séance de mobilisation en personne sous la forme d'une table ronde et plusieurs séances de mobilisation dirigées par les APTM à propos d'expériences relatives aux études postsecondaires. Nous avons présenté au gouvernement fédéral un rapport final comprenant les résultats et les recommandations issus de cette mobilisation à l'été 2018; ce rapport sera publié sur le site Web de l'AFAC.

« La colonisation, surtout les répercussions de l'ère des pensionnats et de la rafle des années 60 ont perturbé la capacité innée qu'avaient les familles et les communautés de s'occuper de leurs enfants. Les soins institutionnalisés et la professionnalisation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ont effectivement usurpé l'état naturel de parent et le flux de l'apprentissage dans les communautés autochtones. »

- Séance des Territoires du Nord-Ouest

« Les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devraient avoir une composante relative aux aînés. À Fond-du-Lac, ils ont les grands-parents des enfants (les tuteurs) qui prennent place dans la classe avec les enfants, ce qui fait que les enfants se sentent en sécurité. »

- Séance de la Saskatchewan



Les étudiants métis sont "oubliés" ou "sans voix" comme la majorité sont filtrés dans les systèmes scolaires provinciaux avec peu ou aucun soutien culturellement pertinent. L'AFAC fournit des faits sur l'éducation de la maternelle à la 12e année



9:00 AM - 4 Aug 2018

2 Retweets 3 Likes



La recherche a démontré clairement que les enfants ne peuvent pas apprendre efficacement si leur environnement est déficient dans les domaines clés suivants: le logement, la nutrition, la santé et le bien-être général



12:00 PM - 11 Aug 2018

14 Retweets 9 Likes

Gestion des urgences

La gestion des urgences a été un dossier très actif pour l'AFAC au cours des six derniers mois. Le travail effectué précédemment portait sur les évacuations, les risques d'inondation, la violence envers les femmes pendant des incidents de relocalisation, ainsi que des soutiens fondés sur la notion de genre et tenant compte des traumatismes pour celles qui sont exposées à des événements désastreux. L'AFAC reçoit actuellement des fonds de Sécurité publique Canada pour un projet visant à accroître la participation des femmes autochtones à des activités de gestion des urgences qui comprennent la diffusion d'un sondage en ligne, la rétroaction à la nouvelle stratégie de gestion des urgences pour le Canada et le projet d'inventaire des risques et des capacités. Le projet d'inventaire cherche à déterminer les vulnérabilités particulières et les capacités à répondre de centaines de communautés autochtones individuelles, y compris les risques environnementaux et géographiques particuliers et les ressources existantes pour répondre aux urgences. L'AFAC participe aussi à des téléconférences pour le groupe de travail autochtone sur la gestion des urgences, le comité de sélection général du Prix pour service exemplaire en sécurité civile et le Conseil consultatif de recherche et de sauvetage.

L'AFAC travaille à l'élaboration de politiques pour :

- ◇ garantir que les femmes autochtones et leurs communautés ont le pouvoir de déterminer elles-mêmes leurs protocoles et pratiques exemplaires entourant la gestion des urgences;
- ◇ développer les capacités et favoriser l'accès à des ressources pour que les communautés autochtones puissent établir leurs propres plans d'urgence culturellement spécifiques;
- ◇ garantir que les femmes autochtones sont reconnues dans leurs rôles de soignantes et que les soutiens nécessaires leur sont fournis pour qu'elles puissent participer pleinement à la reconstruction et la récupération de leurs communautés après une situation d'urgence;
- ◇ garantir l'inclusion de services qui répondent aux besoins physiques, émotionnels et culturels des femmes autochtones dans la planification des plans d'intervention en cas de catastrophe;
- ◇ reconnaître le potentiel accru de violence fondée sur le genre et de violence conjugale dans le sillage d'un événement catastrophique et s'y préparer;
- ◇ garantir que l'infrastructure et les soutiens nécessaires existent pour mettre en œuvre des plans de recherche et de sauvetage lorsque des femmes autochtones sont portées disparues.



Jalons

L'AFAC a participé à une table ronde de niveau technique avec les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la protection civile à propos des risques d'inondation en novembre 2017.

L'AFAC a remis son rapport d'étape de fin d'année et une analyse approfondie du contexte à Sécurité publique Canada en mars 2018.

L'AFAC a fait une présentation en mai 2018 à une réunion sur les priorités en matière de gestion des urgences entre des ministres et les organismes autochtones nationaux pour mettre l'accent sur la nécessité de reconnaître la prestation de services qui reflètent les besoins particuliers des femmes autochtones dans des situations d'urgence.

L'AFAC a lancé en juin 2018 un sondage pour révéler les expériences d'évacuation d'urgence et de catastrophes naturelles vécues par des femmes autochtones. Le sondage se poursuit jusqu'à l'automne 2018; l'information sera résumée et nous remettrons un rapport à Sécurité publique Canada pour éclairer les stratégies de planification des interventions d'urgence.

Politique en matière de drogues/ cannabis

L'AFAC travaille à l'élaboration de politiques qui ne criminaliseront pas ni ne marginaliseront davantage les femmes et les communautés autochtones; à la création et la priorisation des soutiens et des services en matière de santé mentale et de toxicomanie fondés sur la notion de genre, culturellement pertinents et tenant compte des traumatismes; dans le but de permettre aux communautés autochtones de déterminer elles-mêmes leurs priorités et leurs besoins en ce qui concerne les politiques en matière de drogues.

Les politiques en matière de drogues constituent un dossier relativement nouveau pour l'AFAC, mais la consommation abusive de drogues et l'accoutumance sont des sujets de préoccupation pour les communautés autochtones depuis des années. Le legs de la colonisation a créé des conditions dans lesquelles les Autochtones connaissent des taux disproportionnés de

consommation abusive de drogues, d'accoutumance et de criminalisation attribuable à la consommation de drogues. L'AFAC espère développer ce dossier de politiques de manière à attirer l'attention sur les origines coloniales de la consommation abusive de drogues dans les communautés autochtones et proposer des recommandations relatives aux politiques en matière de drogues qui appuieront les femmes autochtones et leur seront bénéfiques.

Jalons

Dans sa recherche et ses documents d'information, l'AFAC travaille pour élaborer des politiques relatives à la légalisation du cannabis et à ses effets potentiels sur les femmes et les communautés autochtones.

En juin 2018, l'AFAC a présenté un mémoire au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones au sujet de l'étude du Sénat sur les effets de la légalisation du cannabis sur les communautés autochtones. Nos recommandations sont centrées sur le renforcement du droit des communautés autochtones à refuser la loi, le besoin d'établir des stratégies communautaires de réduction des méfaits et de fournir des appuis aux communautés autochtones qui veulent participer au marché du cannabis et l'élaboration de services fondés sur les forces, culturellement sécuritaires et tenant compte des traumatismes pour les problèmes d'accoutumance et de santé mentale.

Stérilisation forcée

La stérilisation forcée de femmes autochtones persistante au Canada doit cesser immédiatement. Les femmes autochtones doivent être libres de prendre leurs propres décisions de planification familiale et avoir le contrôle de leurs droits reproductifs. Les autorités canadiennes de santé publique ne peuvent pas continuer à commettre des actes de génocide culturel envers des Autochtones par la stérilisation de femmes autochtones fondée sur des politiques racistes, sexistes et classistes.

Le service des politiques stratégiques de l'AFAC aide le service juridique dans les cas récents de stérilisation forcée mis au jour récemment en Saskatchewan. Plus de 60 femmes autochtones sont sorties de l'ombre pour déclarer qu'elles avaient été contraintes à subir une ligature des trompes dans des hôpitaux de Saskatoon. Le service des politiques prépare de la recherche documentaire en appui à Maurice Law, le représentant des femmes qui ont subi ce sort tragique.

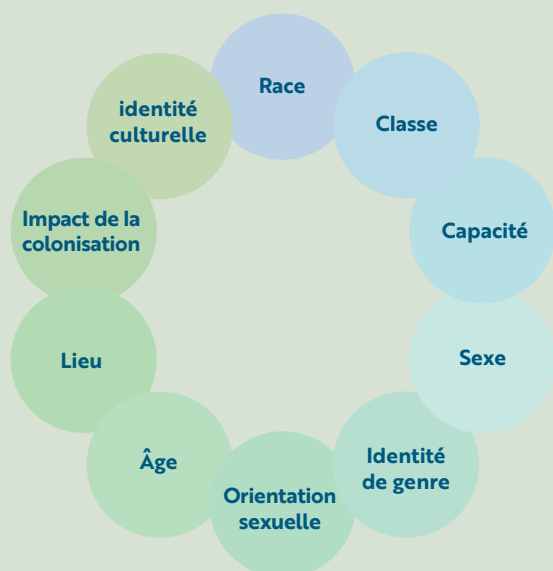
Le service Politiques stratégiques finalisera un document d'information qui sera publié sur le site Web de l'AFAC. Ce document servira à renseigner les femmes autochtones et leurs familles sur l'histoire et la continuation des pratiques de stérilisation sur des Autochtones au Canada. L'unité des politiques stratégiques de l'AFAC collaborera avec le service juridique et celui de la santé pour continuer à plaider en faveur de meilleures politiques sur la ligature des trompes et les soins dispensés aux femmes autochtones dans les systèmes de santé du Canada.

Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente

On peut décrire le processus par lequel l'AFAC analyse les lois, formule des recommandations et effectue de la recherche en matière de politiques comme étant l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente. L'analyse comparative entre les sexes vise à repérer les inégalités entre les genres et à reconnaître que le traitement identique des genres ne produit pas les mêmes résultats. Plus exactement, le traitement magnifie souvent des inégalités et des obstacles structurels auxquels sont confrontées les personnes marginalisées. L'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente est un élément intégral de la prise de décisions en matière de politiques fondées sur des éléments probants, puisque ce sont ces éléments qui devraient éclairer la prise de décisions et l'élaboration des politiques.

Les principes directeurs qui guident l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente de l'AFAC sont, notamment : viser l'élaboration de lois et de politiques en collaboration; améliorer la qualité de vie des femmes autochtones et des personnes autochtones de diverses identités de genre et leur accès aux services; promouvoir la prestation de services tenant compte des traumatismes, caractérisée par une sensibilité manifeste au traumatisme intergénérationnel, aux contextes historiques et à la résilience des femmes autochtones; la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, avec l'entière collaboration des communautés autochtones et dans l'intérêt de l'autonomie communautaire et de la revitalisation culturelle.

Par un examen intersectionnel, le personnel du service des politiques de l'AFAC s'applique à prendre en compte et à définir les répercussions particulières des facteurs suivants :



Jalons

On peut décrire tout le travail de l'AFAC dans chacun des dossiers de politiques comme étant une analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente; voici toutefois des précisions concernant certains éléments de notre travail de l'année qui vient de s'écouler.

En mars 2018, l'AFAC a réalisé une analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente du Programme national des compétences relatives à l'emploi de Service correctionnel Canada, qui vise à donner aux prisonniers des compétences d'emploi pragmatiques et à faciliter la réinsertion sociale après que les prisonniers ont purgé leur peine. Les recommandations de l'AFAC dans ce rapport sont centrées sur le besoin de formation relative à l'emploi, comme le Programme national de Service correctionnel, pour refléter la complexité des liens réciproques du traumatisme intergénérationnel, la diversité des genres, les désavantages socioéconomiques et d'autres facteurs systématiques qui ont des répercussions sur les femmes autochtones. Nous avons également mis l'accent sur le fait que les documents du programme et la formation du personnel doivent être éclairés par les notions de genre, de culture, de traumatisme et qu'ils doivent être finalisés en consultation avec les femmes autochtones elles-mêmes.

L'AFAC a produit en avril 2018 un rapport de recherche préliminaire sur l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente comme structure et ses liens avec le féminisme autochtone et l'intersectionnalité en tant que domaines de recherche. L'AFAC révisé actuellement et met à jour son cadre central d'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente pour qu'il soit plus intersectionnel, plus inclusif et qu'il tienne davantage compte de la diversité des identités de genre.

Environnement et biodiversité

L'AFAC a été très active dans le dossier de l'environnement au cours des derniers mois. Notre approche de l'environnement est guidée par des années de consultation et de compréhension traditionnelle du fait que les femmes autochtones sont inextricablement liées à l'environnement. Actuellement, l'AFAC est la seule organisation de femmes qui siège à la plupart des tables décisionnelles en matière d'environnement et nous allons continuer à plaider vigoureusement pour qu'un plus grand nombre de femmes autochtones participent à de telles tables lors de réunions à caractère local, national et international. La politique environnementale de l'AFAC se rapporte à des questions de changement climatique et de conservation de la faune et de la flore, aux énergies propres et au pétrole, aux minéraux et aux métaux, à la conservation de la biodiversité, aux liens entre le territoire, le corps et la culture et à des modifications législatives dans ces domaines. L'AFAC forme des partenariats avec plusieurs communautés, organisations non gouvernementales, ministères et organes internationaux et continue de chercher à établir de nouveaux partenariats et des occasions de participer à des consultations.

L'AFAC travaille pour garantir :

- ◇ que les voix et les intérêts des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones soient bien représentés sur les scènes locale, nationale et internationale relativement à la protection de l'environnement, aux changements climatiques et à la gestion des terres pour garantir la défense des droits des Autochtones et leurs moyens de gagner leur vie en priorité sur ceux du gouvernement et de l'industrie;
- ◇ la reconnaissance et la création d'occasions pour les femmes autochtones de participer à titre d'expertes techniques et de porteuses de savoir traditionnel à la prise de décisions concernant les questions environnementales et la biodiversité;



- ◇ que les gouvernements et les industries d'exploitation des ressources naturelles travaillent efficacement avec l'AFAC pour créer des espaces culturellement sécuritaires et tenant compte des traumatismes, où les femmes autochtones participent véritablement et pleinement aux efforts déployés afin de réduire les effets néfastes de l'industrie dans nos communautés, tout en travaillant pour que se réalise une représentation équitable des femmes autochtones dans le partage des bénéfices qui en résultent.

Jalons

Le service des politiques de l'AFAC fait partie de plusieurs groupes consultatifs et réagit aux modifications législatives qui ont des répercussions sur l'environnement, comme le consortium national du savoir sur le caribou boréal et le projet de loi C 69 (Loi sur l'évaluation d'impact). Ces groupes sont aux niveaux national et international et abordent plusieurs préoccupations d'ordre environnemental, comme la faune et la flore, la qualité de l'eau et les procédures appropriées de consultation avec les communautés autochtones.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Le service Politiques stratégiques de l'AFAC a préparé le service juridique de l'AFAC à assister aux négociations techniques de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones à Bonn, en Allemagne, en 2017, afin de plaider pour que les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones y soient représentées.

Nous avons rédigé plusieurs soumissions à la délégation canadienne et nous continuons à les conseiller en collaboration étroite avec d'autres organismes autochtones nationaux.

Parallèlement, l'AFAC dispense aussi des conseils sur l'élaboration d'un plan d'action relatif à la notion de genre et plaide en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre et l'intégration de ce plan d'action aux processus de la CCNUCC, plutôt que de rester isolée.

Convention sur la diversité biologique – groupe de discussion post 2020

Le service Politiques stratégiques de l'AFAC a fait de la recherche et produit quatre analyses de politiques et des mémoires de recommandations au groupe de discussion post 2020 sur la Convention sur la diversité biologique et continue à donner des avis, des orientations et des recommandations.

Le service a fourni un long document de recherche culturellement pertinent et fondé sur la notion de genre à la National Convention on Biological Diversity pour le 6^e rapport national du Canada expliquant en détail l'importance de la conservation de l'environnement et de la biodiversité pour les femmes autochtones et leurs communautés. Nous avons également présenté un rapport sur le progrès accompli par le gouvernement fédéral vers l'atteinte des objectifs Aichi et de la Convention sur la diversité biologique après 2020. Le public n'a pas accès à ce rapport pour le moment.

Énergie, changements climatiques et exploitation minière

Le service des politiques de l'AFAC a assisté à une réunion de trois jours organisée par Pêche et Océans Canada à Montréal, au Québec, pour évaluer et commenter des propositions de recherche sur le nettoyage en cas de déversements d'hydrocarbures. Ce groupe de l'initiative de recherche à plusieurs partenaires se réunira périodiquement pour faire en sorte que toutes les initiatives de recherche approuvées soient inclusives et respectueuses des Autochtones et de leurs rapports avec l'environnement.

Le service des politiques de l'AFAC a produit des fiches d'information sur l'environnement où sont exposées en détail les répercussions des changements climatiques et des industries extractives sur les femmes, filles, personnes de diverses identités de genre autochtones et leurs communautés.



La nourriture et l'eau

Les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et leurs communautés ont de perceptions collectives et individuelles claires de l'importance des systèmes alimentaires traditionnels. L'AFAC plaide en faveur de la protection des sources d'aliments traditionnels et de la mise en place d'une politique nationale de l'alimentation représentative des pratiques autochtones de chasse, de collecte et de pêche et préconise un accès amélioré à des aliments sains à prix abordable pour toutes les femmes autochtones et leurs communautés.

La collecte, la préparation et la consommation des aliments font intégralement partie des cultures autochtones. Les enseignements culturels sont issus du territoire, de l'eau et des animaux; les femmes en font l'apprentissage et les transmettent de génération en génération de communautés vigoureuses. La relation des Autochtones avec les aliments est holistique et durable, parce qu'elle est fondée sur le respect mutuel pour les animaux qu'ils chassent et les plantes qu'ils cueillent. Par suite du régime des pensionnats, de la pollution des territoires autochtones et des effets continus du colonialisme, bon nombre d'enseignements relatifs aux systèmes alimentaires autochtones traditionnels n'ont pas été transmis aux nouvelles générations. L'introduction d'aliments occidentaux transformés dans les communautés autochtones a changé la relation aux aliments pour bien des gens. En fin de compte, cette situation a mené les Premières Nations, les Inuits et les Métis à consommer collectivement moins d'aliments traditionnels et beaucoup de communautés ont par conséquent des résultats en matière de santé qui laissent à désirer. La reconnaissance du dommage causé par l'introduction d'aliments occidentaux transformés, de systèmes agricoles et de la dégradation continue de l'environnement infligés aux communautés autochtones doit faire partie du processus de réconciliation au Canada.

Jalons

L'AFAC a mené à bien un projet de politique alimentaire avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, projet qui comprend la consultation du public sur une politique alimentaire nationale au moyen d'un sondage, d'un sommet de l'alimentation et de séances de mobilisation avec les APTM et le conseil d'administration de l'AFAC.

Dans le cadre du projet de mobilisation à propos d'une politique alimentaire, un rapport final a été rédigé et diffusé dans les réseaux de l'AFAC; ce rapport comprend notamment de la recherche de mise en contexte, les résultats de la mobilisation et des recommandations en vue de l'adoption de la politique alimentaire nationale du gouvernement fédéral.

« Il est essentiel qu'il y ait des possibilités éducatives pour aider les femmes autochtones à apprendre à obtenir des aliments, à pratiquer des cérémonies, à préparer les aliments et à tenir un budget. »

- Participante à la séance de mobilisation de l'Alberta Aboriginal Women's Society

« Je me sens grandement habilitée à rechercher et sélectionner de la nourriture. Je désire transmettre ce savoir à d'autres. Savoir d'où ça vient et connaître les efforts faits pour récolter les aliments nous enseigne à apprécier la communauté et ses cadeaux. »

- Participante anonyme au sondage

Personnes bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+

Historiquement, l'AFAC n'a pas fait de travail portant sur les besoins des personnes bispirituelles/Deux-Esprits, LGBTQ+ et de diverses identités de genre ni aux obstacles auxquels elles sont confrontées et elle n'a pas pris d'engagement à ce sujet. Aujourd'hui, toutefois, l'AFAC reconnaît que les personnes autochtones bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+ sont disproportionnellement touchées par la discrimination systémique. Cette discrimination est ancrée dans le colonialisme et le racisme, mais elle est aggravée et confirmée par le patriarcat et l'hétéronormativité.

Ces structures d'oppression ont rendu la société générale particulièrement toxique pour les individus dont l'identité ou l'expression de genre et la sexualité sont hors des limites de ce qui est considéré comme normal. Ces couches additionnelles de marginalisation produisent des obstacles particuliers à l'accès à des services essentiels comme le logement, l'emploi et les soins de santé. Par conséquent, ces individus sont souvent exposés à plus de risque de différentes formes de violence et ne peuvent pas participer à des conversations de prise de décisions qui se répercutent directement sur leur vie, si elles y sont invitées. En raison de l'internalisation de ce préjudice au niveau communautaire, nombre de personnes autochtones bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+ peuvent également être confrontées à la discrimination dans leurs communautés.

L'AFAC reconnaît qu'en ne répondant pas à la diversité des identités de genre au sein de nos communautés, nous courons le risque de reproduire l'oppression de cette communauté et de devenir complice de cet « effaçage », ce qui ouvre la porte à la marginalisation de personnes autochtones qui sont confrontées à des obstacles multiples. Nous nous engageons à faire mieux à l'avenir.

Jalons

À l'été 2017, l'AFAC a rédigé une stratégie de mobilisation pour établir des liens avec les femmes et les personnes bispirituelles/Deux-Esprits, LGBTQ+ et de diverses identités de genre autochtones. Nous sommes actuellement à la recherche de financement pour ce projet qui se déroulera sur plusieurs années.

En mars 2018, la coordonnatrice du projet Voies de l'équité PEEC de l'AFAC a organisé et accueilli un événement appelé « Restoring the Circle: Mental Wellness and Two-Spirit & LGBTQ+ Community Members » [rétablir le cercle : le bien-être mental et les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et les membres de la communauté LGBTQ+]. La séance était extrêmement importante, elle a été connective et centrale pour l'AFAC en tant qu'organisation de défense et de promotion des droits et des intérêts. Les membres de la communauté ont été généreuses et candides dans le partage de leurs histoires, ce qui a donné lieu à des recommandations inestimables relativement à l'amélioration de l'accès à des services de santé mentale pour les personnes bispirituelles/Deux-Esprits et LGBTQ+.



DEUX ESPRITS

Inventé par Myra Laramée en 1990, l'expression « Deux-Esprits » est la traduction d'un terme anishinaabemowin « niizh manidoowag », c'est-à-dire deux esprits. D'autres nations ont des termes ou des interprétations différentes dans leurs langues respectives, qui reflètent des conceptions distinctes du genre et de la sexualité.

Le logement et l'itinérance

Au cours des 20 dernières années, l'AFAC a soulevé la question des femmes autochtones, du logement et de l'itinérance à différents niveaux et relativement à un éventail de questions différentes. Celles-ci étaient généralement centrées sur les points d'intersection entre l'accès pour les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones à des logements sécuritaires et fiables, d'une part, et des problèmes liés à la pauvreté, la violence, la discrimination sexuelle et la discrimination fondée sur le statut ainsi que la criminalisation, d'autre part, tous ces aspects ayant des répercussions sur l'accès.

En raison d'un éventail d'obstacles économiques et sociaux qui découlent de la colonisation passée et actuelle et qui s'entrecroisent, les femmes autochtones sont surreprésentées parmi les sans-abri et elles ont souvent besoin de logements temporaires et d'accès à des refuges. Relativement au logement et à l'itinérance, l'AFAC travaille pour faire en sorte :

- ◇ que la priorité soit accordée dans les politiques gouvernementales sur le logement aux préoccupations des femmes, des familles et des communautés autochtones, dans les réserves et dans les centres urbains;
- ◇ que la mise en œuvre d'initiatives communautaires de logement soit centrée sur les soutiens communautaires holistiques afin d'obtenir et de maintenir des logements sécuritaires et fiables pour les femmes autochtones et leurs familles;
- ◇ que les expériences de vie soient à l'avant-plan de la Stratégie nationale pour le logement, de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et des autres politiques sur le logement et que celles-ci appuient l'inclusion et la participation des femmes et des filles autochtones;



- ◇ que le personnel des refuges pour femmes qui fuient des situations de violence soit attentif aux besoins physiques, émotionnels et culturels des femmes autochtones et que les services offerts dans ces refuges fonctionnent de manière à minimiser le potentiel de méfaits systémiques pour les femmes autochtones.

Jalons

L'AFAC a remis à Affaires autochtones et du Nord Canada un rapport final relatif à la Stratégie nationale pour le logement des Premières Nations en mai 2018. Ce rapport comprenait un résumé ainsi que les résultats de la séance de mobilisation de notre conseil d'administration.

En avril 2018, l'AFAC a participé à Ottawa à une table ronde d'intervenants sur une approche du logement fondée sur les droits de la personne, organisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, où nous avons insisté sur le fait qu'une approche du logement fondée sur les droits de la personne doit s'en prendre activement à la question de l'inégalité économique et sociale pour les gens qui ont le plus besoin d'être logés. Les problèmes de logement sont également des problèmes de santé, d'éducation, de criminalisation et de bien-être des enfants. Nous avons également insisté sur la nécessité d'accorder la priorité dans l'élaboration de stratégies et de politiques en matière de logement au logement pour les femmes qui fuient des situations de violence, de soutenir des logements de transition pour les femmes qui sortent de prison et les enfants qui ne relèvent plus du gouvernement parce qu'ils ont passé l'âge maximal de la prise en



Les femmes autochtones risquent davantage de devenir des sans-abri suite au manque de soutien communautaire dans les réserves et dans les centres urbains. L'AFAC fournit des données sur le logement et les refuges contre la violence contre les femmes.



9:00 AM - 4 Aug 2018

2 Retweets 3 Likes



charge et les personnes qui vivent des expériences de discrimination, qui connaissent de l'insécurité sur le plan du logement, ainsi que les itinérants.

En juin 2018, l'AFAC a fait une présentation à la conférence d'Hébergement Femmes Canada, où nous avons souligné le lien entre le logement, l'itinérance et la violence envers les femmes autochtones, y compris l'insuffisance de refuges accessibles et de logements abordables pour les femmes autochtones qui fuient des situations de violence, ainsi que des pratiques exemplaires de refuges qui servent une clientèle de femmes autochtones.

La traite des personnes

L'AFAC continue de renforcer ses positions de principe pour la traite des personnes en faisant de la recherche, en rédigeant des documents de référence et en participant à des discussions et des événements relatifs à la traite des personnes. La traite des personnes est un problème persistant au Canada, et la majorité des victimes sont des femmes et des filles autochtones. En plus de mettre ce problème en lumière sur la scène internationale, le service des politiques continue d'exercer des pressions sur le gouvernement du Canada pour qu'il s'attaque aux problèmes systémiques qui rendent les femmes et les filles autochtones vulnérables à ce trafic, comme, entre autres, les logements précaires, la violence envers les femmes autochtones, le manque d'accès à des soutiens.

L'AFAC s'applique à répondre par des politiques qui pousseront les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones à :

- ❖ éliminer la surreprésentation des femmes autochtones comme victimes de la traite des personnes;
- ❖ élaborer des politiques et des soutiens ciblés pour répondre aux positions économiques et sociales précaires qui exposent les femmes autochtones à un risque plus grand d'être victimes de la traite des personnes;
- ❖ reconnaître les taux croissants de logements et d'emplois précaires qui entraînent des nombres plus élevés de jeunes autochtones, surtout celles et ceux qui sortent du système de bien-être des enfants, à s'exposer à un risque accru d'être victime de la traite des personnes;
- ❖ élaborer des soutiens culturellement pertinents adéquats pour maintenir l'équilibre avec les multiples formes de marginalisation des jeunes personnes LGBTQ+ et bispirituelles/Deux-Esprits autochtones qui sont exposées à des risques plus élevés de trafic et d'exploitation.

Jalons

En octobre 2017, l'AFAC a assisté au Forum de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la traite des personnes.

En février 2018, l'AFAC a assisté à une présentation et une discussion sur la traite des personnes, organisée par l'ambassade des États-Unis à Ottawa et y a fait du réseautage. La discussion était dirigée par le procureur adjoint des États-Unis du district nord de l'État de New York, qui a fait une présentation sur la traite des personnes le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis.

En avril 2018, réunion ministérielle du G7 – Avant le sommet du G7 de 2018, l'AFAC avait été invitée à participer à une réunion ministérielle avec le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Ralph Goodale, pour discuter de certaines des questions les plus urgentes relatives à la traite des personnes au Canada. Cette information l'a aidé à se préparer pour sa rencontre des ministres du G7.

En juin 2018, l'AFAC a présenté un mémoire au Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les droits de la personne à propos de la traite des femmes et des filles autochtones au Canada.


NWAC
@NWAC_CA

{ mise en garde } La traite des personnes les femmes autochtones représentent jusqu'à 4% de la population féminine canadienne mais sont environ 50% des victimes de la traite des personnes



Saviez-vous que les femmes autochtones représentent jusqu'à 4% de la population féminine canadienne, mais sont environ 50% des victimes de la traite des personnes?

7:00 AM · 11 Aug 2018

5 Retweets 12 Likes

La politique internationale

L'AFAC travaille activement à étendre sa réputation internationale et établir des liens avec des femmes autochtones du monde entier ainsi que leurs communautés et organisations. Cette année, l'AFAC accordait la priorité au renforcement de l'engagement auprès des établissements internationaux pour plaider en faveur des droits des femmes autochtones.

L'AFAC travaille activement à améliorer et faire respecter les droits fondamentaux des Autochtones à l'échelle internationale et au pays en échangeant avec divers organes des Nations Unies et autres institutions internationales et en présentant des recommandations à des organes internationaux des droits de la personne. Le dossier de la politique internationale comprend aussi la solidarité et l'établissement de relations avec les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre du monde entier par des échanges diplomatiques.

Jalons

L'AFAC participe chaque année à diverses manifestations internationales, notamment l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et la Commission de la condition de la femme, pour s'assurer que les voix des femmes autochtones sont entendues dans toutes les discussions. L'AFAC veille également à ce qu'elles soient incluses dans tous les documents produits en vue de responsabiliser les hauts fonctionnaires gouvernementaux et internationaux pour qu'ils rendent compte de leurs actions et veille à ce que les documents n'enfreignent pas leurs obligations internationales en matière de droits de la personne.

En juillet 2017, l'AFAC a soumis un rapport parallèle à la 80e session du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale, du 13 février au 9 mars 2012, à Genève, à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le rapport était concentré sur la nécessité d'inclure les femmes autochtones dans le cadre canadien des relations de nation à nation. Lors du troisième Examen périodique universel du Canada, en octobre 2017, l'AFAC a présenté des

recommandations concentrées sur l'exclusion de l'AFAC du dialogue de nation à nation; le projet de loi S3 et la discrimination selon le sexe dans la Loi sur les Indiens; le bien-être des enfants et le principe de Jordan; l'isolement cellulaire et la ségrégation. De nombreuses recommandations d'États à l'intention du Canada dans le cadre de l'examen reflétaient les recommandations de l'AFAC. Nous avons suivi cette démarche par le dépôt d'un mémoire à l'Union européenne et des réunions avec le gouvernement du Canada à propos de sa réponse à cet examen.

En mars 2018, l'AFAC a assisté à la 62e session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, où nous avons participé à plusieurs réunions officielles, nous avons coorganisé un événement parallèle avec le Congrès du travail du Canada, nous nous sommes entretenus avec divers ministres et représentants du gouvernement et nous avons établi des liens significatifs avec des femmes et des organisations autochtones du monde entier.




NWAC
@NWAC_CA

L'AFAC travaille pour étendre son rôle à l'échelle mondiale grâce à des échanges diplomatiques et à un engagement international avec les ambassades des pays qui ont des populations

United Nations Declaration
on the Rights of Indigenous Peoples

7:00 AM - 11 Aug 2018

5 Retweets 12 Likes



L'AFAC a assisté à une séance de travail de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones en avril 2018. À l'Instance permanente, l'AFAC a été l'hôte d'un événement parallèle sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. L'événement a été très réussi et plus de personnes y ont participé que ce qui était prévu. L'Instance permanente sur les questions autochtones nous a également fourni une excellente occasion de réseauter avec les autres femmes et organisations autochtones pour échanger des idées sur la manière d'avancer, des pratiques exemplaires, parler de savoir culturel et des problèmes actuels auxquels tous les pays sont confrontés. L'AFAC a pu assister à d'importantes discussions et événements politiques organisés par différents gouvernements, y compris le gouvernement du Canada. À ces réunions de niveau intermédiaire, l'AFAC a porté à l'attention des autres pays les violations de droits fondamentaux envers les femmes et les filles autochtones perpétrées par le Canada, en tirant parti de toutes les occasions qui se présentaient de faire des déclarations politiques pendant ces discussions.

En avril 2018, l'AFAC a assisté au Sommet des Amériques, à Lima, au Pérou. Le Sommet est un forum très politique de haut niveau, où les dirigeants des pays de l'Organisation des États américains se réunissent pour discuter d'un ordre du jour thématique. À ce Sommet, l'AFAC a assisté à un forum des peuples autochtones et à quelques autres événements officiels.

Avant le Sommet officiel du G7, l'AFAC a été invitée à participer à plusieurs consultations et réunions ministérielles pour fournir plus de contexte aux ministres qui participaient au forum en avril 2018. Les discussions ont porté notamment sur la traite des personnes, le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité et l'environnement. L'occasion de rencontrer les ministres pour discuter de sujets importants était un moyen puissant de plaider en faveur des femmes autochtones dans un contexte international.

En avril 2018, l'AFAC a rencontré par deux fois la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes pour parler de certains problèmes auxquels sont confrontées les femmes et les filles autochtones au Canada. À ces réunions, nous avons mis de l'avant des questions pressantes concernant des violations des droits fondamentaux des femmes et des filles autochtones au Canada, y compris la surreprésentation des femmes autochtones dans les prisons, la stérilisation forcée, la traite des personnes et la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens. Après sa visite au Canada, la rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes a publié une déclaration de fin de mission où elle a souligné certaines de ses conclusions. Presque toutes les questions soulevées par l'AFAC étaient mentionnées dans la déclaration.

De février à avril, cette année, l'AFAC a également participé à plusieurs échanges diplomatiques avec des organisations de femmes autochtones et des ambassades en Bolivie, au Brésil et au Pérou. Pendant ces visites, nous avons parlé culture et savoir avec les représentantes de certains peuples et organisations autochtones d'Amérique latine. Ces types d'échanges donnent à l'AFAC l'occasion de parler des relations du Canada avec les Autochtones et d'échanger des pratiques exemplaires. Elles ont également permis à l'AFAC d'établir avec des femmes autochtones de la base en Amérique latine des relations et des partenariats vigoureux, qui pourront servir plus tard d'outil solide pour promouvoir les droits des Autochtones sur la scène internationale.

Les langues

Plus de 600 langues autochtones sont parlées et comprises par les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le legs des pensionnats et de la rafle des années 60 ont enlevé les enfants de force à leurs domiciles, leurs familles et leurs communautés pour les placer dans des établissements occidentaux ou dans des familles principalement blanches qui ne parlaient pas les langues autochtones. Ces programmes sanctionnés par le gouvernement assimilaient les enfants autochtones à la culture occidentale. Ces décisions de principe ont eu de vastes répercussions sur les langues autochtones. Beaucoup de ces langues perdent des locuteurs à un rythme alarmant et sont menacées ou éteintes. Parce qu'elle comprend cette situation, l'AFAC a travaillé en collaboration avec Patrimoine canadien au printemps 2018 pour tenir des séances de mobilisation sur la préservation et la revitalisation des langues autochtones et formuler des recommandations pour la future loi.

La majorité des langues menacées de disparition sont des langues autochtones. Les langues ne sont pas seulement un moyen de communication, ce sont aussi des systèmes de savoir complexes qui sont au cœur de l'identité, de la préservation de la culture, des visions du monde, de la spiritualité, de l'expression et de l'autodétermination. Les femmes autochtones et les personnes de diverses identités de genre ont un rôle particulièrement important à jouer dans la préservation et la transmission des langues en tant qu'enseignantes dans leurs communautés. L'AFAC est déterminée à promouvoir, protéger, préserver et revitaliser toutes les langues autochtones.

Jalons

Nous avons réussi la mobilisation du conseil d'administration de l'AFAC, de plusieurs des APTM et en ligne par l'intermédiaire des médias sociaux et des réseaux de l'AFAC.

Produit un rapport final avec des recommandations de politiques pour éclairer la future loi sur les langues autochtones.

Organisé une projection du film Keep Talking [continuez à parler] pour promouvoir la mobilisation de l'AFAC sur les langues et souligner les similarités qui caractérisent les peuples autochtones de toute l'île de la Tortue dans la préservation des langues traditionnelles.

« En tant que femme Nisawayáa bispirituelle/ Deux-Esprits, je rêve de parler couramment pour pouvoir transmettre la langue aux jeunes par le mentorat, l'écriture, la musique et les arts visuels. Je veux pouvoir occuper des rôles dans les cérémonies, comme Deux-Esprits qui parle la langue, pour que les espaces traditionnels puissent être accessibles aux Deux-Esprits, aux personnes LGBTQ+. »

– Participante anonyme au sondage

« En tant qu'Autochtones, nous sommes responsables de la revitalisation des langues et la loi peut aider, mais ce n'est qu'un élément de la stratégie globale pour réaliser une langue vivante. »

– Participante anonyme au sondage





Examen législatif et plaidoyer politique

Depuis décembre 2017, l'AFAC a engagé une conseillère en politiques chargée d'assurer le suivi des dispositions législatives et des rapports à la Chambre des communes et au Sénat. Lorsqu'elle analyse les mesures législatives et y répond, cette conseillère collabore avec le reste du service des politiques pour signaler tout projet de loi :

- ◇ qui contient des formulations binaires;
- ◇ qui exclut spécifiquement les Autochtones ou les femmes autochtones;
- ◇ qui aurait des répercussions sur les femmes autochtones (directement ou indirectement);
- ◇ qui ne tient pas compte des besoins et des problèmes particuliers aux femmes autochtones.

Si nous voyons un projet de loi qui stagne, mais qui pourrait avoir des répercussions sur les Autochtones ou sur les femmes autochtones en particulier, nous communiquons avec le greffier de la Chambre ou du Sénat, ou avec un contact pour un parrain du projet de loi, pour obtenir de l'information sur l'état d'avancement de la mesure, ou nous faisons une déclaration officielle. Si un projet de loi a l'une ou l'autre de ces caractéristiques, nous communiquons avec le comité permanent choisi pour créer une étude sur le projet de loi afin de lui faire une présentation, de l'informer ou de témoigner.

L'AFAC passe en revue tous les projets de loi qui pourraient avoir des répercussions sur les Autochtones et y contribue par l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente pour déterminer si le projet de loi :

- ◇ reflète adéquatement les répercussions directes et indirectes qu'il pourrait avoir sur les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones;
- ◇ inclut une consultation rigoureuse et un engagement avec les Autochtones et les femmes;
- ◇ reconnaît et reflète les préoccupations particulières aux femmes, filles et personnes de diverses identités de genre inuites, métisses et citoyennes des Premières Nations;

- ◇ est aligné sur les obligations et les mécanismes internationaux relatifs aux droits de la personne, y compris la Commission de vérité et réconciliation et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nos efforts de sensibilisation, nos recommandations et les mémoires que nous rédigeons reflètent ces priorités.

Jalons

En mars 2018, l'AFAC s'est présentée devant le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones à propos de l'étude par le comité de la nouvelle relation entre le Canada et les peuples autochtones. En 2016, le gouvernement libéral annonçait le cadre général d'une stratégie globale en vue de renouveler sa relation avec les peuples autochtones. Cette structure est fondée sur la notion de nation à nation.

L'AFAC a fait les recommandations suivantes concernant les grands principes de la nouvelle relation :

- ◇ l'inclusion des femmes autochtones comme dirigeantes et détentrices de savoir;
- ◇ le respect de l'autogouvernance : les femmes autochtones doivent participer activement à l'autogouvernance et y prendre la place qui leur revient, et des processus doivent être établis pour garantir que leur rôle singulier dans la gouvernance autochtone et l'importance de ce rôle soient reconnus;
- ◇ le respect de toutes les priorités et de la diversité de toutes les femmes autochtones est prioritaire en matière de politiques;
- ◇ l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de tous les futurs plans d'action et processus;
- ◇ la reconnaissance des façons de faire traditionnelles et la nécessité d'investir dans l'amélioration de la vie des femmes autochtones;
- ◇ les femmes autochtones doivent avoir les ressources nécessaires et des occasions de se réinvestir dans la gouvernance des familles, des communautés et des nations.

L'AFAC s'est présentée devant le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones en avril 2018 à propos de l'étude par le comité du projet de loi C 262 : Loi visant à assurer l'harmonie des lois fédérales avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le député fédéral Roméo Saganash a présenté le projet de loi C 262 en avril 2016. M. Saganash a obtenu le soutien pour ce projet de loi d'un éventail de communautés autochtones, de gouvernements, de groupes confessionnels et d'organisations de défense des droits de la personne de tout le Canada, y compris l'AFAC. Le projet de loi est une étape essentielle pour que le gouvernement s'éloigne de l'esprit de colonialiste qui a influé sur les lois, les politiques et les pratiques du gouvernement fédéral depuis beaucoup trop longtemps. L'AFAC appuie entièrement ce projet de loi et tout ce qui en découle.



FFADA – Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

L'AFAC rencontre la GRC tous les deux mois pour parler, entre autres questions pertinentes, d'initiatives concernant la violence envers les femmes, de services de police autochtones et de champ d'application.

En faisant de la recherche préliminaire sur des questions de politiques, l'AFAC s'applique à demander des comptes aux corps policiers en ce qui a trait à la violence et la discrimination envers les femmes autochtones. L'AFAC travaille avec la GRC à l'élaboration d'initiatives visant à réduire la violence envers les femmes autochtones et à établir de meilleures relations entre la police et les communautés autochtones pour soutenir les victimes et les survivantes d'actes criminels et leurs familles. De plus, l'AFAC s'efforce d'offrir aux policiers et aux représentants officiels de la formation en sensibilisation culturelle, fondée sur la notion de genre et tenant compte des traumatismes pour les policiers et les agents officiels.

Jalons

L'AFAC a participé en mai 2018 à l'événement « Indigenous Policing Forum » [services de police autochtones] pour parler d'initiatives proactives, de questions relatives aux cas de personnes portées disparues, de la mobilisation à ce sujet avec les Autochtones et les communautés autochtones et des apports largement éclairés par le témoignage de femmes directement touchées.

Cet été, l'AFAC a présenté un mémoire à la nouvelle commissaire de la GRC sur des questions concernant les Autochtones au Canada pour contribuer à la documentation de questions relatives aux femmes autochtones, y compris le contexte « genré » de la colonisation. Nous espérons contribuer ainsi à l'établissement d'une relation entre l'AFAC et la GRC et qu'il en résulte peut-être la possibilité d'offrir aux agents de la GRC une formation culturellement appropriée, fondée sur la notion de genre et tenant compte des traumatismes.



Réduction de la pauvreté

Les femmes autochtones sont plus susceptibles de connaître la pauvreté à cause de la dominance des systèmes coloniaux et de la continuation de la discrimination sociale fondée non seulement sur la race et le genre, mais la classe sociale et la culture également. La marginalisation sociale, politique et économique des femmes autochtones limite leur accès à des soutiens et des services nécessaires et appropriés qui réduisent les effets de la pauvreté. L'autonomisation des femmes par le développement de l'emploi, l'accès à l'éducation, l'accès aux soins de santé, la protection des pratiques culturelles et l'autonomie socioéconomique sont les méthodes les plus fructueuses de lutte à la pauvreté. Des décennies de recherche autour du monde prouvent l'existence d'un lien important entre l'accès à la culture et la réduction de la pauvreté.

L'AFAC a mené des consultations à l'automne 2017 au moyen de sondages dans les médias sociaux, de tables rondes avec des dirigeantes autochtones et avec des gens qui ont vécu l'expérience et nous avons produit un rapport final à l'hiver 2017. On peut consulter sur le site Web de l'AFAC le rapport qui a servi principalement à éclairer Emploi et Développement social Canada relativement à la création d'une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. L'AFAC poursuivra son travail de consultation concernant la nouvelle stratégie. L'AFAC a assisté aussi à plusieurs réunions à propos de l'équité salariale avec des syndicats et des organisations de justice économique pour nous assurer que les besoins des femmes autochtones sont entendus et représentés dans la lutte pour l'égalité en emploi et les normes salariales. Actuellement, les femmes autochtones sont confrontées à l'écart salarial le plus large au pays puisqu'elles ne gagnent que 53 cents pour chaque dollar gagné par un homme non autochtone et 73 cents par dollar que gagne une femme non autochtone.

La pauvreté, c'est beaucoup plus que l'absence d'une source de revenus stables ou suffisants. La pauvreté, surtout

« Mon objectif est de pouvoir redonner à ma Première Nation par mes compétences, mon savoir et mon expérience et défendre nos droits pour pouvoir accéder, sur nos territoires et dans nos réserves, à la majorité de ce qui existe ailleurs. Personne ne devrait être obligé de quitter sa communauté pour satisfaire ses besoins fondamentaux. »

– Christine, participante au sondage

« L'accès à la culture et les occasions dans la ville présentent un problème aggravé par une déconnexion coloniale. J'ai besoin d'accès et de possibilités. J'ai besoin d'appartenance et d'acceptation en tant que Métisse. »

– Participante au sondage

pour les femmes autochtones et les personnes autochtones de diverses identités de genre, signifie être vulnérable à la violence, au manque d'autonomie et à l'accès à des services. La pauvreté, c'est la déconnexion sociale; c'est pourquoi l'identité culturelle et l'inclusion sociale sont absolument nécessaires pour réduire la pauvreté. L'AFAC plaide en faveur de l'autonomisation sociale, culturelle et politique des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones qui vivent en situation de pauvreté et elle s'efforce de réduire les obstacles complexes qui s'entrecroisent auxquels elles sont confrontées. La réduction de la pauvreté est considérée comme une approche holistique, qui englobe plusieurs secteurs de développement social, notamment le logement, l'indépendance économique, les soins de santé et l'éducation.

Jalons

Pendant tout l'automne 2017, l'AFAC a mené des consultations avec des femmes autochtones et des personnes autochtones de diverses identités de genre qui vivent dans la pauvreté à propos de l'accès à des soutiens et des services culturels et de l'expérience de l'état de pauvreté. Ces consultations ont eu lieu sous la forme de deux séances de mobilisation en table ronde, à Winnipeg et à Toronto, une table ronde d'experts avec le conseil d'administration de l'AFAC et un sondage en ligne pour une durée de deux mois.

Nous avons produit un rapport final et des recommandations détaillées pour contribuer à l'élaboration de la stratégie fédérale prochaine de réduction de la pauvreté. Le rapport, qui est affiché en anglais et en français sur le site Web de l'AFAC, expose en détail les expériences particulières de femmes, filles et personnes de diverses identités de genre inuites, métisses et citoyennes des Premières Nations.

Le service des politiques de l'AFAC a assisté à Ottawa à un sommet sur l'égalité salariale avec des syndicats et des organisations de justice économique pour présenter une analyse culturellement pertinente, fondée sur la notion de genre et donner des conseils aux champions de l'égalité salariale relativement à la loi sur l'équité salariale à venir. L'AFAC poursuit régulièrement son travail auprès de ces champions.



Les femmes autochtones ont le droit d'égalité de salaire. Découvrez comment l'AFAC défend la réduction de la pauvreté en votre nom.



Beaucoup de femmes de première nation, Inuit, et Métis vivent dans la pauvreté invisible. Cela inclut la sécurité alimentaire, le manque de soins de santé fiables, la crainte à l'accès aux services, les faibles rémunérations et l'exclusion sociale.

Prisons et désincarcération

L'AFAC a entrepris un éventail d'initiatives de recherche et d'interventions concernant les femmes autochtones en prison et en isolement carcéral, aussi bien du point de vue des politiques que dans une optique juridique. Les femmes autochtones sont surcriminalisées et sous protégées par la police et lorsqu'elles sont incarcérées, les systèmes coloniaux font qu'elles sont surreprésentées parmi la population des établissements à sécurité maximale; il en résulte un manque d'accès au peu de soutiens et de programmes culturellement appropriés qui sont offerts par Service correctionnel Canada. Compte tenu de cette situation, l'AFAC a travaillé avec ses partenaires communautaires à la production de rapports et de documents de travail sur l'expérience des femmes autochtones dans le système juridique; on peut consulter tous ces documents sur notre site Web. Notre mobilisation de 2012 sur les liens entre le legs des pensionnats, le système de protection des enfants et la criminalisation des femmes autochtones, intitulée « La condition féminine importe : cultiver la force dans la réconciliation », fait partie de ces initiatives.

L'AFAC fait la promotion d'un éventail de sujets dans le dossier des prisons et de la désincarcération, y compris l'abolition de la pratique de l'isolement cellulaire, l'élimination de la surreprésentation des femmes autochtones dans les prisons et les unités à sécurité maximale, la création de solutions de rechange culturellement appropriées à l'incarcération, comme des pavillons de guérison communautaires, et la prestation de programmes et de services culturellement appropriés à l'intention des femmes autochtones qui purgent une peine de ressort fédéral, y compris un accès accru à des pratiques culturelles, des soutiens spirituels et la présence d'aînées en prison.



NWAC
@NWAC_CA

{Mise en Garde} Malgré qu'elles représentent moins de 4% de la population féminine, Saviez-vous que les femmes autochtones représentent 39% de la population carcérale féminine?

LES FEMMES AUTOCHTONES REPRESENTENT 5% DE LA POPULATION FEMININE CANADIENNE, MAIS SONT ENVIRON 39% DES POPULATION CARCERALE FEMININE

12:00 PM - 11 Aug 2018

14 Retweets 9 Likes

Jalons

L'AFAC a rédigé en octobre 2017 un document d'information détaillé sur l'isolement cellulaire, décrivant la surreprésentation des femmes autochtones en isolement et les répercussions de ces conditions d'incarcération. Les recommandations que renferme ce document sont concentrées sur l'abolition de la pratique de l'isolement cellulaire et de l'isolement préventif pour les femmes autochtones; la prise de mesures pour que les articles 81 et 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition reflètent l'intention législative qui les sous-tend; une formation en compétence culturelle pour les policiers, les juges et les avocats; et une meilleure collaboration avec les communautés autochtones, les aînés et les organismes autochtones nationaux pour l'élaboration de programmation communautaire culturellement appropriée qui répondent aux besoins des femmes autochtones.

En novembre 2017, l'AFAC a assisté à une réunion avec les responsables des services correctionnels au Canada, où nous avons réitéré les priorités ci-dessus entourant la désincarcération et parlé de ces questions en rapport avec les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

En février 2018, l'AFAC s'est présentée devant le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes à propos de l'étude du comité sur les « Femmes autochtones dans les systèmes juridique et correctionnel fédéraux ». L'AFAC a insisté sur la nécessité d'abolir la pratique de l'isolement préventif, en invoquant les articles 81 et 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (pavillons communautaires de guérison et planification de la libération) et le besoin de services et de solutions de rechange à l'incarcération qui soient culturellement appropriés et fondés sur la notion de genre et qui tiennent compte des traumatismes.

En mars 2018, l'AFAC a mené à terme une analyse comparative entre les sexes du Programme national des compétences relatives à l'emploi de Service correctionnel Canada, une formation professionnelle à laquelle les femmes ont accès en prison, dans le but d'assurer que les documents soient fondés sur la notion de genre et culturellement appropriés. Nous avons formulé de nombreux commentaires et recommandations. L'AFAC espère poursuivre ce travail en collaborant avec Service correctionnel Canada pour créer une approche de la programmation de formation et des autres programmes institutionnels qui soit culturellement appropriée et fondée sur le genre et qui tienne compte des traumatismes.



COMMUNICATIONS



Message du directeur des Communications

Le service Communications collabore étroitement avec le bureau de la présidente afin d'établir une présence médias plus affirmée et un rapport plus solide avec les médias. Au fil de l'évolution des relations, beaucoup d'agences médias ont maintenant une meilleure compréhension des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones ainsi que du travail de l'AFAC en matière de promotion et de défense de leurs intérêts et de leurs droits. Dans le cadre de la croissance stratégique des communications de l'AFAC, nous continuerons à faire évoluer les modèles de documents que nous utilisons pour diffuser nos communiqués et autres messages. Avec l'inclusion de tous les actifs médias nécessaires, nos plateformes et les questions qui nous préoccupent bénéficieront d'une couverture médiatique améliorée. La rédaction de notices biographiques, la collaboration à la rédaction de discours et la mise en valeur de graphiques et autres éléments visuels pour le bureau de la présidente font également partie de la contribution du service Communications au travail de l'AFAC.

- Joël Lamoureux, directeur des Communications

Le service des Communications de l'AFAC a grandi et s'est transformé au cours de l'an dernier, en mettant l'accent sur l'élaboration de contenus tirés de documents importants pour les intervenants à tous les niveaux. L'AFAC se concentre sur des contenus pertinents dans l'optique de la vie quotidienne des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones, ce qui en augmente le rayonnement, la disponibilité et l'accessibilité. Cette démarche englobe des occasions, des projets ou de l'information qui apportent un soutien positif aux femmes autochtones et aux personnes de diverses identités de genre de la base ainsi qu'à leurs familles et leurs communautés. D'autres actifs médias sont intégrés au processus créatif quotidien, y compris des documents numériques riches sur le plan graphique, des vidéos et autres documents professionnels et une équipe multimédia plus nombreuse.

Nos objectifs au cours de l'année qui commence comprennent un développement stratégique axé notamment sur :

- ◆ une présentation externe améliorée et constante de l'image de l'AFAC;
- ◆ l'élaboration d'un magazine numérique trimestriel offrant des possibilités de revenus;
- ◆ l'élaboration d'un rapport mensuel numérique de la présidente pour le site Web;
- ◆ le lancement d'un nouveau site Web;
- ◆ l'accent sur les multimédias dans les communiqués de presse et les actifs en ligne;
- ◆ l'élaboration de trousseaux d'outils éducatifs sur vidéo comprenant entre autres la collecte de récits, la préservation et l'enseignement des langues, l'enseignement des traditions et la préservation de la culture;
- ◆ l'ajout de nouveaux membres au personnel des communications;
- ◆ l'élaboration de pratiques exemplaires au sein du service;
- ◆ l'offre d'appui aux APTM en matière de communications;
- ◆ une croissance de 25 % des abonnés de médias sociaux;
- ◆ la consolidation et le lancement d'une liste de distribution courriel/bulletin de marketing extérieur;
- ◆ des initiatives de communication pour promouvoir le nouvel immeuble;
- ◆ des initiatives de communication pour promouvoir le nouveau café, la boutique et la boutique en ligne de l'AFAC;
- ◆ une campagne de marketing externe pour multiplier les possibilités de revenus;
- ◆ l'adoption de technologies de pointe (dans le nouvel immeuble) pour les interviews média et conférences de presse;
- ◆ aide et soutien au lancement d'un nouveau site Web des jeunes et d'une nouvelle image dans les réseaux sociaux.

La structure actuelle de l'équipe des communications comprend le directeur du service, une agente des médias sociaux et une spécialiste des multimédias. La croissance de l'AFAC en 2018-2019 pourrait porter à cinq le nombre de membres de l'équipe des Communications.

Projet de loi S 3 – Le projet de démystification

Au Canada, la Loi sur les Indiens perpétue la discrimination envers les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. L'AFAC a produit une vidéo pour diriger un projecteur sur cette question et demander directement au gouvernement du Canada s'il est réellement prêt à consulter les Autochtones de bonne foi. La vidéo se termine en soulignant le fait que les femmes autochtones méritent le respect, l'égalité et l'autodétermination. La vidéo oriente les spectateurs vers le site Web de l'AFAC pour obtenir plus d'information au sujet du projet de loi S 3.

Le service Communications distribue de l'information au public, mais il améliore aussi l'accessibilité à l'information. Par exemple, en utilisant une approche calculée et tactique pour faire la promotion de questions relatives à la Loi des Indiens, le service Communications peut éliminer les obstacles à l'information entourant ce sujet. Au moyen d'une approche à trois volets, nous pouvons clarifier, éduquer et humaniser des sujets pour une mobilisation véritable sur toutes les plateformes.

1. **Clarifier** – expliquer ce que signifie le projet de loi S 3 pour la communauté autochtone (démystifier).
2. **Éduquer** – fournir des éléments d'information clairs et factuels « par petites bouchées ».
3. **Humaniser** – expliquer ce que ces changements signifient dans l'optique de celles qui en ont fait l'expérience.

L'AFAC sur la scène internationale

Bolivie et Brésil

L'AFAC devient rapidement une cheffe de file mondiale en matière de promotion des femmes autochtones, de leurs droits et de l'égalité des genres. En 2018, l'AFAC est allée en Amérique du Sud par trois fois, en Bolivie, au Brésil et au Pérou, pour enseigner et participer à des événements relatifs aux femmes autochtones.

L'AFAC avait été invitée à partager son savoir avec les femmes autochtones de ces régions, établissant des relations avec elles par le fait même. Le service Communications a créé des messages dans les médias sociaux pour appuyer l'initiative et obtenir une couverture médiatique de ces séjours.

Sommet des Amériques – Pérou, Amérique du Sud

Le huitième Sommet des Amériques a eu lieu les 13 et 14 avril 2018, à Lima, au Pérou.

Les chefs d'États et de gouvernements des Amériques abordaient le thème central du Sommet : la gouvernance démocratique contre la corruption. Ces sommets, qui ont lieu tous les trois ans, offrent aux dirigeants l'occasion de



définir ensemble un programme d'action hémisphérique au niveau le plus élevé afin de régler des problèmes urgents et de promouvoir des changements positifs. L'AFAC y était pour participer au Sommet des peuples autochtones.

Des femmes autochtones des régions sont venues de loin pour entendre les messages et les enseignements de l'AFAC. Lors d'un séjour en particulier, des femmes autochtones ont voyagé plusieurs jours en canot depuis les profondeurs de la forêt pluvieuse de l'Amazonie pour y assister. L'AFAC a enregistré une vidéo au Pérou, où une grosse manifestation a eu lieu spontanément, les manifestants exigeant l'égalité pour les peuples autochtones.

Nations Unies

L'AFAC s'est présentée aux Nations Unies, à New York à deux occasions en 2018. Le service Communications a préparé chaque fois de vigoureuses campagnes visuelles pour diffuser des messages et des documents à la communauté internationale. Il en est résulté des présentations qui ont fait salle comble et des documents robustes pour faire œuvre de sensibilisation aux initiatives auxquelles travaille l'AFAC. Ces documents ont été produits en anglais et en espagnol pour mieux cibler les deux plus grands publics présents.

Campagne internationale au sujet des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (Appel à l'action)

Suivant l'annonce que seule une prolongation de six mois avait été accordée à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, l'AFAC a décidé de porter le message de crise à un public plus vaste. Nous avons organisé une campagne internationale dans les médias sociaux, partageant des infographismes et des messages puissants réclamant la fin de la violence envers les femmes et les filles autochtones. Ce contenu et ces vidéos ont été partagés à l'échelle nationale et internationale dans les médias sociaux.



Vidéo sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

L'AFAC a travaillé avec des artistes métisses-mexicaines connues sous le nom de TÛ et produit une puissante vidéo à propos des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones. Les sœurs jumelles qui forment ce duo musical ont créé la chanson en souvenir d'une personne qui vit un deuil subit. Le service Communications a travaillé avec TÛ à la réalisation d'une vidéo pour éduquer le public au sujet des femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones.

Dix pour cent de toutes les femmes portées disparues au Canada sont autochtones. Les femmes autochtones sont surreprésentées en tant que victimes de violence dans le monde entier. Ne laissez pas cette crise passer inaperçue. Les femmes autochtones sont un cadeau, elles sont précieuses et aimées. Souvenons-nous de nos sœurs.

Médias sociaux

L'utilisation réussie des services sociaux est essentielle pour accroître le public de l'organisation et le mobiliser et pour joindre tous les intervenants et groupes d'âge. Le fait d'insister sur les pratiques exemplaires a produit des résultats dans la capacité de l'AFAC à accroître



constamment son auditoire des médias sociaux par des pourcentages supérieurs aux moyennes de l'industrie.

L'AFAC s'applique à concentrer davantage son attention sur le contenu à l'intention des médias sociaux en ciblant des objectifs et des résultats précis et en augmentant la qualité de la portée de notre travail. Résultat, notre auditoire s'est accru par plus de 20 % en six mois seulement. Ces niveaux de croissance sont considérés comme faisant partie de la gamme « exceptionnelle » en ce qui concerne la croissance de l'auditoire.

Soutien des jeunes

L'AFAC reconnaît que nos jeunes sont confrontés à beaucoup de difficultés. Le bien-être mental est d'importance critique; il est essentiel que nos jeunes se sachent aimés et nous devons leur faire savoir qu'ils nous sont très chers. Suivant l'annonce des verdicts rendus relativement à la mort de Tina Fontaine et de Colton Boushie, l'AFAC a proactivement tendu la main aux jeunes autochtones. Le ton négatif, stéréotypé et parfois raciste adopté pour parler des jeunes autochtones a causé beaucoup de douleur. Le service des communications de l'AFAC a produit une vidéo d'appui qui a été diffusée à l'échelle nationale et internationale pour souligner le fait que nos enfants sont précieux et qu'ils sont notre richesse.

Consultation relative à la Loi sur les Indiens

La ministre de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Carolyn Bennett, a annoncé le lancement de consultations au sujet de la Loi sur les Indiens, de l'inscription au registre des Indiens, de l'appartenance aux bandes et de la citoyenneté des Premières Nations. Ce « processus de collaboration » s'étalant sur un an comprendra des séances de consultation, des événements régionaux, des sondages en ligne et des panels d'experts. Le gouvernement mettra des fonds directement à la disposition des Premières Nations et des régions pour la tenue de séances dans le cadre d'un processus collaboratif communautaire.

L'AFAC facilitera des séances de mobilisation de la base avec des femmes autochtones sur les effets de la réglementation en ce qui concerne l'inscription au registre des Indiens, l'appartenance aux bandes et la citoyenneté des Premières Nations. L'AFAC a également produit une vidéo comme document de sensibilisation relativement à cette consultation, qui comprend de l'information sur les effets du processus d'inscription.

Enseignements culturels

Dans un effort en vue de réaliser un enseignement culturel continu, le service Communications produira des enseignements culturels au sujet des Métisses, des Inuites et des citoyennes des Premières Nations. Il s'agit de dessins de couleur à l'imagerie robuste et captivante, avec l'intégration d'un message ou d'un enseignement en une brève présentation. L'AFAC travaille avec diligence pour accroître la sensibilisation aux réalités autochtones par des efforts d'éducation et des enseignements continus. Par exemple, l'AFAC a produit une vidéo pour partager l'un des enseignements des Sept Grands-Pères. Cette vidéo porte sur l'amour.

Communiqués de presse

L'évolution des communiqués de presse de l'AFAC est évidente. La transition de la vieille image de marque à la version 2018 est une étape importante dans le cheminement vers un produit plus plaisant et plus contemporain. La transformation se poursuit, l'apparence est plus vive, plus radieuse et des photos s'y ajoutent. Nous travaillons constamment à fournir aux médias des contenus complets et pratiques pour leurs bulletins de nouvelles. La prochaine étape comprendra des contenus audio et vidéo prêts à diffuser à la radio, en ligne et à la télévision que nous produirons à l'interne et que l'AFAC distribuera directement aux médias.



"LE CANADA A UNE CHARTE GARANTISSANT LE DROIT À LA VIE, À LA LIBERTÉ ET À LA SÉCURITÉ D'UNE PERSONNE. NOUS DEVONS FAIRE EN SORTE QUE CELA DEVIENNE UNE RÉALITÉ POUR LES FEMMES AUTOCHTONES. PLUTÔT QU'UNE SIMPLE PARAGRAPHÉ DANS LES DOCUMENTS GOUVERNEMENTAUX."

FRANCYNE JOE, PRÉSIDENTE DE L'AFAC

ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA





Soutien marketing pour la boutique de l'AFAC

La boutique de l'AFAC grandit et s'améliore parallèlement à la génération de nouvelles idées et de nouvelles possibilités. L'AFAC a augmenté ses ventes et fait œuvre de sensibilisation grâce à sa boutique, en offrant un éventail de produits d'inspiration autochtone, conçus par des femmes autochtones. Nous nous sommes lancés dans la vente de produits spéciaux au cours des six derniers mois. La hausse de l'activité marketing fait partie du plan stratégique pour 2018 et de la transition à la nouvelle boutique dans le nouveau domicile de l'AFAC.

Soutien de projets

La qualité et le volume du travail se développent exponentiellement à l'AFAC. Le service Communications a innové en intégrant à l'unité des produits logiciels contemporains de pointe pour rehausser la présentation de grande qualité de documents d'orientation, rapports, livrets, programmes, textes législatifs et trousse d'outils pédagogiques. La présentation à la manière d'un magazine numérique en est un exemple, permettant une représentation harmonieuse et facile d'accès.



Communication interne

Vu que le personnel de l'AFAC s'est multiplié par cinq au cours des 18 derniers mois, nous avons dû adapter nos méthodes de communication interne. Le service Communications a créé un bulletin interne très apprécié du personnel. Le personnel y trouvera dans ce bulletin mensuel des messages inspirants de la présidente, de la directrice générale et de la directrice des opérations. Le document est rempli d'articles d'actualité, de mises à jour sur les opérations, de photos d'événements et de composantes éducatives, dans une optique culturelle éclairée par la notion de genre. De plus, nous partageons constamment des annonces visuelles captivantes au sujet des personnes nouvellement embauchées ou promues, de rassemblements à caractère social et d'autres éléments d'information positive, le tout sous l'impulsion du service Communications.



PERSPECTIVES D'AVENIR

L'AFAC envisage un avenir où tous les Autochtones pourront développer leurs talents librement, réaliser leur plein potentiel et avoir un mode de vie sain dans l'équilibre de leur santé spirituelle, émotionnelle, mentale et physique.

Nous voyons un avenir où chacune et chacun peuvent apprendre leur histoire et les façons de faire traditionnelles de leur peuple, où nos communautés peuvent croître et prendre des forces avec la contribution de tous leurs membres. Nous voyons une communauté autochtone qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes nations autochtones.

Toutes les femmes, filles et personnes de diverses identités de genre autochtones ainsi que leurs communautés devraient être fières de qui elles sont et s'enorgueillir de transmettre leur culture et leur patrimoine aux générations futures.

Nos regards tournés vers l'avenir, nous voyons une communauté autochtone qui peut coexister en collaboration avec la société – libre de racisme, de discrimination et de marginalisation.



ANNEXE A

Associations provinciales et territoriales membres

Alberta Aboriginal Women's Society

Ruth Kidder, présidente
9622-84 Avenue, Peace River, AB, T8S 1A5

BC Native Women's Association

Anna Thomas, présidente
144 Briar Ave., Kamloops, BC, V2B 1C1

Manitoba Moon Voices Inc.

Thelma Morrissette, coprésidente
Alaya McIvor, coprésidente
2-715 Main Street, Winnipeg, MB, R3B 3N7

Indigenous Women's Association of the Maliseet and Mi'kmaq Territory

Gail Paul, présidente intérimaire
13100 Rte. 105, Tobique First Nation, NB, E7H 3Y2

Newfoundland Native Women's Association

Dorothy George, présidente
34 Shoreline Rd., Halfway Point, NL, A0L 1A0

The Native Women's Association of the NWT

Liza Pieper, présidente
4902-50th Avenue, P.O. Box 2321, Yellowknife, NT, X1A 2P7

Nova Scotia Native Women's Association

Lorraine Whitman, présidente
52 Martin Crescent, Truro, NS, B2N 6N7

Aboriginal Women's Association of PEI

Alma MacDougall, présidente
312 Sweetgrass Trail (PO Box 145), Lennox Island, Prince Edward Island C0B 1P0

Femmes Autochtones du Québec (FAQ), Quebec Native Women's Association Inc.

Viviane Michel
Business Complex River Band, Main Floor, Suite 118, Kahnawake, QC, J0L 1B0

Saskatchewan Aboriginal Women's Circle Corporation

Judy Hughes, présidente
102 Langrill Drive, Yorkton, SK, S3N 3M9

Yukon Aboriginal Women's Council

Terri Szabo, présidente
102-307 Jarvis Street, Whitehorse, YT, Y1A 2H3



NOTES

¹ Agence de la santé publique du Canada (2014), « Actualités en épidémiologie chapitre 8 : le VIH/sida chez les Autochtones au Canada », Agence de la santé publique du Canada, décembre 2014.

<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/aids-sida/publication/epi/2010/pdf/ch8-fra.pdf>

² Ibid.

³ Commission canadienne des droits de la personne, « Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones » (Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013), à la page 56, en ligne : Commission canadienne des droits de la personne : https://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones.pdf

⁴ « Indigenous Women » [femmes autochtones], Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, document consulté le 29 juin 2018

<http://www.caefs.ca/wp-content/uploads/2013/05/FINAL-2015-Fact-Sheet-Indigenous-Women.pdf>

⁵ Bureau de l'enquêteur correctionnel (2013), Isolement dans le système correctionnel fédéral canadien, « Ending the Isolation [mettre fin à l'isolement] », en ligne : Bureau de l'enquêteur correctionnel.

<http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/comm/presentations/presentations20130322-23-eng.aspx>

⁶ Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, « Indigenous Women »

⁷ AANC (2017), Examen de l'éducation postsecondaire : aperçu.

Bibliographie

Agence de la santé publique du Canada (2014), « Actualités en épidémiologie chapitre 8 : le VIH/sida chez les Autochtones au Canada », Agence de la santé publique du Canada, décembre 2014.

<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/migration/phac-aspc/aids-sida/publication/epi/2010/pdf/ch8-fra.pdf>

Commission canadienne des droits de la personne, « Rapport sur les droits à l'égalité des Autochtones » (Ottawa : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2013), à la page 56, en ligne : Commission canadienne des droits de la personne :

https://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/rapport_egalite_autochtones.pdf







Native Women's
Association of Canada

~~~~~  
L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada